



I.S.S.N. 0761-7011

Chroniques Monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE



1991 : ANNEE DU PATRIMOINE.

MONISTROL ET LES EVEQUES DU PUY.

LE REYNAGE DE MONSEIGNEUR SAINT MARCELLIN.

TROIS STATUES DANS UN JARDIN...

1629, ANNEE TRAGIQUE : LA PESTE A MONISTROL.

EN-TETES COMMERCIALES DE LA BELLE EPOQUE.

LES ECOLES PUBLIQUES DU CANTON EN 1926, VUES PAR LES INSTITUTEURS.

IL Y A 130 ANS, LA PLACE NERON.

AU TEMPS DES BANQUETS...

n° 22

1990-2

40 FRANCS

Prix du Numéro : 40 francs.

Chroniques Monistroliennes

n° 22 , 1990-2

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE
Pour la Mise en Valeur du Patrimoine Historique et Culturel de la Cité

SOMMAIRE

2 LE MOT DU PRESIDENT	P. BONCHE
3 1991 : ANNEE DU PATRIMOINE	
7 MONISTROL ET LES EVEQUES DU PUY	G. PAUL
22 LE REYNAGE DE MONSEIGNEUR SAINT-MARCELLIN	
26 TROIS STATUES DANS UN JARDIN	Ph. MORET
43 1629, ANNEE TRAGIQUEE : LA PESTE A MONISTROL	P. SAUMET
53 EN-TETES DE COMMERCIALES DE LA BELLE EPOQUE	
70 LES ECOLES PUBLIQUES DU CANTON EN 1926, VUES PAR LES INSTITUTEURS	
76 IL Y A 130 ANS, LA MUNICIPALITE SE PREOCCUPAIT DE L'EMBELLISSEMENT DE LA CITE.	
78 AU TEMPS DES BANQUETS...	
80 EN BREF	

CHRONIQUES MONISTROLIENNES. Bulletin de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire. Parution semestrielle. Directeurs de la Publication : Philippe MORET et Christian LAURANSON-ROSAZ. Prix au numéro : 40 francs. Abonnement-adhésion à la Société d'Histoire : 70 francs (résidents monistroliens), 85 francs (non résidents, frais d'envoi inclus).

SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE pour la Mise en Valeur et la Défense du Patrimoine Historique et Culturel de la Cité. Siège social , Renseignements, Informations : 4 Bis Rue du Château, 43120 MONISTROL SUR LOIRE (71.61.63.66). Trésorerie : N. NERON-BANCEL, Le Flachat (71.6.55.08). Compte bancaire : Crédit Agricole Mutuel du Sud-Est, n° 17144784000.



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Voilà enfin un nouveau numéro des Chroniques Monistroliennes !... Fort attendu, fort réclamé par beaucoup d'entre vous.

Avec ce numéro, nous vous annonçons de profonds changements, ou plutôt de sages résolutions, qui sont issus d'une réflexion sur nos « difficultés » à "suivre":

La parution des Chroniques ne sera plus bien sûr trimestrielle : vous vous en étiez rendu(e)s compte... Elle sera au mieux semestrielle, avec donc deux numéros par an, mais deux numéros doubles, de 80 pages chacun : la livraison des 160 pages annuelles tient donc toujours.

Autre grande innovation : un travail commun avec L'ASSOCIATION DES AMIS DU CHATEAU DE MONISTROL SUR LOIRE, créée l'an dernier, donc jeune, mais surtout dynamique, et avec laquelle nous partageons beaucoup de membres et un certain nombre de points communs. Nos deux associations travaillent notamment à la publication d'une " Histoire du Château des Evêques ", pour l'année 1991.

Nous avons précisément hérité d'un "local" dans ce Château dont nous sommes si fiers : C'est désormais là qu'est installé notre siège social (notre secrétaire ayant par ailleurs déménagé), avec ligne téléphonique groupée avec les AMIS DU CHATEAU... C'est aussi là que nous pourrons tenir certaines de nos réunions.

Espérant que la lecture de ce numéro des Chroniques vous satisfera, nous restons, fidèles lecteurs, vos serviteurs, pour faire mieux connaître Monistrol.

Paul BONCHE

INFORMATION

1991, ANNEE DU PATRIMOINE

L'année 1991 sera l'ANNEE DU PATRIMOINE.

A Monistrol, qui peut s'honorer de posséder encore un beau patrimoine architectural, ce sera l'occasion d'agir : Tant de choses ont disparu, tant d'autres sont menacées... Un effort urgent de sensibilisation est à faire, en cette année du Patrimoine qui approche : car bien souvent, c'est l'ignorance de ce que fut un édifice, de sa valeur historique et architecturale, qui cause l'irréparable...

Dans un courrier expédié le 18 Juillet dernier, la Société d'Histoire a fait part à la Municipalité de Monistrol-sur-Loire de ses inquiétudes et de ses espoirs en matière de patrimoine. Voici la teneur de la lettre :

Monsieur le Maire,

Nous avons pu prendre connaissance de l'étude réalisée pour la ville de Monistrol par l'équipe chargée de la phase préparatoire de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

La Société d'histoire de Monistrol ne peut qu'être très favorable à la réalisation de cette opération qui aura certainement un impact positif sur le centre historique de notre cité. Nous redouterions les effets cumulatifs d'un abandon progressif du bourg par ses habitants, en raison de la dégradation du parc immobilier et notamment du parc locatif.

Les remarques que nous présentons ici ne concernent que la partie générale de l'étude.

Nous y relevons que 71% des 608 immeubles du bourg ont été construits avant 1948 (p.11). Si l'étude avait pu affiner davantage, elle aurait sans doute mis en évidence qu'une très large majorité de ces immeubles anciens remontent au 19ème siècle, et une partie significative au-delà. C'est dire à la fois l'importance de la rénovation, et le fait qu'elle doive être ponctuelle, sauf à bouleverser l'aspect général du bourg. La pierre fait l'unité du paysage urbain du vieux Monistrol. La rénovation indispensable peut et doit se faire derrière ces façades qui donnent à notre ville sa solidité et sa personnalité.

C'est le parti adopté par l'opération et il nous convient donc.

L'étude préalable ne propose aucun plan général d'urbanisme pour Monistrol. Pour une bonne part, elle se contente de décrire, mais cette simple description est utile parce qu'elle appelle l'attention sur ce qui fait le caractère d'une rue, d'une place, d'un lieu, et donc sur ce qu'il importe de préserver, de rénover ou de mettre en valeur pour que ce caractère subsiste ou soit mieux affirmé. D'autre part, à l'occasion, l'étude formule quelques suggestions, par référence à des lieux précis. Nous en reprendrons certaines.

1. Ainsi, pour *l'aménagement de l'ex-RN88* dans sa traversée de Monistrol, l'étude encourage un désalignement des façades, en prenant pour exemple l'ensemble poste-mairie. C'est un parti qui peut se défendre mais qui a ses limites et ses inconvénients. L'inconvénient majeur est de mêler, au hasard des opérations possibles, le neuf et l'ancien: ce qui signifie, pour de longues années, un paysage composite. D'autre part, le neuf n'est hélas pas à l'abri d'accidents esthétiques! Quant aux limites, elles tiennent à la topographie. Un recullement des immeubles, côté nord, de la Chaussade vers l'ouest, se heurterait à la forte déclivité du terrain. On ne peut donc envisager de telles opérations que côté sud, en recomposant l'espace construit entre l'avenue de la Libération et le Coutelier. On regretterait pourtant la disparition de certains immeubles, comme les anciennes usines Franc avec leur longue façade.

2. L'étude fait allusion, sans beaucoup de précisions, à un aménagement du *carrefour Carnot* et, plus loin (p. 25), de la place du 19 mars. Les embellissements de détail seront les bienvenus (c'est le cas du ravalement du mur d'affichage déjà réalisé par la municipalité). Le sort de cet espace est malheureusement lié à ce qui reste de la belle maison du 18ème siècle qui abrite l'ANPE: amputée pour élargir le Faubourg Carnot, son nouveau pignon devenu façade principale lui donne des allures de villa savoyarde tout à fait incongru ici, et surtout comme "signal" d'entrée pour le vieux bourg où l'on ne connaît que des façades sur mur gouttereau. Peut-on rêver que la toiture à trois pentes deviennent une toiture à quatre pentes? Quoi qu'il en soit, il faudra de l'imagination pour faire qu'en effet ce carrefour et la place-parking soient une liaison convenable avec la vieille ville.

3. Cette constatation ne donne que plus d'importance au parti qui sera retenu pour *mettre en valeur le "Donjon"*, qui, bien en vue dans le faubourg Carnot, peut être le "signal" majeur pour l'habitant ou le visiteur: n'est-ce pas ce qui reste de l'ancienne porte de l'Arbret? Nous rappelons ici que le don qui a permis l'achat de cet immeuble par la municipalité le destine au moins partiellement à l'usage de notre Société. Un simple recrépissage du Donjon à joints couvrants suffirait à lui rendre vie.

4. Pour *la place de l'Eglise*, l'étude note le médiocre effet du mur pignon aveugle, triste rappel de la démolition de l'ancienne "maison de ville". Pour animer ce mur, une solution économique consisterait à autoriser les propriétaires à y pratiquer des ouvertures (non sans précautions quant au style). La solution d'un trompe-l'oeil plus ou moins imaginatif est risquée dans un lieu si exposé à la critique. On pourrait aussi envisager d'y installer la croix de Lurol, sous la protection d'un abri en charpente (cf la croix de Lurou à Boisset-Haut, commune de St-Pal-de-Chalencion).

5. A plusieurs reprises, l'étude note *les pavages anciens* et suggère leur extension. Nous ne pouvons qu'approuver. Ainsi les ruelles du quartier du château, pavées en partie, pourraient être systématiquement traitées ainsi.

6. *Rue de la Condamine*: il en subsiste très peu de chose! Raison de plus pour faire un effort pour que les piétons aient envie de l'emprunter pour aller du faubourg Carnot ou de la rue de Charbonnel à la mairie ou à la poste.

7. *Typologie du bâti*. L'étude signale qu'il n'existe que très peu de bâtiments du Moyen-Age ou de la Renaissance. Il n'est que plus nécessaire de veiller à leur sort. Certains n'ont besoin que d'un ravalement pour être des éléments visuels forts (c'est le cas de l'immeuble photographié p. 45, sis rue de l'Herbret). Tel autre, dans la rue du Sans-Culotte, est une quasi-ruine: ne peut-on au moins sauver la façade?

On profitera de cette occasion pour évoquer quelques points sensibles pour la préservation de notre patrimoine.

1/ *La croix de Lurol*, évoquée plus haut, est en danger de mort là où elle se trouve. Elle est à la merci d'une fausse manoeuvre d'un engin de chantier. D'autre part, une protection contre le gel, un renforcement aux silicones, devraient être étudiées si elle doit rester en plein air. Si l'on pense à la transférer, plusieurs solutions sont possibles. On en a indiqué une plus haut, qui conviendrait si l'on veut qu'elle demeure une croix pour le passant, une croix-signal. C'est aussi un emplacement noble, au coeur de la cité. Un abri de type oratoire (Lurol signifie "oratoire" comme l'"ouradou", "lorette", "lurou") a été suggéré pour la protéger des intempéries et des escalades enfantines. Si son état physique impose de la mettre définitivement à couvert, plutôt que d'en faire un objet de musée au château, ne faudrait-il pas la placer à l'église?

2/ *Les statues de la Cure*: trois statues du plus grand intérêt artistique sont en train de se dégrader irréversiblement dans la jardin de la Cure. M. le Curé nous a dit son entier accord pour qu'elles soient mises à couvert, au château. Leur mise en valeur est un problème qui peut être étudié par la suite mais il serait désastreux qu'elles passent un hiver de plus à l'extérieur. Sous réserve d'une étude plus approfondie, il s'agit d'un groupe datable de la fin du 16ème siècle ou du début du 17ème, représentant le Christ, encadré de deux apôtres endormis, au Jardin des Oliviers. Le transport nécessitera des précautions (injections de silicone?) et il serait nécessaire de prendre à cette fin l'attache de la Conservation des Objets d'art (Mme Viallet).

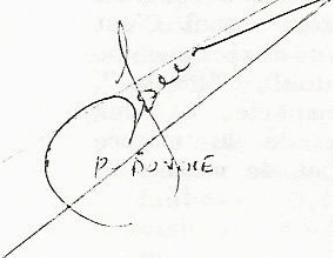
3/ Il subsiste derrière la ferme de Beauvoir quelques pierres anciennes provenant de la démolition du pâté de maisons situé au débouché de la rue du Commerce. Certaines ont déjà disparu. D'autres ont été utilisées, et calcinées, sur place par des campeurs comme pierres de foyer. Il conviendrait de les mettre à l'abri.

4/ Enfin la ferme (municipale) de Cazeneuve comporte un bâtiment de la fin du 15ème siècle, très caractéristique des maisons de seigneurs ou bourgeois qui entouraient Monistrol, que les municipalités successives ont laissé aller à l'abandon. Il serait temps de prendre un parti sur ces ruines. Soit qu'on accepte d'en vendre les pierres à qui voudra bien les acheter. Soit qu'on stabilise aux moindres frais ce qui subsiste pour en faire une ruine visitable sans danger dans une partie maintenue en espace vert de ce site. Soit qu'on impose une restauration minimale de ce bâtiment à d'éventuels acheteurs du lot bâti.

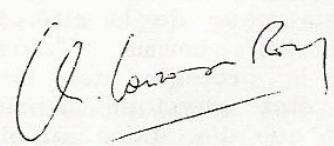
Nous souhaitons que ces quelques remarques contribuent à la réflexion heureusement engagée sur la mise en valeur du patrimoine de notre cité.

Dans cet espoir, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agrérer l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

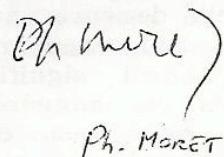
Le Président,


P. LAURANSIN

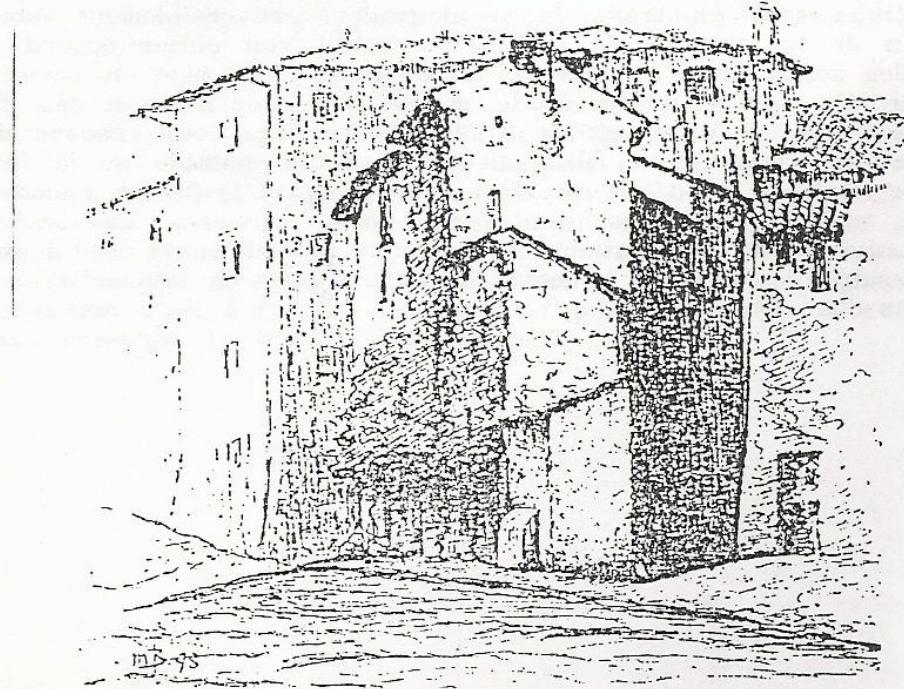
le Secrétaire,


C. LAURANSIN-ROSIER

le Vice-Président,


Ph. MORET

Ph. MORET



MONISTROL ET LES EVEQUES DU PUY

par Georges Paul.

REEDITION

Nous sommes heureux d'offrir ici à nos lecteurs un texte de toute première importance pour Monistrol, écrit voilà maintenant plus d'un siècle (1935) par l'historien vellave Georges Paul. Ce texte, édité par la *Société Académique du Puy et de la Haute-Loire*, est à présent introuvable ; nous avons jugé bon de le rééditer, avec l'aimable permission des héritiers de M. Paul, et de la *Société Académique*, que nous remercions chaleureusement.

MONISTROL - SUR - LOIRE ET LES ÉVÈQUES DU PUY

Le 16 septembre de l'an de grâce 1490, la chapelle du château de Monistrol avait revêtu sa parure de fête. Un jeune prêtre y était ordonné des mains de l'évêque Toussaint, expressément délégué à cet effet par Mgr Geoffroy de Pompadour (1). Le pieux ordinand avait été admis sur preuves, l'année précédente, au noble chapitre des Chanoines-comtes de St-Jean de Lyon, ce qui lui avait valu la délivrance de lettres dimissoires, lui permettant de recevoir l'onction sacerdotale de n'importe quel prélat en communion avec le Saint-Siège. Deux ans plus tard, sa grande dévotion, ses hautes vertus le faisaient désigner par le Souverain Pontife comme abbé du Monastier-St-Chaffre. « Il donna plus à cette église, nous apprennent les chroniqueurs, en ornements et en réparations qu'aucun de ses prédecesseurs et aucun de ceux qui lui ont succédé n'égala sa magnificence. » Conseiller au grand Conseil du Roi, puis élu, dès 1501, évêque de Rodez, il mourait en 1529, honoré d'un véritable culte public. Et la réputation de sainteté dont il jouissait déjà, de son vivant, ne tardait pas encore à s'accroître, grâce aux nombreux miracles qui s'opérèrent sur son tombeau.

Si nous nous sommes plu à rappeler, au début de cette étude, le souvenir du bienheureux François d'Estaing, c'est moins, à vrai dire, pour relater un fait assez peu connu de l'histoire de Monistrol que pour constater, une fois de plus, combien les

(1) Camille Belmon, *Le Bienheureux François d'Estaing*. — Rodez-Albi, 1924, in-8, p. 34-35.

annales de notre Velay sont riches en leurs moindres détails et fourmillent en quelque sorte d'événements dont les personnages se rattachent directement à la grande histoire.
Car, de même qu'églises et châteaux de notre province sont hanrés par les grandes ombres qui en furent jadis les bienfaiteurs ou les maîtres, de même, il nous semble bien difficile de tenir d'en dégager la véritable physionomie sans faire appel à ces mêmes ombres et négliger de les faire revivre dans leurs véritables cadres.

Et c'est pourquoi, en essayant d'évoquer brièvement, ici, le passé de Monistrol à travers les âges, en parlant, tout à la fois, de la charmante petite cité étroitement resserrée entre deux vallons qui sont des abîmes, de ses rues ayant déjà l'étroitesse des voies, a-t-on dit, qui caractérisent les villes du Languedoc et de Provence, en rappelant l'ancienneté de son église et de son chapitre collégial, en faisant allusion, là et là, à l'allure calme et réfléchie de ses habitants, à la parole lente mais ferme, au geste sobre, fidèles aux vieilles coutumes et pratiques, à ceux d'entre eux qui, en étant originaires, ont laissé un nom dans les arts, les lettres ou les armes, en remémorant, enfin, les faits les plus saillants de son histoire locale, il nous a surtout paru utile, dans une étude de ce genre, d'insister sur cette résidence favorite de nos prélats, résidence au parc fastueux, jadis peuplée de merveilles et qui valut longtemps à la petite ville la dénomination de Monistrol l'Évêque.

De cette petite ville, montrant encore des restes de murs fortifiés et des maisons assez anciennes, un de nos compatriotes, frère du général de Chabron, a décrit de la sorte les origines (1) :

Sur un des beaux versants où naissent les Cérennes,
Loin du bruit des cités, à l'ombre des vieux chênes,
Où travaillaient en paix de joyeux laboureurs,
Nourrissant leur famille au prix de leurs sueurs,
Fut bâti Monistrol, antique monastère.
Le bon moine en ces lieux adressait sa prière
A ce Dieu tout puissant, soutien des malheureux,
Qui sur les affligés veille du haut des cieux.

Les enfants des hameaux, d'un commerce facile,
Se groupèrent bientôt autour de cet asile,
Et chaque jour de fête ils unirent leurs chants
Aux chants sacrés du prêtre, et leurs males accents,
En élevant vers Dieu leurs piouses pensées,
Attirèrent du ciel ces fertiles rosées
Qui donnent l'abondance, et font aux travailleurs,
En combiant leurs greviers, oublier leurs labours.

Que Monistrol ait du son nom (*Monastrolum*), comme l'avancent le poète et avec lui, d'ailleurs, de nombreux auteurs, à un soit disant couvent d'Antonins qui y aurait été fondé dès les temps les plus reculés, la chose est possible et pourrait alors expliquer la translation faite vers 890, des reliques en ce lieu de St-Marcellin. Nous savons, en effet, qu'à cette date l'évêque du Puy, Norbert de Poitiers, abandonnant tous ses droits sur la ville de Saint-Paulien en faveur du vicomte de Polignac, se réserva d'en emporter et de placer ailleurs les restes de St-Georges et de St-Marcellin, ses deux vénérables prédécesseurs (1). Les reliques du premier pontife furent transportées au Puy et le corps entier de St-Marcellin à Monistrol, parceque, nous apprend le frère Théodore, « Norbert favorisait cette dernière ville de sa demeure pendant quelques mois de la belle saison (2). »
Voici donc, déjà, une preuve, et dès la fin du IX^e siècle, de la secrète prédilection des évêques du Puy pour Monistrol. Sans doute trouvaient-ils ici de grands horizons et un climat plus doux que celui de leur ville épiscopale. C'est ce qui explique aussi pourquoi Monistrol eut de très bonne heure St-Marcellin pour patron. Mais il ne faudrait pas croire que le château, habité à cette époque par l'évêque, fut bâti sur le même emplacement que celui que nous voyons de nos jours. Il aurait été, au contraire, édifié à l'endroit appelé « *Les Cédes* » ou « *Moulin de Château-aux* ». Là, si l'on en croit un mandement de Jean de Chandorat, daté du Châteauneuf de Monistrol le 12 janvier 1355, se trouvait un chemin allant du Castel Vieil au château actuel (3). Et c'est ce

(1) A. Jacotin, *Preuves de la maison de Polignac*, Paris, in-4, 1898, t. I, p. 6. — *Tablettes hist. du Velay*, IV, p. 380.

(2) *Hist. de l'église anglaise de N.-D. du Puy*, Le Puy, in-12, 1693, p. 170.

(3) *Communication de M. le Chanoine Mercier, d'après des documents anciens*.

château primitif qui est encore relaté, comme existant, dès 890, dans le *Liber legendarum scolaris de l'Eglise du Puy*.
Puisque nous avons entrouvert le Livre des Légendes, il en est une se rapportant à Monistrol qu'il est intéressant de remémorer au passage. Judis, comme aujourd'hui, le ruisseau fougueux de Grangevallet, qu'on appelle aussi ruisseau de Folletier, s'enfonçait dans ce même couloir profond et sauvage, connu sous le nom de *Gorges de Billard*. Le promeneur qui, par une belle matinée d'été, s'aventure dans ce labyrinthe, y découvre comme des sortes de vasques, des cavités bizarres ou cavernes façonnées d'étrange manière. Sur sa tête, d'énormes rocs surplombent, « semblant narguer, a-t-on dit, tout principe connu d'équilibre ». Or, une légende explique ce cahot par l'intervention de diables ou lutins autrefois menés par la baguette du vindicatif Billard et voulant empêcher l'ermite Antoine de prier Dieu. Cela se passait, naturellement, en des temps très anciens. Un jour que le saint homme était encore plus persécuté que de coutume par ceux qui avaient imaginé de faire exécuter une danse folle aux rochers entourant la grotte du bon ermite, un ange, envoyé par le Seigneur, parut enfin qui coupa court aux ébats des suppôts de Satan. L'effet fut foudroyant et l'on conte que « diables et diablotins sentirent sur le champ la colère divine s'apprécier sur eux ». Billard, changé en rocher, prit la forme d'un moine de pierre encapuchonné, dont la tête inclinée semble encore, aujourd'hui, considérer la grotte de l'ermite avec effroi. Le bloc, qu'il s'appretait à lancer, resta soudé au sol, planté sur le bord de l'abîme. Pilate, Caïphe et d'autres, dignes collaborateurs de Billard, eurent le même sort. Si vous savez choisir un bon guide, originaire de la région, il vous les montrera, comme on nous les a désignés, penchés sur le terrain, dans la position d'un perpétuel élan.....

Mais, quittons la légende et revenons au premier château de Monistrol, résidence d'été de l'évêque Norbert de Poitiers vers la fin du ix^e siècle. Si son existence ne fait aucun doute à cette époque où Monistrol est déjà le siège du principal archiprêtre du diocèse (1), il nous faut attendre une simple mention inscrite vers 1080 dans le *Cartulaire de Cluny* (2), et, surtout, la bulle du

Pape Alexandre III, donnée à Montpellier le 20 juillet 1165, confirmant les dons et priviléges faits à l'Eglise du Puy, pour en trouver trace à nouveau. Clément IV, par une nouvelle bulle, dont le *datum* est du 14 des calendes de septembre 1267, confirme que ces mêmes castel et bourg sont compris dans la mouvance de l'Evêque. Trois ans plus tard, en 1270, Guigron, seigneur de Saint-Didier, vendait à l'évêque Guillaume de la Roue, maintenant la somme de 1360 livres, le « château de Monistrol, mandement d'icelluy, avec ses appartenances et tous les droits et revenus qui en deppandoient » (1).

Il s'agissait là, on le comprend, d'un château tout à fait distinct de celui habité, durant la belle saison, par l'Evêque du Puy. Le château vendu par Guigron de Saint-Didier n'était autre que celui qui existe aujourd'hui. Bâti, du moins, sur le même emplacement, il va être, au cours des siècles, entièrement transformé par les prébaldi. Et c'est à ce château, sans contredit, autant qu'à son église, que la ville devra son importance, importance déjà si manifeste au début du xiv^e siècle que Bernard de Castanet reconnaîtra Monistrol comme étant alors la seconde ville de son diocèse (2).

Elle en est, en effet, l'un des trois archiprêtrés avec Saint-Paulien et Solignac. Son église collégiale, vraisemblablement, à l'origine, simple église paroissiale, a été malheureusement assez remaniée aux xvi^e et xvii^e siècles. La disposition dégénante de la coupole a permis à M. Noël Thioliier de la dater du milieu du xi^e siècle (3). Il est dommage que l'édifice n'ait pu nous être conservé intact, car toute la partie orientale, notamment, en a été refaite. Il présente, néanmoins, un ensemble intéressant avec ses bas-côtés plus larges et aussi hauts que la nef, ses grandes arcades à plein cintre, ses piliers remarquables par leur sveltesse, la décoration assez fruste de ses chapiteaux presque entièrement empruntée au règne végétal, ses sculptures intérieures en assez bon état. Et l'on doit savoir gré à M. Edouard Néron, sénateur

(1) A. Jacobin, *Prévues de Poignac*, t. I, p. 54.

(2) *Tablettes hist. du Velay*, IV, p. 381.

(3) *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, Paris, 1900, in-fol., p. 124.

teur et ancien maire de Monistrol, d'avoir sauvé cette église alors qu'il y a quelques trente ans, il était sérieusement question de la démolir.

C'est le 8 août 1309 que Mossire de Castanet, évêque du Puy, y institua et fonda le chapitre collégial de St-Marcellin, composé de 43 chanoines séculiers, chargés de chanter, chaque jour, l'office divin auprès de la chasse renfermant les restes précieux du Saint (1). On veut même qu'à cette occasion il ait restauré le château. L'un de ses successeurs, Jean de Chaudorat, après y avoir fait à son tour diverses réparations, y mourut le 15 septembre 1356 et son corps fut transporté à La Chaise-Dieu dont il avait été abbé, un des bienfaiteurs et où il reçut la sépulture.

Les évêques du Puy : Bertrand de la Tour, Elle de Lestrange et Guillaume de Chalencon se plurent, eux aussi, à faire à Monistrol des séjours prolongés. Le cardinal Pierre Girard et Pierre d'Ailly y entreprirent de grandes réparations. Mais c'est surtout à Jean de Bourbon que revient la gloire de s'y être particulièrement intéressé. On sait que ce prélat, de taille bien proportionnée, d'une grande distinction de maintien et de douceur de traits, « homme de grand port et autorité et aussi... de haute entreprise », écrit Médicis, eut, au dire des auteurs de la *Gallia christiana*, une administration des plus sages et vigilantes. Evêque du Puy et abbé de Cluny, lieutenant général en Languedoc et en Forz, c'est une très grande figure, la plus grande, peut-être, de nos annales épiscopales. Sa mémoire mûrîle d'être honoree et son souvenir de rester celui d'un pasteur actif et entreprenant, d'une pureté de mœurs exemplaires, alliant à un caractère ferme et autoritaire une piété vive et le souci des véritables intérêts de l'Eglise.

Ami des arts et des lettres, élevé à Avignon dans un milieu éminemment cultivé, il sut susciter dans son diocèse un renouveau artistique qu'il ne cessa d'encourager, et au développement duquel son auxiliaire dévoué, l'official et chanoine Pierre Odin, abbé de St-Vobis, contribua largement. Jean de Bourbon auquel, selon le chroniqueur Médicis, « plai-

soit faire édifices » (1), restaura son évêché qui, délaissé par ses prédécesseurs pour le château d'Espaly, menaçait ruine et l'agrandit. Il transforma celle même forteresse d'Espaly, construisit dans la cathédrale du Puy, où il ne put obtenir des chanoines, d'être inhumé, malgré ses largesses et ses promesses, une chapelle s'ouvrant au sud du chevet, de style flamboyant, voûtée d'ogives et détruite par la suite, fit bâtrir le donjon d'Yssingeaux et, enfin, la grosse tour de Monistrol, appelée la tour *Barbe*, beaucoup plus élevée que de nos jours et remarquable par son vaste pourtour et l'épaisseur de ses murailles... Si l'on en croit un manuscrit de l'abbé Fraisse, il aurait également donné de plus vastes proportions à l'ensemble du château où il venait souvent, en aurait approfondi les fossés et édifié diverses constructions destinées à la défense de la ville. On peut également présumer, quoique les documents nous manquent pour l'affirmer sûrement, que l'église collégiale dut être, de sa part, l'objet de certains embellissements. Le frère Théodore nous révèle, en effet, que le prélat y avait fait enterrer sa mère dont le nom nous est resté inconnu et que, pour perpétuer sa mémoire, il avait fondé dans cette église une messe chantée quotidienne et laissé à celle fin un revenu de 50 centiers (2).

C'est de Monistrol, encore, que Jean de Bourbon, ne perdant aucune occasion de se rappeler à la faveur royale et de lui fournir des preuves de son loyalisme, écrit à Louis XI, — lettre qui nous a été conservée, — le 2 février 1471, devant l'appel du souverain qui allait demander aux principaux corps du royaume de lui consentir des emprunts en vue de l'aider dans sa lutte contre le duc de Bourgogne (3).

Cette adroite façon de se ménager les bonnes grâces du Roi devait, en maintes circonstances, servir au prélat qui, sans se laisser jamais décourager par les résistances et les échecs, n'eut d'autres soucis que d'affirmer toujours ses droits et ceux de son église, comme aussi de défendre énergiquement ses prérogatives. C'est ainsi que deux clercs, Gabriel Usson, portier et garde de N.-D. du Puy, et Barthélémy Regnault, ayant été arrêtés en 1471,

(1) *Chroniques*, Le Puy, 1869, in-4°, t. I, p. 133.

(2) Op. cit., p. 363-366.

(3) Pierre Caillot, *Jean de Bourbon*, Le Puy, 1929, in-8°, p. 49.

pour s'être approprié une part des oblations, et comme la prison du chapitre n'étant pas libre, ils avaient été enfermés dans celle de l'Évêque. Jean de Bourbon les fit saisir et jeter dans une fosse du château de Monistrol où il se trouvait alors. Décidé à marquer par un exemple, nous apprend son dernier biographe, M. Cailliet (1), sa volonté d'exercer sa pleine et entière juridiction, il les tint quinze mois enfermés, puis, profitant de ce qu'une grande procession avait lieu tous les ans au Puy, à l'occasion de la fête de la Nativité, il les fit mener à la ville et durant la procession, par dérision, « les fist escheller et mitrer en la place du For appartenant à ceux du chapitre et après les fist ramener en prison ». Il les y détenait encore en 1474, sans que les chanoines eussent jusqu'alors osé en appeler.

Onze ans après, le 2 décembre 1485, Jean de Bourbon mourait et ses successeurs semblaient avoir témoigné à Monistrol une prédilection aussi marquée que celle qu'avait professée de son vivant l'abbé de Cluny pour cette localité. Geoffroy de Pompadour et, après lui, Antoine de Chabannes aiment à y séjournier. Ils y favorisent, notamment, et s'occupent, tour à tour, de l'École dite du Chapitre, proche de leur château, et qui n'est autre qu'un établissement pour les jeunes étudiants, jadis établi par leurs prédeceurs (2).

La ville est depuis longtemps fortifiée et par conséquent lieu sûr. Elle est qualifiée « ville close » dès 1449 et si, dès le début de 1361, elle est tombée aux mains des routiers qui inspirent alors une telle crainte que les paysans, emportant avec eux leurs meubles, doivent se retirer au fond des bois, cet effroi, à vrai dire, est de courte durée puisque, quatre ans après que les compagnies ont envahi la cité, la population obtient du duc d'Anjou qu'un marché y soit établi tous les samedis (3). Dès le début de 1523, l'évêque Antoine de Chabannes y crée à son tour un tribunal d'officialité « pour ouyr, dit l'ordonnance en parchemin, décider et terminer toutes cauzes civilles, spirituelles et aultres ». Le 22 avril de la même année, le chapitre et les consuls du Puy en appelaient

d'ailleurs au Roi et au parlement de Toulouse contre cette novation (1).

Durant les luttes entre Armagnacs et Bourguignons, la demeure épiscopale, restaurée tour à tour par François de Sarcus et Antoine de Saint-Nectaire, avait eu fort à souffrir. Les guerres de Religion ramènent à Monistrol les désordres et les excès de tous genres. Un assez curieux procès-verbal, en date du lundi 29 décembre 1567, précise, en effet, que le dimanche 2 août 1562, « un homme se disant le capitaine L'Espine, autrement Le Mas, comme principal ayant charge du baron des Adreiz, avec grande suite d'armée degens tant à cheval que à pied » entre dans Monistrol, « s'ache-minans et prenant son chemin pour aller assiéger le Puy » qu'il eût voulu rendre à son obéissance ou à celle du capitaine Blacon.

Les religieux sejournent dans la ville jusqu'au mardi matin et, dès leur arrivée, y saccagent et pillent tous les joyaux, ornements et vases sacrés de l'église, emportant et brûlant devant le grand portail lant les papiers et livres en grande quantité que les images de saints « au grand préjudice et domaige du châpitre », allant jusqu'à jeter au vent les archives de la maison consulaire. Cependant, la chasse d'argent de Saint-Marcellin et d'autres reliques ont échappé à leurs investigations. Mathieu de Chabannes, secrétaire du chapitre, a eu l'heureuse idée de les cacher dans sa maison et de les y mettre à l'abri « soult terre », au lieu « le plus secret qu'il avoit peu ». Le malheur veut qu'il soit appelé à loger sous son toit le capitaine Rignard, guidon de la Compagnie du vicomte de Bourniquet, lequel n'a de répit qu'il ait mis la main sur ces richesses. Les ayant découvertes à force de recherches, il se les approprie et les emporte, saccageant dans l'église avant de partir, ce qui restait d'objets de valeur (2).

(1) *Op. cit.*, p. 57.
(2) Ainsi que l'attestent notamment des reconnaissances de 1490 et 1494.
(3) Jacques Moncat, *Les grandes compagnies en Velay*, Paris, 1923, in-8°, p. 191.

(1) E. Delcambre: *Un inventaire intitulé des archives du consulat du Puy, Le Puy, 1932*, in-8°, p. 79.
(2) *Bullet. Soc. d'agriculture du Puy*, 1914, p. 1 des Documents.

(3) *L'Église anglaise ou Histoire de l'église de N.-D. du Puy*, p. 77 (note 1).

À maintes reprises, depuis, les huguenots vinrent assiéger Monistrol, particulièrement, en 1570, où ils pillèrent un des faubourgs et incendièrent l'hôpital (1). Un peu plus tard, d'après l'*Almanach* de 1788 de l'abbé Laurent, les religiomnaires en assez grand nombre auraient éprouvé sous ses murs une vigoureuse résistance et auraient été repoussés avec perte. C'est ce qu'atteste une transaction consentie, en 1577, entre ses habitants et Antoine de Saint-Nectaire. La ville, d'ailleurs, subissant l'influence de l'évêque, s'est de suite déclarée pour la Ligue, ce qui lui vaut, dès le mois de février 1590, d'être occupée par une garnison royaliste qu'y envoie François de Clermont de Chastel, Gouverneur du Velay. L'effectif se compose de 30 hommes de guerre à pied, sous le commandement du capitaine Jean Tourton, d'Yssingeaux, tandis que le château est défendu par 25 hommes d'armes sous les ordres du capitaine Jean Brossier de Massboyer (2). Après la prise d'Espaly et à la suite d'un accord, Monistrol et son château sont remis à Saint-Vidal « pour être gardés jusqu'à l'entière pacification du pays. » Le gouverneur y vient plusieurs fois et en fait réparer les fortifications. La garnison, commandée alors par Jean Motier de Champetière, seigneur de Paulin, y est renforcée et élevée à 150 arquebusiers dont les compagnies, si l'on en croit un compte de Jacques Dulac, visé par l'annotateur de Burel (3), se succéderent et eurent pour capitaines particuliers MM. d'Oradour, Biolhet, Laforet, de la Rochette et du Mas. En février 1591, toujours d'après le même compte, M. de Hautvillar séjourna à Monistrol, avec 25 cuirasses, pour empêcher les courses et ravages du capitaine royaliste Langlot et de ses troupes postées à Beauzac. Peu après, M. de Champetière y entretenait aussi, durant un mois, 22 cuirasses afin de résister à M. de Chastel qui est à Saint-Didier.

Au printemps de celle année 1591, Monistrol tient toujours pour la Ligue et ne tarde guère à être envahie par les *croquants* (4). Le 3 avril 1591, le revenu annuel de l'hôpital de Monistrol n'étant que de 5 écus environ, plusieurs habitants, seigneurs et prêtres font des donations à cet établissement restauré pour l'entretien des pauvres, des pèlerins et des voyageurs. Le capitaine Guillaume de Chabanne, le chanoine Guillaume Courage et Jacques Maret, marchand, en sont nommés les administrateurs. (Archives de Causans : communiqué de M. le chanoine Mercier).

(2) Burel, *Mémoires, Le Puy, 1575, In-4°, p. 487.*
(3) *Op. cit., p. 253 (note).*

qui, sous les ordres de Louis Syboule, commandant du château voisin de Paulin, parcourrent le pays de *déla les Bois*, sommant les villages de se ranger du parti du Roi et de refuser la laïle aux receveurs de la Ligue. La plupart de ces bandes ne sont animées que de l'espoir du pillage, s'attaquant aussi bien aux propriétés des royalistes que des Ligueurs. Elles dévastent les environs de Monistrol, brûlent le château de Champetière, saccagent celui de Boucheyrolles dont le possesseur est un royaliste de vicille date : Claude Roynard baron du Villard et, finalement, cette insurection, véritable jacquerie, prend une telle ampleur que le gouverneur du Puy, M. de Lestrange, se voit contraint de réunir des forces et parvient, non sans peine, à chasser les *croquants* de Monistrol (1). Avec l'année 1596, le calme revient peu à peu. La ville se soumet à Henri IV qui, en retour, décharge ses habitants du paiement de la dîme et de ses arrérages. Elle fait désormais partie du département du duc de Joyeuse, lieutenant du gouverneur de Languedoc et, par lettres royales de 1597, confirmées par arrêt du parlement de Paris, le seigneur de Champetière doit restituer la place à l'évêque (2).

Jacques de Serres est depuis un an, à peine, sur le siège de St. Georges. Il semble s'être peu occupé de Monistrol, absorbé qu'il fut, durant son épiscopat, par une foule de soucis de l'ordre temporel aussi bien que du domaine spirituel. Par contre, son neveu et coadjuteur Just de Serres, appelé à le remplacer dès le mois de février 1621, pour enfin réaliser, vers la fin de l'année 1626, un projet qui lui tient à cœur : parcourir son diocèse, ce que ses prédécesseurs, avoue-t-il, n'avaient pu faire depuis de longues années. Le 27 septembre, fête de St. Côme et de St. Damien, si l'on s'en rapporte au procès-verbal de cette visite pastorale (3), l'évêque part du Puy et arrive le même jour à Monistrol. Il est accompagné de l'archiprêtre de cette ville : Marcellin Beget, docteur en théologie, chanoine de Notre-Dame, de Baptiste de Fay, chanoine de Saint-Paulien, docteur en théologie, son aumônier, d'Antoine André, docteur en théologie, curé du Monastier-Si-Chaffre et

(1) Burel, *op. cit., p. 425 (note).*

(2) D. Vaissette, *Hist. gén. de Languedoc, t. V. Presses coll. 328 et suiv.*

(3) *Tablettes hist. du Velay, II, p. 333-334.*

archiprêtre de Solignac, des pères Jésuites : Antoine L'Amour, prédicteur de la visite et Etienne de Leuze, pénitencier, d'Antoine Royet, notaire apostolique, de plusieurs domestiques, enfin, formant son train habitué.

Le 29, le prélat fait son entrée solennelle au lieu dit de Chabannes et il est reçu en grande cérémonie par le chapitre de St-Marcellin, par les officiers de Justice, les consuls, les notables et un grand concours de peuple. Il visite aussiôt la collégiale, examine les dix autels et les reliques, notamment le chef de St-Marcellin « rellevé en bosse, dit le procès-verbal, couvert d'argent, avec sa mitre aussiy d'argent, auquel reliquaire y a une vitre au dessoubz de laquelle on reconnoit la machoire et quatre dents ». Puis, « après avoir osté la mittre d'argent posée sur le dict chef, se trouva ung cristal au dessoubz duquel se voit partie du crâne de saint Marcellin » (1). Dans un autre reliquaire d'argent, en forme de tour, il est présenté à l'évêque, « à travers des cristaux qui l'environnaient, un doigt dudit saint ». Enfin, il lui est exhibé « ung grand coffre de bois, façonné et doré, dans lequel (se distingue) la plus part des ossements de saint Marcellin ».

Just de Serres s'enquiert aussi des institutions et usages des chanoines, vicaires, choriers, habitués et officiers du chapitre. Le 30 septembre, il examine les lettres de prêtre, les titres des collations des prébendes et se rend au cimetièrerie. Le jeudi, 1^{er} octobre, il commence dès 5 heures du matin la consécration des sept autels de l'église qui avaient été profanés pendant les guerres de religion et, le même jour, étant dans son château de Monistrol, il commet Marcellin Beget, Antoine André et Claude Moret pour visiter les églises et oratoires de Reverolles et les châteaux de Paulin et de Chambon.

Le 2 octobre, Just de Serres visite l'hôpital situé hors de l'enceinte de la ville, en présence de Claude Moret, administrateur désigné par le chapitre, de Jean Baillard, administrateur pour la ville et des deux hospitaliers qui se consacraient au service des pauvres. Le 3, il rend une ordonnance sur les marguilliers de la collégiale et les maîtres de l'Hôtel-Dieu, approuve la confrérie du St. Sacrement et les statuts de celle du Rosaire fondée le 27 mai

1618 par le P. Théodore, capucin. Le dimanche 4, il administre la confirmation. Le 5 octobre, il interdit au chanoine de Boucheron de dire la messe pendant quatre mois et « le prive pour le même temps de la ponction ». Il fait aussi un règlement sur les messes de dévotion, célébrées dans la paroissiale et sur le matériel de l'église. Le même jour, après avoir fait public, devant les chanoines capitulairement assemblés, des statuts sur le temple et le spirituel du chapitre, il donne quittance de son droit de procuration.

Le procès-verbal de cette visite pastorale constate encore que l'église de Monistrol était trop petite pour les jours de fête. C'est donc probablement après 1626, d'après M. Noël Thiolier (1), qu'on a abattu les bas-côtés pour les agrandir et leur donner une largeur supérieure à celle de la nef.

On l'a fait justement remarquer, tout en maintenant avec fermeté les prérogatives de sa charge. Just de Serres n'eut garde d'oublier que le ministère de l'évêque est « un ministère de création ou de résurrection ». Aussi y eut-il, sous son épiscopat, une véritable renaissance d'œuvres religieuses et c'est autant à ses encouragements qu'à sa grande sollicitude que Monistrol dut, entre autres, le 12 novembre 1626, la fondation de son couvent de Capucins. L'acte fut reçu par le tabellion royal Jean Verjac en présence du prélat, du chanoine Claude Moret, de Charles de Chabannes, coseigneur de Montregard et de Marnas, d'Hector de Beget, seigneur du Monteil et autres. Par cet acte, Guillaume de Chabannes, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, habitant de Monistrol et qui avait vaillamment combattu dans les rangs de la Ligue, donnait à sa ville natale huit cents livres pour être employées à « l'achapt d'un fond et à la bastisse d'une maison commode à loger les R. R. P. P. Capucins, qui étaient priés d'accepter la dicte maison pour y vacquer, selon leur institut, à l'instruction spirituelle des ames ». Crainquant, sans doute, que la donation faite par lui fut insuffisante, dans un codicille à son testament, daté du 12 août 1627, Guillaume de Chabannes, ajoutait 400 livres de plus et, à peine inhumé, ses héritiers achetaient le 18 août de la même année, pour loger les religieux qui devaient

(1) Op. cit., p. 124.

sc livrer spécialement à la prédication, une « maison à tuiles » avec jardin attenant, le tout situé près de la place du Marché (1).

Deux nouvelles acquisitions, en septembre 1627 et mai 1628, complétèrent heureusement le couvent que les capucins reconstruisirent presque entièrement à neuf et qu'ils occupèrent jusqu'au 12 février 1790. En 1689, la bibliothèque assez riche, l'église et le clocher du monastère ayant été la proie des flammes, les États du Velay accordèrent une somme de 500 livres pour réparer ce désastre (2). Au début du xix^e siècle, comme l'on sait, les bâtiments en question, récupérés par l'abbé de la Bruyère, curé de la paroisse, furent convertis jusqu'en 1906 en petit séminaire.

L'exemple donné par Guillaume de Chabannes fut suivi, huit ans plus tard, par Jacques de Beget sgr du Besset, bailli général du Velay qui, assisté du consul Laurent Fayolle, s'obliga, le 17 janvier 1634, au nom de la ville de Monistrol, à fournir 8000 livres afin de subvenir aux premiers frais de l'établissement du couvent des religieuses Ursulines. Une demoiselle Lucrèce de Bonnaud, originaire du Maconnais, ayant généreusement fait don de cette somme, les Ursulines venues de Saint-Chamond, au nombre de six, s'installèrent à Monistrol dès le 17 avril de la même année et y formèrent une communauté qui ne tarda pas à s'accroître. Elles acquirent, le 16 octobre 1634, de François Le Blanc de Chantemule, un premier immeuble auquel d'autres vinrent bientôt s'adjointre, tous situés entre le château, la porte dite *de l'Hôpital* et les murs d'enceinte. Une église provisoire fut même édifiée et, à partir de 1653, le nombre des novices augmentant, d'importants agrandissements furent accomplis avec l'assentiment des consuls.

Dans les premières années du xvii^e siècle, une dure épreuve s'abattit sur le couvent. Un formidable incendie contraignit les religieuses à se disperser et ce n'est guère qu'en 1715, après avoir relevé les ruines de leur maison, qu'elles purent à nouveau y rentrer. La Révolution devait à son tour les en chasser brutalement en 1793. Les bâtiments et terrains annexes, vendus en 1796, ne

purent être rachetés par elles que vers 1822 époque où elles s'y réinstallèrent définitivement (1).

Mgr Just de Serres mourrait le 28 août 1641 et Henri de Maupas du Tour, qui lui succéda, recevait en 1643 la consécration épiscopale. Présidat à la phisyonomie gracieuse et fine, aux yeux clairs, au port de tête imposant, son portrait conservé dans la collection de Monicornet révèle un prétre de grande lignée et de haute vertu, en même temps qu'il reflète un air sacerdotal qui fait penser à celui du Fénelon.

Il ne semble pas s'être beaucoup soucié de Monistrol, très absorbé qu'il fut par la formation d'un clergé nouveau, établis- sant en 1652, au Puy, un Grand séminaire, organisant de nombreuses missions, missionnaire lui-même, et luttant longtemps contre les Polignac pour la sauvegarde de ses droits jusqu'au jour où, la lutte tournant à la guerre civile, abreuvé de dégoûts, il sollicita et obtint son changement de résidence.

Armand de Bâlhune, qui le remplace, n'est âgé que de 24 ans. Il est le petit-fils du célèbre Sully et ses traits caractéristiques, au nez arrogant, au regard bieveillant ont été suffisamment popularisés, ne serait-ce que par la fameuse gravure de Jacques Jollain. Le nouvel évêque du Puy est doué d'un caractère aigre, supportant difficilement les obstacles et les contradictions. Il aime le luxe et dépense sans compter. Grand ami des arts, les artistes ont en lui un véritable protecteur qui se plaît à seconder leurs talents.

Jusqu'à sa venue en Velay, Monistrol est la maison de campagne de nos évêques où ils aiment à venir se reposer, une maison de campagne à l'allure de forteresse, plutôt d'aspect sévère et qui a remplacé pour eux celle alors détruite d'Espaly. C'est, suivant les termes d'un précieux mémoire que nous a obligièrement communiqué M. le chanoine Mercier (2), « un vieux château fort, flanqué de plusieurs tours, sans jardin, sans cour ny autres issues, et inhabitable. » Mgr de Béthune va transformer, en

(1) Notes manuscrites, communiquées par Madame la Supérieure de l'Institution du Sacré-Cœur, à Monistrol.

(2) *Ibid.*, II, p. 77.

l'embellissant, tout cela et, après y avoir dépensé plus de cent mille livres, en faire une véritable demeure de plaisance, peuplée de merveilles et d'objets d'art.

Il commence par « construire plusieurs nouveaux bâtiments entre les tours, une grande galerie, deux beaux degrés de pierre de taille, plusieurs cabinets et une vaste orangerie ». Puis, il ménage « une grande cour d'entrée qu'il fait clore de murailles après en avoir aplani le terrain rempli de rochers ». C'est dans cette cour que se tenait notamment le marché des blés, ce qui facilitait grandement la levée de la leyde, d'un revenu alors considérable.

Le prélat acquiert ensuite plusieurs maisons qu'il fait démolir de même qu'il se rend maître d'aures fonds qui ne tardent guère à être « aplani, améliorés et réduis en pastures et jardins potagers, plantés d'arbres, terres labourables et près à cueillir 40 ou 50 charretées de foin ». Il crée de la sorte « un parc de plus de cent arpents, entouré de bonnes murailles bâties à l'aide de pierres extraites des roches que l'on fait sauter par des mines ». Puis, il batit une grande écurie et « au dessus, des greniers à servir le foin et le bois ». Le livre de raison tenu par l'évêque lui-même nous révèle que ces restaurations, effectuées sous la surveillance du frère ermite Jean Cottin, avaient coûté fort cher. Les différentes parcelles achetées à l'effet de clore la basse cour se montaient à 1200 livres, les frais employés à la fermer à 3983. Pour les acquisitions en vue de créer la ménagerie, 680 livres avaient été dépensées et 111 pour clôturer cette ménagerie. Afin de rendre plus vaste la grande écurie 4577 livres avaient été nécessaires ; pour acquérir les fonds dont fut formé le grand jardin, au dessous de la terrasse dite de l'« Étoile » ou pour les murs de ce jardin 449 livres, pour clore le grand enclos : 7390 livres. Aussi, afin de faire face à ces dépenses, suivant acte reçu le 25 août 1684 par Busset, notaire royal à Monistrol, Mgr de Béthune avait-il du sousscrire une reconnaissance de dette de 10.000 livres au profit des Dames religieuses et communauté du couvent du Refuge de St-Maurice du Puy qui avançaient cette somme à l'Évêque à l'aide « des dotations des filles reçues religieuses au dit couvent ».

Les travaux durèrent huit ans. Le château et le parc furent ornés et aménagés avec un goût parfait. Ce n'était, au dire de

contemporains, que « bassins », frais ombrages, statues, vasques, grottes, terrasses et superbes allées ». Les suisses ou portiers occupaient les chambres se trouvant à côté de la porte du pont-levis. Deux chiens de pierre gardaient l'escalier qui conduisait du château au « jardin à fleurs ». Dans ce jardin on pouvait voir « 415 pots en terre de Bas ou d'Alleyras, 24 jasmins d'Espagne, 3 petits orangers sauvages, 2 myrtes, le reste était garni de plantes de différentes espèces ».

L'intérieur du manoir répondait, du reste, par sa munificence à la beauté des bosquets et des ombrages qui l'entouraient. Ce n'était partout et à profusion que toiles de prix, sculptures et dorures de choix. De bonne heure, en effet, Armand de Béthune, protecteur de la famille Vaneau, l'a faite venir de Montpellier pour l'installer à Monistrol. Il en a composé, pour ainsi dire, sa maison. Isabeau Vaneau, sœur du célèbre sculpteur, a épousé en 1691, son élève favori, Mathieu Bonfils, dans la chapelle de l'évêque. Son autre sœur, Jeanne Vaneau, est chargée du gouvernement domestique dans le château et figurera plus tard parmi les légataires du prélat, une légataire dont le legs ne sera, d'ailleurs, jamais payé. Simon Vaneau remplit les fonctions de valet de chambre ; Jacques et autre Simon sont occupés comme ébénistes à la décoration de la demeure épiscopale. Celle-ci s'orne de plafonds et de cheminées admirablement sculptés, de statues et de bas-reliefs entièrement travaillés dans le bois et dont, malheureusement, il ne reste plus grande trace.

Dès 1681, Pierre Vaneau s'installe au château et de son atelier sortent ces nombreuses consoles, ces larmes accompagnant les cheminées au nombre au moins de quinze, la plupart de ces sculptures de maître qui sont aujourd'hui l'ornement du musée et de collections particulières. Il y sculpte le fameux *Trophée du roi de Pologne* qui semble, en 1686, avoir été à peu près terminé, transporte son atelier au Puy dès 1683, revient à Monistrol au début de l'année 1688 et y exécute notamment l'ancien autel de St-Anne d'Aurec. C'est lui qui organise au château un véritable culte en faveur de Jean Sobiesky, allié du Mgr de Béthune et que le frère Théodore dit avoir été « destiné du Ciel à saper les fondements de la tyrannie ottomane ». Une chambre du manoir est appelée « Chambre du Roy de Pologne ». Elle est entièrement

ornée de souvenirs du monarque. De nombreux portraits de ce prince s'y trouvent, ainsi que toute une série de tableaux rappelant ses victoires.

Ce n'est du reste point là la seule pièce ornée de peintures. Si l'on parcourt l'inventaire dressé en mars et avril 1704, après la mort du prélat (1), on est surpris de la quantité inimaginable de toiles, de portraits et de paysages de toutes sortes qui décorent les murs. Dans la grande salle d'entrée, ouvrant sur la cour, de même que dans le salon attenant et l'antichambre qui lui fait suite, on ne voit que natures mortes, poisson ou gibier, scènes diverses, adroïtement traitées et le grand tableau en large, « avec sa bordure taillée et dorée en sculpture » du sieur Servant, « où les pillards du Plo sont représentés », épisode sans doute de l'échauffourée du 16 octobre 1594 entre les Ligueurs du Puy et les Politiques commandés par M. de Chastie. La chambre de l'Évêque est un véritable musée. Sur la cheminée s'étale un paysage des Flandres, au dessus de la porte d'entrée les portraits du Roi et de la feuë Reine, à droite, une « *Madeleine mourante* », sur la porte du cabinet voilé se distinguent les traits d'un jeune enfant qui tient une lampe, au dessus de la porte communiquant à la galerie basse, l'*Astrologie*, à droite de la cheminée, *saint Laurent distribuant aux pauvres les vases sacrés*. Dans les pièces du second étage, un beau mélangé. Des paysages : *le Printemps et l'Automne*, *l'Hiver et l'Été*, *l'Histoire de Moïse*, *l'Annonciation*, *saint François de Sales*, *le Martyre de saint Laurent*, *Le Capitole*, *Andronide*, *Sanson*, *Proserpine*, *La charité romaine*, *sainte Catherine*, *sainte Agathe*, *saint André*, *saint Georges*, *sainte Cécile*, *Les gueux*, par Servant, la *Distribution des pains*, le *Tribut de César*, *l'Histoire d'Alexandre en neuf tableaux*, *Tobie*, les *Noces de Cana*, le *Souper d'Emmaüs*, quinze marines en détrempe, quatre grandes perspectives de Michel Boyer, dix paysages de Chalmeçon, une *Annonciation*, un *Crucifiement du Tintoret* (2).

Beaucoup de portraits, aussi, des dames de la Cour : Mesdames de Verneuil, de la Vallière, du Lude, la Reine de Suède, Mazarin, Henri IV, Sully. Quatre vingt dix-sept « têtes vieilles de personnes illustres », quarante peintures de pots de fleurs différents,

(1) Archives de Caenans (communiqué de M. le chanoine Mercier).

(2) Ibid.

des crayons, des pastels et sanguines, des chasses et tableaux de Scovin. Les meubles meublants, de leur côté, ne laissent rien à désirer. On y trouve des guéridons en assez grand nombre, des consoles de prix, des clavécins, des tapis de Turquie. Quelques-uns de ces meubles périront, malheureusement, lors de l'incendie qui eut lieu au château après la mort de Mgr de Béthune : « C'est un miracle, écrit le 3 janvier 1711 à l'abbé Arcis la veuve Dupuis née Basset, que tout Monistrol ne soit anéanti et par un feu si précipité. Tout le monde a perdu mais nous devons attribuez notre conservation à St Marcellin qui d'abord que l'on y eut porté au château le vent se changea, nous voyons à la plasse une pluie de charbons de feu ; s'cestoit une desolation, sans un bon secour tout le château seroit brûlé » (1). A cette lettre en est jointe une autre de Mlle de Meneville, datée du même jour et destinée à la comtesse de Rouville, légataire générale et universelle de Mgr de Béthune, donnant la liste des objets ayant péri au cours de cet incendie. On y voit figurer : un lit de velours rouge avec ses garnitures, des chaises, un second lit de damas rouge, un troisième de taffetas cramoisi, un quatrième de taffetas de Chine, un cinquième de taffetas citron, un sixième de taffetas vert, un canapé de panne de même couleur, tous les tableaux de l'*Histoire d'Alexandre* avec leurs cadres bleus et blancs, le grand portrait du Roi de Pologne, trois perspectives, une horloge, un prie-Dieu. Le lit violet a été garanti, y est-il dit, et tout le restant du mobilier mis dans une galerie du château par les soins de M. Girardin (2).

Armand de Béthune n'avait pas été témoin de pareil désastre. D'après un mémoire de M. de Saint-Martin, son écuyer, revenant de Grenoble où il avait fait son testament le 25 mai 1703, le prélat, dès le 19 septembre, avait eu à Monistrol une attaque d'apoplexie et s'y était allité. Il y reçoit les soins du médecins Bouchetard, qu'on est allé querir à Saint-Bonnet. La comtesse de Rouville, sa sœur, et ses deux filles viennent le rejoindre le 1^{er} décembre. Une nombreuse domesticité l'entoure. On compte alors à ses ordres non moins de 26 serviteurs parmi lesquels

(1) Archives de Caenans.
(2) Ibid.

Dode, organiste à qui l'on paie 100 livres par an, Mondon, musicien, 50 écus, Geoffroy, maître d'hôtel, 300 livres, Bertrand, cuisinier depuis 18 ans, 200 livres. Chrétien Glet, plus tard imprimeur au Puy, est son valet de chambre, Marlin, son aumônier, Jacques Gaucher, son intendant, Chansereau, son sommelier, Gondalier, son jardinier, Grange et Dauphiné, ses domestiques particuliers, Claude Ruard son muletier et Pierre Vénard, son palefrenier (1).

L'évêque meurt à Monistrol le 10 décembre 1703, ayant désigné, parmi ses exécuteurs testamentaires, l'abbé Antoine Arcis, son grand vicaire, et François-Armund de Colomb de la Tour-Beauzac, premier président au Présidial. Il a demandé à être inhumé dans la chapelle des Religieuses du Refuge du Puy, « sous le second reliquaire à gauche » et son corps, après avoir été embaumé, est exposé pendant trois jours au château et huit jours dans l'église de Monistrol. On paie à cet effet 48 livres à Vacheron, marchand d'aromates et 34 livres à Bernard, comme aussi à Mathieu Peyron, marchand de Monistrol, qui a fourni « 32 aunes de cadiis noir pour étoffer la litière où le corps de Monseigneur fut porté au Puy, faire des caparassons aux mulets ou tendre de noir la chapelle St-Marcelin. » Puygros, menuisier, reçoit 18 sols pour avoir planchéyé le sanctuaire de l'église où les entrailles de l'évêque sont déposées, tandis que les sonneurs de cloches touchent 8 livres et 15 sols (2). Pour faire face à ces frais funéraires et à ceux de dernière maladie, solder aussi les salaires de la nombreuse domestique du prélat, Madame de Rouville, qui a accepté sous bénéfice d'inventaire, doit obtenir l'autorisation de vendre la vaisselle d'argent. En effet, on ne trouve alors aucun denier comptant et de nombreuses difficultés surgissent au moment du règlement de la succession. Mgr de la Roche-Aymon, qui a remplacé Béthune, ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que tous les tableaux attachés aux muraillages soit de l'évêché, soit des autres maisons épiscopales, lui appartenant ? Les exécuteurs testamentaires soutiennent le contraire, disant que le défunt les faisait souvent changer de place en portant de Monistrol au Puy et du Puy à Monistrol, que par conséquent, ils ne pouvaient être considérés comme meubles

fixes. D'où inventaire sur inventaire et contestations sur contestations. De leur côté, les créanciers s'agencent, on n'en compte pas moins de 87 dans un jugement du 14 septembre 1712 et devant une situation aussi critique, après la vente plus ou moins fructueuse du mobilier et des objets d'art, tant au Puy qu'à Monistrol, certains même transportés à cet effet à Paris, la comtesse de Rouville finit par répudier une succession qui lui a valu de gros ennuis (1).

Une requête des exécuteurs testamentaires d'Armand de Béthune au Sénechal du Puy a été jusqu'à exiger qu'un inventaire fut dressé des livres et autres objets garnissant, alors, l'ermite de Monistrol jadis fondé par le prélat défunt au milieu des côtes de Bilhards. Cet ermitage de St-Georges avait été « estable près la ville, joignant l'enclos de l'Évêque », dès le 43 mai 1674. En remerciement des grands services que lui avait rendus le frère Jean Coppin, lors des réparations et de l'achèvement du château de Monistrol, Mgr de Béthune y avait appelé l'ermite, directeur et visiteur de la congrégation de St-Jean Baptiste, fixé alors sur les bords de l'Ance, tout près du « dessert de Chaumont paroisse de Boisset ». Il est fait de ce personnage un grand éloge dans l'acte de fondation parvenu jusqu'à nous (2), homme « d'un singulier mérite et vertu extraordinaire, y est-il dit, lequel pendant huit ans entiers avait conduit avec un exemple et édification et capacité merveilleuse, tous les bastiments (de l'évêque), ménagé ses acquisitions et enfin mis dans sa perfection une dépense de vingt et six mille escus pour sa bonne économie en profit et amélioration de la manso épiscopale ». C'est pour lui « donner une marque éternelle de sa gratitude et estime » que le prélat l'ouvre doucement à sa faveur, l'ermite « joignant l'enclos de son grand jardin » sous le vocable de saint Georges et lui octroya la somme de 300 livres annuels et perpétuels pour y entretenir deux prêtres et un frère, tenus de célébrer à perpétuité, tous les vendredis de chaque semaine, une messe qu'ils doivent « sonner en bransle de leur cloche, à 9 heures du malin » et tous les dimanches, à la même heure, une autre messe dite à l'intention de l'évêque siégeant. L'ermite en question devait être également « le chef

(1) Archives de Causans.

(2) *Tablettes hist. du Velay*, II, p. 385.

et la mère des hermitages du diocèse ». L'oratoire en était dédié à saint Maurice et achevé à la fin de 1692. Le frère Jean Coppin y installa les premiers ermites qui devaient l'habiter (1). Il semble, lui même, y avoir peu séjourné, préférant aux côtés de Billard sa solitude de Chaumont. Il écrit, en effet, à cette époque, *Le Bouclier de l'Europe*, qui paraîtra en 1683, ouvrage divisé en cinq livres, contenant des avis politiques et chrétiens, des souvenirs de voyage en Turquie, Égypte, Phénicie, dans la Thébaïde et la Barbarie et où l'on retrouve les curieuses impressions de l'auteur, « ancien capitaine-lieutenant de cavalerie, consul de France à Damiette et syndic de la Terre-Sainte » (2).

François Bochart de Saron de Champigny, plus connu sous le nom de Frère Théodore, paraît, lui, avoir été, au contraire, le principal solitaire et cénotile de l'ermite Saint-Georges de Monistrol. Il affectionne cette retraite, instituée, suivant sa propre expression, « pour servir de port à ceux que le trop d'âge ou le défaut de biens ou de génie fait rejeter des monastères ». Il y travaille avec ardeur à l'*Histoire de l'Église angélique de N.-D. du Puy* qui paraîtra chez Delagarde en 1693, 50 ans environ après la 3^e et dernière édition de l'ouvrage d'Odó de Gissey que l'ermite essaiera d'imiter sans l'égalier. Le 13 avril 1713, en présence de témoins et devant Aubert, notaire royal de Monistrol, il fait son testament et après avoir élu sa sépulture dans la chapelle de l'ermite, « à l'endroit où il sera trouvé à propos », il demande « à estre enterré avec la plus mauvaise de ses robes ». Puis, il institue pour légataire particulier Raymond Niron, à qui il lègue 400 livres, tous ses habits, linge, draps et serviettes et « toute la terraille » à l'exception d'un calice que feu le R. P. Jean Coppin avait apporté du désert de Chaumont et qui devra être rendu aux frères de cette maison. Il ne meurt que le « 16 février 1716, environ midi », et l'inventaire dressé après son décès est assez significatif pour que nous nous permettions de le rapporter (3).

On y voit figurer, dans la cuisine : deux maies à pétrir, une lichefrite, une broche. Dans la chambre de l'ermite, neuf chaises et une table bois noyer et « lornoyés », presque neuves, une

couche bois pin, avec pailasse, trois tringles fer pour rideaux, un matelas garni d'une étoffe verte, un prie-Dieu en noyer, 31 pièces de porcelaine fine destinées à la garniture de la cheminée, quatre coussins garnis de cuir peint, sept garnis d'étoffe verte et deux de toile rayée, 23 petits tableaux avec leurs cadres et vitres, neuf autres plus petits avec leurs cadres bois doré, trois en plâtre peint, deux à fleurs sans cadre et deux grandes compositions représentant l'une, *la Samaritaine*, la seconde, des fleurs servant d'ornement. On y trouve encore un lit de repos en noyer, 28 images en papier de différentes grandeurs, comme aussi, dix eslampes garnies de toile, de tailles diverses. La bibliothèque, enrichie par Mgr de Béthune, se compose de 284 volumes d'histoire, de théologie, d'art et de littérature. Dans le nombre on contre pas mal de biographies, *L'Astrée*, *Les mille et une nuits*, *Les Contes de fées* et jusqu'aux *Désordres de l'Amour*.....

En 1722, faute sans doute d'entretien, l'ermite a besoin de multiples réparations et le devis établi à cette époque, pour le remettre en état, s'élève à 429 livres. Les capucins semblent en avoir pris possession quelque temps, l'ayant reçu en garde de Mgr de Conflans. Ils durent peu y séjourner car, dès le mois de mai 1724, Jean Gendre, chanoine de St Paulien, se voyait adjuger pour 1.000 livres « l'enclôs, l'église et maison de l'hermitage de Monistrol », le tout alors, entièrement détruit.

.. .

Au cours du XVII^e siècle, les successeurs d'Armand de Béthune : Claude de la Roche-Aymon, qui s'intéressa particulièrement à l'hôpital, Godefroy-Maurice de Conflans, Charles de Beringhen et surtout Georges Le Franc de Pompiugn, écrivain des plus diserts, appelé « le flambeau de l'église de France », continuaient à être les hôtes assidus de Monistrol. Ils y effectuent certaines restaurations, ainsi que l'atteste, entre autres, un mémoire, concernant les années 1724 et 1725, conservé aux Archives départementales de la Haute-Loire (1). Mais c'est surtout Mgr de Galard qui, dès son arrivée au Puy, professa un véritable engouement pour la résidence chère à Armand de Béthune.

(1) Payard : *Nouvelle série de Mélanges historiques*, II, p. 314.

(2) *Tablettes hist. du Velay*, II, p. 325.

(3) Archives de Caunes (Communio. de M. le Chanoine Mercier).

Il aimc à s'y rendre durant la belle saison, rénove l'améublement de la demeure épiscopale et peuple le parc de sculptures anciennes, provenant des fouilles qu'il fait exécuter au Puy, dans le sol de la place du For, y créant de la sorte un véritable muséum. Il s'intéresse également à l'église collégiale de St-Martin, dont les chanoines et le curé sont tous à sa nomination, l'enrichit de beaux ornements et d'un autel en marbre dont il fait lui-même la consécration solennelle le 21 octobre 1787. (1). L'hôpital est aussi, de sa part, l'objet de nombreuses libéralités et il nous a été donné de voir naguère, en provenant, dans une de nos plus belles collections privées (2), des pots de pharmacie en faïence, de trois grandeurs différentes, ornés en leur milieu des armes ou du chiffre du prélat.

C'est l'époque où Monistrol, au dire du célèbre ministre girondin Jean-Marie Roland, qui s'y arrête, avec son ami le conventionnel François Lanthénas, au début d'octobre 1778, « est la première ville du Velay ». — « On y fait, écrit-il à celle qui allait être sa femme, à Mlle Philippon, beaucoup de blondes et de dentliches. Les humains, ainsi que dans tous les environs, y paroissent de bonnes gens, serviables, pourvu qu'on se montre sans fierté. » Et il conclut : « *L'Étoile d'or* est une bonne auberge (3) ».

Mgr de Galard de Terraube, qui habite alors « la maison de campagne de l'évêque », pour employer l'expression de Roland, représentait admirablement, — on s'est plus maintes fois à le faire remarquer, — le prélat de l'ancien régime. Profondément religieux, s'exprimant avec élégance, il est resté légendaire par sa charicte et fut longtemps très populaire en Velay. Nul plus que lui ne mérita le qualificatif de *virtueux*, mot dont on lit à l'époque un tel abus ! Dès le début de la Révolution, il chercha vainement à s'opposer aux idées nouvelles, se refusant nettement à prêter le serment constitutionnel et, d'après les décrets, éancé des lors renoncer à ses fonctions. Aussi, le collège électoral fut-il convoqué le 27 février 1791 pour élire un autre évêque à sa place, place qui n'était que trop enviee ! On sait comment l'évêque

cher l'emporia, notamment, sur Dominique Ollier, curé de Monistrol qui, le 28 décembre 1790, avait prêté le serment de fidélité en présence de la municipalité et aux applaudissements de nombreux partisans lesquels, flattant son ambition, lui laisaient espérer l'évêché du Puy.

Dès le début de mai 1791, ayant reçu l'ordre de quitter sa ville épiscopale, M. de Galard était parti pour Monistrol en compagnie de son vicaire général, le chanoine Desgranges et de l'abbé Roux, professeur de morale au Grand Séminaire, dont il aimait et appréciait les conseils. On peut s'étonner et se demander comment le prélat, en ces temps troublés, avait pu songer à trouver un abri dans sa résidence d'été ? En effet, depuis le 2 novembre 1789, la loi a mis tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation et celle du 20 avril suivant a transféré aux autorités civiles l'administration de ces mêmes biens. L'évêque n'a conservé la libre jouissance du château de Monistrol que jusqu'au 1 janvier 1791, ninsi qu'en fait foi le registre des délibérations du District (1). Comment Mgr de Galard pouvait-il donc y résider au mois de mai ? Nous avouons que nous aurions eu de la peine à déchiffrer cette énigme, restée obscure à nos historiens locaux, si l'extrême en même temps qu'érudite obligeance de M. le chanoine Vacher, secrétaire général de l'Évêché, n'était aimablement venu à notre aide.

Dès janvier 1791, il avait été décidé que le château de Monistrol et ses dépendances seraient alienés et que des affiches seraient apposées à cet effet. Momentanément le tout avait été loué à Antoine Courbon de Saint-Genest qui, de la sorte, avait pu y offrir généreusement l'hospitalité à Mgr de Galard (2). Une lettre du 17 mai 1791 de la municipalité au district et du district à M. de Saint-Genest, — lettre conservée aux Archives départementales, — sur le danger qu'il y a à laisser résider l'évêque du Puy à Monistrol, confirme le fait (3). Si, dès son arrivée dans cette ville et pendant le court et dernier séjour qu'il y fit, le clergé de tout le diocèse vint prodiguer au vénérable pasteur de

(1) Arnaud : *Recueil des événements qui ont eu lieu au Puy et aux environs de 1775 à 1815*. — Le Puy, in-8°, p. 43.
(2) Callig du Dr Olivier, à Champagnac-le-Vieux.
(3) Annuaire de la Haute-Loire, 1875, p. 469.

(1) Archiv. dép. de la Haute-Loire : *1^e registre des délibérations (1790-1791).*

(2) Ibid : *2^e registre des délibérations (1791). — Communio. de M. le chanoine Vacher.*

(3) Ibid : *1^e registre des petitiones reçues et envoyées (1790-1791).*

réelles marques d'affection et de dévouement, le curé de Monistrol, par contre, resta insensible aux efforts déployés par de Galard et son entourage pour l'arracher au schisme. Bien mieux, à en croire l'abbé Péala (1), c'est à Dominique Ollier que devraient être attribués, et le réquisitoire de Moret, procureur de la commune, tendant à l'expulsion du prélat dans les 24 heures, et la lettre que lui écrivit le 16 mai la municipalité, lui intimant l'ordre de partir et que le curé signa le premier. L'évêque répondit avec une grande dignité et comprenant qu'il était « repoussé da llasile sur laquelle il devait le plus complir », sur les injonctions, aussi, de la municipalité, il quitta Monistrol dans l'après-midi du 19 mai. On conte que, lorsque son carrosse passa, près de l'hôpital, devant un café où se trouvaient réunis plusieurs démagogues, un géomètre qui, était avec eux et qui en témoigna plus tard du regret, tira un coup de pistolet, en signe de réjouissance. Ce coup de pistolet, qui, navra de douleur les honnêtes gens, marquait une date dans l'histoire de la cité. Mgr de Galard, renonçant à se rendre au Monastier où les habitants lui offraient un refuge, partait pour l'exil dont il ne devait jamais revenir (2). Aucun de ses successeurs, après lui, ne séjournera plus à Monistrol.

Le 29 juillet 1794, le château et ses dépendances sont du reste vendus à Joseph-Balhazard Bonnet de Chabanoles de Grazac, fils de Bonnet de Treiches (3). Le 18 août, les meubles qui garnissaient la résidence épiscopale sont expressément réservés au profit de la nation, parce que, d'après les registres du département, M. de Galard est « redébâble d'au moins 40.000 livres provenant de son abbaye de Verdun » (4). Basile Manaud, gérant de l'évêque, son ancien intendant demeuré son homme d'affaires à Monistrol, parviendra à en acquérir une partie mise en vente le 23 avril 1792 (5). Un an après, décreté de conspiration par la Convention, Joseph-Balhazard Bonnet est déferé au Tribunal révolutionnaire et ses biens mis sous la garde du dis-

trict. Le 17 nivose an 2, dans l'ancienne demeure des prélates vellaves, on réunit les grains enlevés aux émigrés. Et celle-ci n'ayant pu être à nouveau vendue, dès le 26 messidor il est question d'y transporter les bibliothèques et objets d'art entassés au couvent des Capucins. La chapelle sert de lieu de dépôt des grains réquisitionnés. Le 13 germinal an 3, Pierret fait lever le séquestre sur les biens des deux Bonnet, père et fils, et le 19 thermidor, on rend au conventionnel Bonnet tous ses immeubles et revenus, par conséquent le château, « avec de belles pièces de ferronnerie du ci-devant évêque » (1). Le parc en a été saccagé, le mobilier en partie pillé et, ce qui en restait, vendu en avril 1793 par le District, au prix de 21.000 livres. L'ère de prospérité du château des Évêques est dès lors close. Un décret impérial, en date du 29 octobre 1810, ayant créé, à Monistrol, un dépôt pour 200 pauvres, son château fut acquis à cet effet (2). La dépense était évaluée à 200.000 francs, mais les événements de 1814 et de 1815 empêchèrent de mettre le projet à exécution. Successivement, l'ancienne demeure épiscopale devint la propriété des familles Delamarre, Pagès, de Brye et de Mans (3). Puis, la ville s'en rendit acquéreur et l'hospice des vieillards, ainsi que l'école libre de garçons, en occupent aujourd'hui les vastes bâtiments.

Que de choses il y aurait encore à dire concernant le passé de Monistrol ! Nous n'avons fait qu'en entrouvrir ici les annales, les feuilletant à peine et nous étant contenté, seulement, d'en extraire les faits les plus saillants, les événements les plus caractéristiques. Mais à côté de ces faits, à côté de ces événements, que de personnages, y ayant été plus ou moins mêlés, mériteraient une étude approfondie ! Que de détails et de traits peu connus vaudraient qu'on les cite en leur entier ! Comment, par exemple,

(1) Ibid : 10^e registre des délibérations.

(2) Ibid : Op. cit., p. 285.

(3) Le 16 aout 1811, Arnau : Op. cit., p. 285.
(3) Le 10 février 1812, M. Pagès vendit à M. Camille de Brye le château de Monistrol, sauf le premier étage de la grande tour dont la commune était propriétaire. Après la mort de M. de Brye, le 29 mai 1876, M. Zanon-Marcellin Payolle de Mans acquit le château de Monistrol. Sa fille, Marie Jeanne Gabrielle Alice, mariée au colonel Blanc, out le château de Monistrol qu'après un incendie partiel, elle aliena au profit de la commune.

(1) Conférences du diocèse du Puy, in-8^e, 1845, p. 77.

(2) Op. cit., p. 80.

(3) Archives départementales : 2^e registre des délibérations (1794).

(4) Ibid : Registres du département.

(5) Ibid.

ne pas noter au passage et glorifier comme il convient ceux qui, à leur manière, ont illustré et servi admirablement leur cité natale ? Dans les arts, des sculpteurs comme Pierre Péreyron, André Méalhon, Jacques Maugiron et les Chambonnet ; des architectes comme Durand Aubert ; des orfèvres comme les Mazet ; des graveurs comme Jacques Héritier et Pierre Miramand ; dans les lettres, les Beget et les Chabannes, cet Armand de Charbonnel, évêque de Tarento, devenu à la fin de sa vie humble capucin ; dans les armes, les Motier de Champetières, les Jourda de Vaux, les Charbonnel, les Chabannes à nouveau, les Joubert et les Chabron ; parmi les administrateurs éclairés et les bienfaiteurs, ce même général de Chabron, député puis sénateur inamovible, les Moret de la Chapelle et les Néron ?

A côté de ces illustrations et célébrités, ne devrait-on pas aussi évoquer, d'une façon spéciale, la mémoire du second successeur de saint Georges dont les précieuses reliques reposent toujours à l'ombre du clocher paroissial, sauvées une fois de plus pendant la Terreur ? Ne devrait-on pas remémorer les miracles accomplis par le saint Évêque anicien et que le témoignage d'un Odo de Gissey nous a fiducialement conservés ? En marge, enfin, de tout cela, jetant un regard autour de Monistrol, que de vieilles demeures peuplées de légendes et de souvenirs attirent l'attention ! Folletier, Le Chayla, Paulin ainsi que Le Betz aujourd'hui en ruines, Le Monteil, Martinas, Le Flachat....

Autant de noms qui réveillent dans nos mémoires quantité d'anecdotes, de chroniques ou de réminiscences. Car, c'est un privilège de notre Velay d'offrir à nos yeux à la fois surpris et charmés des paysages singulièrement chargés de gloire. Celui de Monistrol compte parmi les plus significatifs et les plus beaux. Rochebaron, sur son éminence, semble veiller jalousement sur lui et le ruban argenté de la Loire, lui servant de limules dans les défilés de Pont-de-Lignon, après une tournée silencieuse dans la plaine de Bas, l'église et l'illumine avant de s'enfoncer dans les gorges d'Aurec.

C'est de là que part le grand fleuve pour sa destinée nouvelle. Fleuve de montagne jusqu'alors, il va devenir peu à peu l'avenue magnifique qui, sous les ponts d'Orléans, de Tours et de Saumur, apportera dans des contrées privilégiées cette vigueur et cet élan

qu'il doit à ses origines. Il reflètera dans des eaux plus calmes les gloires de la Renaissance et des Valois. Mais ce fleuve français par excellence, le fleuve de Jeanne d'Arc et de François I^r fut d'abord, ne l'oubliions pas, un fleuve vellave. C'est assez dire que la véritable histoire de France prend sa source, ici, chez nous.

Et qui de nous, après ce bref mais vérifique exposé de nos illustrations locales, pourrait vraiment en douter ?



LE REYNAGE DE MONSEIGNEUR SAINT MARCELLIN



Abordons par un simple document l'un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Il s'agit du Reinage de Monistrol. Nous sommes au seizième siècle et on ne disait pas encore la vogue.

Le 22 août 1555, trois personnes se présentent devant Messire Claude Depras, chanoine et syndic du chapitre de Saint-Marcellin, en présence d'un notaire, Maître de Chabanes, qui dresse l'acte de ce qui va suivre.

D'abord André Garnier, habitant du lieu de Chambon, pose sa candidature au Reynage de Monsieur Saint Marcellin "qu'on a accoustumé faire chescune année aux octaves de Nostre Dame d'Aoust pour l'année prochaine". Messire Depras accepte sa candidature et lui demande de verser trois livres quinze sols en argent ou en "joyaulx" pour la décoration et ornementation de l'Eglise.

André Garnier sera le Roi. Il lui faut une Reine. Anna Richarde, femme de Marcellin Bobrun dit Beaune, habitant dudit Monistrol a "mis sus" pour cette charge. Elle versera la quantité de sept livres et demie de cire bonne, pure et marchande. Le syndic du chapitre l'accepte et elle s'acquittera de son dû avant l'année prochaine.

Il faut aussi un "Connétable", "pour porter l'épée devant le Roi". Ce sera **Gabriel Bernard** qui a "mis sus" pour cet "office", pour le prix de 15 sols, dont il s'acquittera dans l'année.

Or un acte du même jour, passé par le même notaire nous dit que ce reynage est organisé par "les confrairies des octaves de Notre Dame d'Aoust et translation de Monseigneur saint Marcellin". C'est à l'occasion de l'entrée dans les confrairies d'un prêtre de la Chapelle d'Aurec, messire Nicolas Gontauld. Un acte notarié est nécessaire parce que le nouveau frère doit être en quelque sorte assuré. C'est à quoi s'engage ici Jean Glavenard: il a "promis garantir et indemniser ledit Gontauld... en ce qui concerne lesdites confrairies et payer tous despens, dommages et intérêts".

Une confrérie pour l'Octave de l'Assomption, une confrérie pour la Translation (à Monistrol) de saint Marcellin: mais elles vont toujours ensemble, elles sont inséparables. Elles sont deux en une et ont les mêmes officiers.

Un acte du 10 juin 1558 nous en apprend davantage: à leur tête elles ont un "chabiscol", et c'est Messire Pierre Chometton, chanoine. Elles ont aussi un trésorier: c'est Maître Jean Richard,

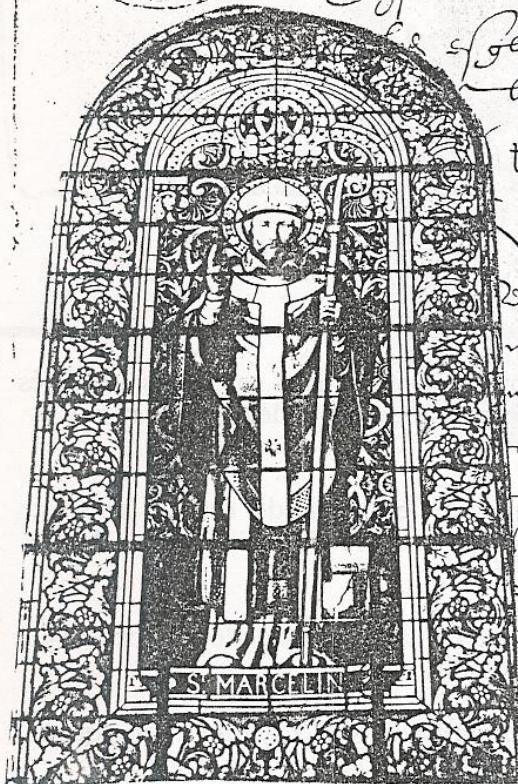
22 Août 1555

23

Instrument du Reynage...
pour Messieurs les Chanoines de Monistrol.
Minutes de Me Chabanes
Arch. Dép.3E 174/31, f° II/II XX III v° (79 v°).

Ein Formular der Regierung der S. T. ausdrücklich
die monatlichen Abrechnungen auszuführen
und aufzugeben. Ich kann gewünscht haben
die Sache der Schauspielerei zu unterzeichnen.

My mil. & my dear & ingentle & my & the King & Queen
for the most dawnt & Est & late is & the Queen And of garnis
of habens on this day of January 1616 & now to be begin



J'infumme po^{ur} mes p^{re}s et flétruis
 le p^uoy et l'ame p^{ar}te Et po^{ur} Anna
 flétruis le fumme et en le flétruis bo^{is} le
 dit bâton sautant des p^uys de l'autre
 po^{ur} li^s

mis mil cinq cent cinquante cinq et le vingt d'août
 le vingt d'août et la première Anna Bifard fumme
 le mardi 6 octobre dit bâton galbant le p^uoy de Laguette
 le p^uoy que l'autre le p^uoy a lautre est en la vallée de la
 che prochain à midi que le p^uoy de C^{on}tr^{au} vallée po^{ur}
 le p^uoy de la Ro^ure p^uoy et le fumme de la Ro^ure
 lequel cinq cent ans de p^uys d'anne dorongé et po^{ur} la
 p^uys d'anne la grande de sept ans d'anne
 sonne p^uys et au vaste de Laguette le p^uoy de la
 le p^uoy de la Ro^ure et en la vallée de la Ro^ure
 C^{on}tr^{au} de la Ro^ure et la Ro^ure et le long Bifard
 le p^uoy que l'autre le p^uoy de la Ro^ure et la Ro^ure

« Le Reinage, qui se célèbre encore comme autrefois dans quelques localités du Velay... était la fête du pays, ainsi nommée parce qu'on y désignait un roi et une reine, qui présidaient aux réjouissances.

« Avec le roi, on nommait un chambellan, un lieutenant du roi, un écuyer, (un connétable), plusieurs officiers et des pages. Avec la reine, des dames d'honneur et des chambrières.

« Tout ce monde défilait, à cheval, dans une brillante cavalcade qui précédait la messe, reprenait après elle, et se continuait, le soir.

« Reine et roi faisaient une offrance pour arroser leur royaume : quelques quartes de vin, quelques livres de cire, une livre d'huile pour les lampions... »

Albert Boudon-Lashermes, *Us et Costumes du Velay*, 1937, p.46.

notaire du lieu des Foyes (cette ferme perchée au dessus du pont de Lignon!). Ils agissent ce jour-là "en leur nom et au nom des autres officiers et confrères". Ils s'accordent avec Jean Bobrun, dit Beaulne, maçon de Monistrol, sur un prix-fait pour les fenêtres de la confrérie.

La confrérie a donc une maison. Grâce au terrier Danhiec de 1494, nous pouvons la situer. Elle est à l'emplacement de ce qui sera plus tard la maison de ville - là où s'élève aujourd'hui l'arbre de la Victoire. C'est qu'en effet, à Monistrol comme en beaucoup d'autres bourgs, la confrérie a été comme la matrice de l'institution communale. Quand Monistrol aura des consuls, elle perdra de son importance. Il ne lui restera plus guère que le Reynage du 22 août - cette fête qu'on praraît ainsi une année à l'avance. En quoi consistait-elle? Nous en parlerons une autre fois.

Philippe MORET

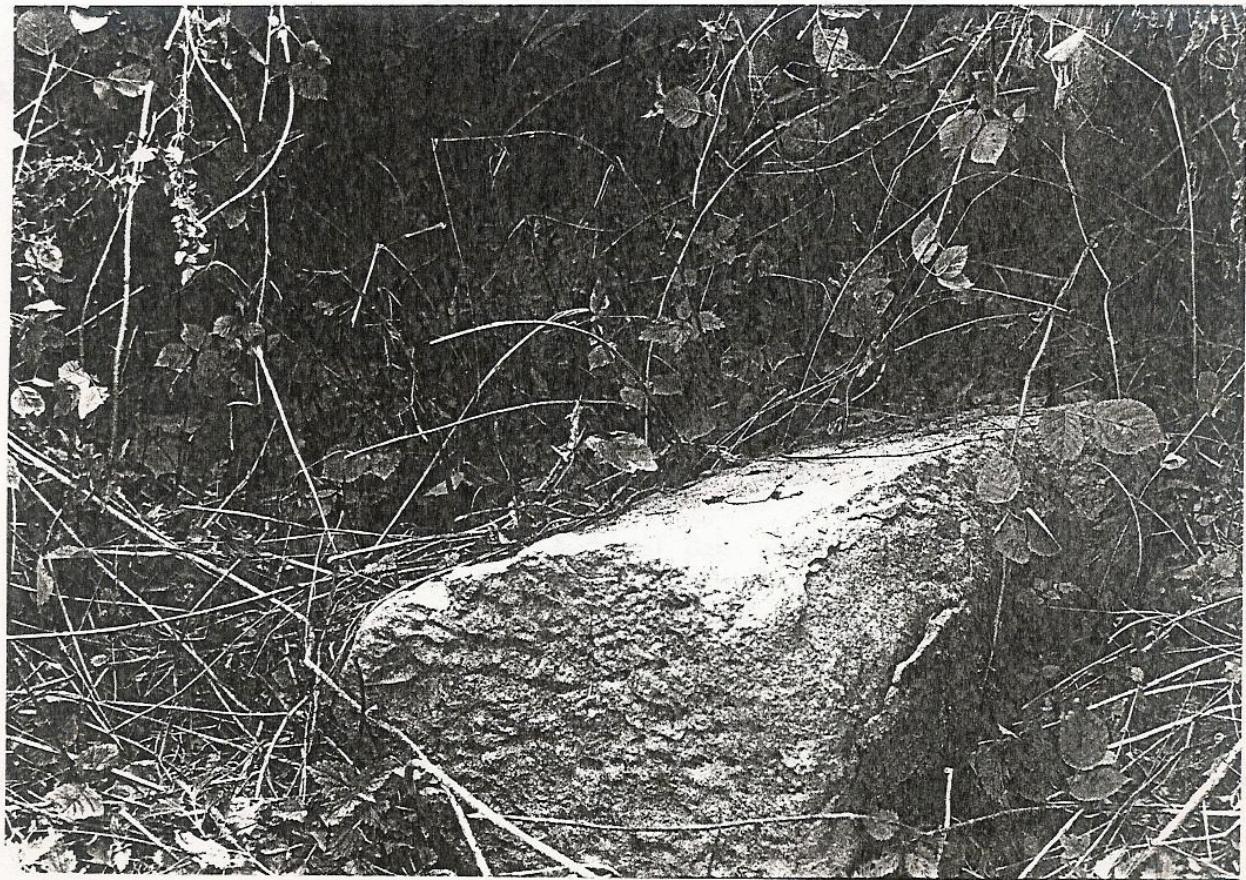


"La Reine de Mai"
Gravure du XIXe siècle.





Les statues



*

TROIS STATUES DANS UN JARDIN

par *Philippe MORET*

On peut voir dans le jardin de la cure une antique margelle de puits (sur laquelle est dressée une statue de la Vierge de Lourdes): le décor, très érodé, laisse encore deviner des rinceaux, des lions entourant un écu. Le style dénote d'emblée le seizième siècle.

On peut voir encore dans ce jardin trois statues ou plutôt vestiges de statues, qui seront bientôt transférés, avec l'accord de M. le Curé, au château. Elles représentent deux personnages assis, et un troisième debout. Une note retrouvée dans les papiers de Marc Bouchacourt, et datée de 1913, nous dit qu'elles venaient, ainsi que le puits, de l'ancienne cure, alors démolie récemment pour faire place à des halles modernes (aujourd'hui remplacées par centre d'incendie).

Ces statues surprennent. Elles sont presque de grandeur naturelle. La note de Marc Bouchacourt nous en donne le sujet: *"Selon la tradition, elles (...) représentaient Jésus au jardin des Oliviers, entouré de deux de ses disciples, sommeillant, scène empruntée sans doute aux souvenirs emportés de la croisade."* De fait, les figures assises ont bien l'air de sommeiller, un coude sur le genou et la main tenant la tête. Les deux statues sont symétriques: pour l'une, c'est le bras droit qui soutient la tête, le bras gauche pour l'autre. On imagine qu'elles étaient placées de part et d'autre du personnage debout - on devine le Christ bénissant.

Cette note de Marc Bouchacourt, rédigée très peu de temps après le transfert de la cure vers son endroit actuel, écarte d'autres hypothèses qui ont été avancées. Quant au sujet, on pourrait penser aussi à un Christ ressuscité, entouré des deux légionnaires gardant son tombeau. Quant à l'origine, on pourrait être tenté de saluer dans ces statues un reste du musée réuni par Mgr de Galard et dont on ne sait pas ce que sont devenus les objets qui le composaient. Mais il s'agissait plutôt d'antiquités gallo-romaines que d'une statuaire édifiante.

L'importance et la qualité de ce groupe de statues, l'originalité surtout du sujet représenté, retiennent l'attention. Peut-on retracer leur origine, leur donner une date, un commanditaire, un auteur?

PLAN CADASTRAL

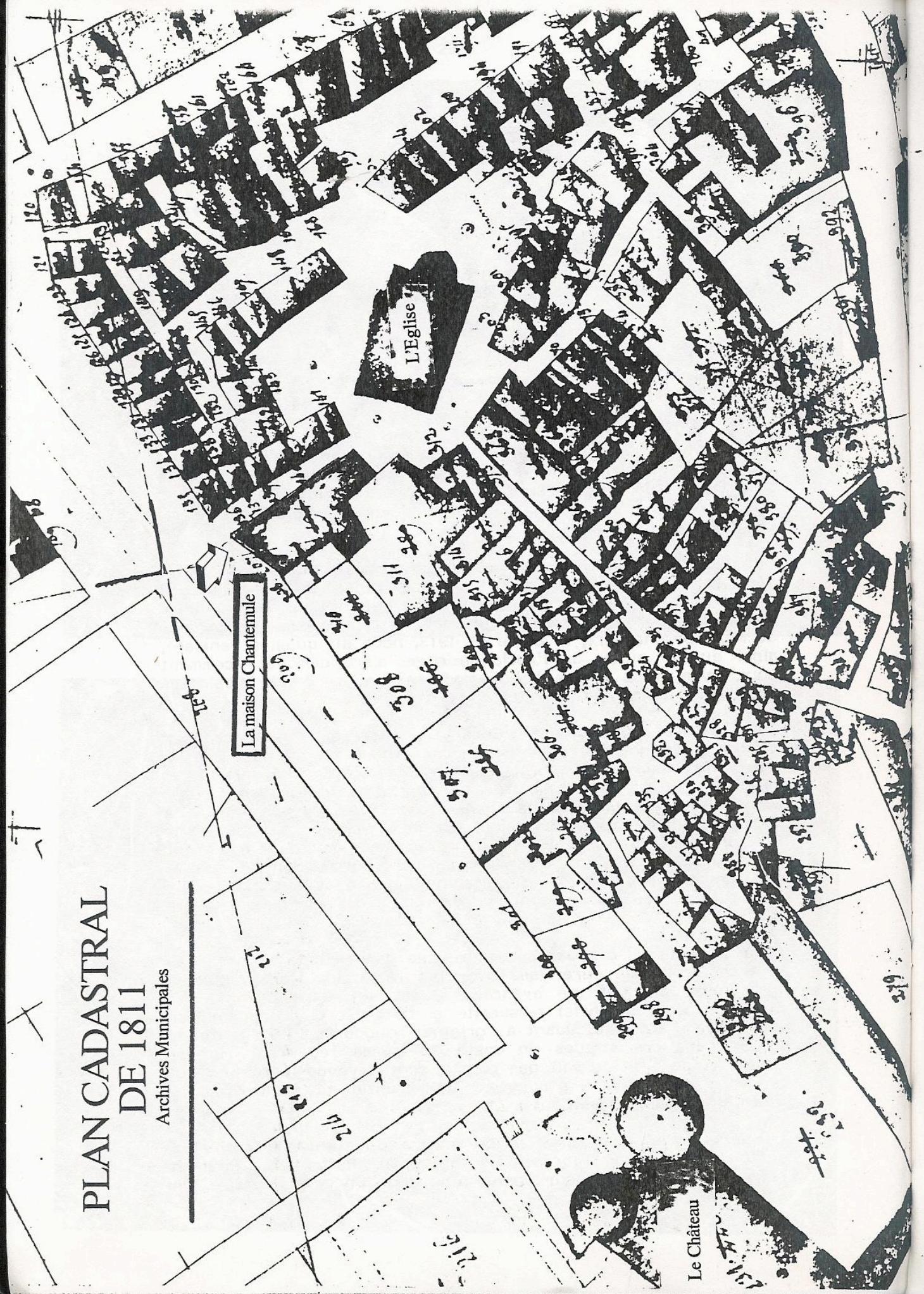
DE 1811

Archives Municipales

La maison Chantemule

L'Eglise

Le Château



Pour remonter la piste, il faut d'abord s'intéresser à la maison où elles étaient avant de traverser les allées du château pour leur localisation actuelle: la maison dite de Chantemule.

Nous n'en avons aucune représentation figurée. On en devine le mur de clôture sur les plus anciennes de nos cartes postales. Mais quelques textes permettent de s'en faire une idée assez précise.

1896: UNE CONDAMNATION A MORT

Le plus proche de nous est un rapport d'expertise de 1896, demandé à un architecte: J. Pichon. Il signa son arrêt de mort, au moment où la municipalité cherchait à "moderniser" le centre de notre bourg. Ce fut une époque de longues et âpres discussions. La démolition de la cure précéda les choix: certains voulaient bâtir une église neuve sur son emplacement (et une halle aurait remplacé l'église ancienne); d'autres, qui eurent gain de cause, voulaient y installer la halle et conserver la vieille collégiale.

Monsieur le Maire,

Le 29 juin, nous nous sommes rendus suivant votre demande à Monistrol, pour visiter le presbytère.

En votre présence, de celle de monsieur le curé et de monsieur Cuerq, adjoint, nous avons parcouru les divers locaux composant cet immeuble, ainsi que l'extérieur.

Cet immeuble, de construction ancienne, remontant probablement au milieu du seizième siècle, est élevé de rez-de-chaussée, premier et deuxième étages avec greniers.

On accède à ces divers étages par un escalier à hélice à noyau central également de la même époque; il est établi dans la tourelle à l'angle sud-est, avec son entrée sur la place;

Notre attention s'est principalement portée sur le gros oeuvre, c'est-à-dire les façades, murs de refends, planchers et toitures, parties importantes d'une construction.

La façade regardant l'Eglise est en pierre de taille avec moellons faisant placage; elle présente au-dessus du premier étage un fort bombement à l'endroit même dont une partie est tombée il y a quelques jours; les joints sont dégarnis, la pierre est effritée et le tout me paraît mauvais.

La façade sur la rue à l'est et celles sur le jardin ne sont pas meilleures; des désordres assez graves ont dû antérieurement se produire, car nous avons remarqué dans plusieurs endroits de fortes lézardes qui ont été bouchées et regarnies; de sorte que des reprises en maçonnerie ont été faites et deux éperons ont été construits aux angles nord-est et sud-ouest afin de consolider la maison qui à un moment donné devait menacer. Ces façades présentent des talus assez prononcés, des lézardes en très grand nombre existent, nous croyons qu'elles ne sont pas récentes mais qu'elles s'accentuent lentement; les encadrements des ouvertures sont effrités, des ouvertures cassées, etc.

En un mot l'immeuble, à l'extérieur, a un aspect de délabrement complet que l'on doit attribuer à l'ancienneté et au manque d'entretien, car si un crépissage ou si les joints des maçonneries avaient été faits, le temps aurait moins atteint ces murs.

La toiture, comme tuiles et lattis, est mauvaise; depuis de longues années il n'a pas été fait de réparations sérieuses, des gouttières existent un peu partout, les gros bois et planchers sont en partie pourris et vermoulus, exceptées quelques pièces en chêne qui sont à peu près intactes. Une réparation à tranchée ouverte doit être faite.

Les planchers des divers étages sont fortement dénivélés. Les planches sont mauvaises, on aperçoit quelques lézardes aux points de jonction des murs de refends avec les façades.

En général, à notre avis, l'immeuble dans son ensemble doit être considéré comme caduc.

Vue son ancienneté, mauvais matériaux, exécution imparfaite, mortier désagrégé, bois pourris, affaissement des planchers, faux aplombs, talus, etc etc., il n'est, croyons-nous, pas susceptible de recevoir des travaux confortatifs. Des réparations d'entretien s'imposent en attendant que la Municipalité ait trouvé l'achat d'une autre maison ou se décide à en faire construire une neuve.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance des sentiments distingués de votre tout dévoué

J. Pichon

La municipalité avait acquis ce bâtiment en 1823 et elle était donc responsable de cette "caducité" par défaut d'entretien. Un texte de 1867 - trente ans plus tôt - montre cependant qu'elle se réveillait de temps en temps et faisait le point. Ce fut le cas à l'occasion de la nomination de l'abbé Fraisse comme curé. Celui-ci, longtemps premier vicaire, avait toutes les raisons de savoir qu'il y avait bien des travaux à faire. Alphonse Néron, le maire, fit avec lui l'"état des lieux". Il nous permet d'entrer dans cette maison disparue.

LA VISITE DE 1867

Voici donc ce "Procès-verbal de l'état des lieux du presbytère de la Ville de Monistrol"¹:

Nous, Pierre Joseph Alphonse Néron, maire de la ville et commune de Monistrol-sur-Loire, chef-lieu de canton, arrondissement d'Yssingeaux (Haute-Loire), avons procédé à la constatation de l'état des lieux dans lequel se trouve le Presbytère et ses dépendances, propriété communale, et cela en présence de Monsieur l'abbé Fraisse, nommé curé de cette paroisse.

1. Copie manuscrite en la possession de J.C. Walter

Rez-de-chaussée

Une Salle basse à droite de la principale porte d'entrée, éclairée par une croisée prenant jour en face de l'Eglise, ayant deux placards et leurs rayons sur le côté de la cheminée; un autre placard garni de ses rayons sur le côté gauche de la porte; une alcôve ouverte et un petit cabinet noir de chaque côté; une maîtresse poutre au plancher supérieur à remplacer, n'adhérant plus au mur par suite de pourriture; croisée en mauvais état; le linteau en pierre de la porte étant fendu au milieu.

Une autre grande salle, ayant deux portes d'entrée, la principale du côté de l'escalier en pierre, éclairée par une grande porte vitrée à deux battants ayant vue et issue sur la cour, ayant un petit cabinet. Cette salle est dans un état de délabrement complet: plancher, porte d'entrée et de la cour à refaire, tous les murs et planchers supérieurs à rafraîchir par une peinture à la détrempe ou blanc de chaux.

Une cuisine ayant son entrée sur le vestibule ouvrant sur la rue et une sortie par une porte à vitre s'ouvrant sur le côté nord de la cour. Il n'existe dans cette cuisine que les quatre murs décrépis. De cette cuisine, on communique à une cave voûtée qui a sa principale entrée sur la cour.

Il existe une autre cave voûtée dont l'entrée est sous l'escalier en bois dont le limon fait face à la cuisine. Dans cette cave, il existe un mauvais placard garni de ses rayons adossé au mur et quatre marches (marchons?)

Premier étage

Une cuisine au-dessus de celle du rez-de-chaussée, éclairée par une croisée prenant jour sur le côté nord de la cour, séparée du vestibule par une cloison en planche, une charbonnière close à côté de la cheminée, un petit cabinet contigu à la cuisine éclairé par une croisée donnant sur la rue.

Un petit salon contigu à la cuisine, éclairé par une croisée prenant jour sur le côté nord de la cour, et une porte à vitres donnant sur un balcon à l'aspect ouest de la cour. Dans cette pièce une petite cheminée à la prussienne en face de la croisée, à réparer. Tapisserie à remplacer et plafond de plâtre à réparer.

Chambre à coucher de l'ancien curé, communiquant avec le salon, et communiquant par une autre porte sur le grand vestibule s'ouvrant sur l'escalier en pierre; ayant une croisée prenant jour sur la cour, un petit cabinet éclairé par une petite croisée prenant jour au même aspect et servant de bibliothèque; une alcôve ouverte avec deux cabinets noirs fermés; une petite cheminée sans garniture. Plancher à lambourdes en assez bon état; tapisserie à remplacer et rafraîchir l'intérieur.

Une grande chambre, au-dessus de la salle, ayant son entrée sur le palier de l'escalier en pierre, éclairée par une grande croisée prenant vue sur la place; un petit cabinet à côté de la cheminée; un petit placard à droite, la chambre tapissée et en

assez bon état d'entretien; un cabinet contigu à cette grande chambre, éclairé par une croisée donnant sur la rue, ayant une alcôve dont les murs sont peints en vernis, cette pièce est tapissée et demande quelques petites réparations; un autre petit cabinet attenant, éclairé aussi par une croisée ayant vue sur la rue, communiquant au moyen d'un couloir sur le palier de l'escalier en bois - cette pièce est nue et sans tapisserie.

Deuxième étage

Appartement actuellement occupé par Mr l'abbé Fraisse.

Une cuisine ayant son entrée par le grand escalier; éclairée par une croisée prenant jour sur le côté nord de la cour, ayant une grande cheminée; plancher en mauvais état; un placard et ses rayons; une rangée de rayons pour la vaisselle; un cabinet contigu à la cuisine, éclairé par une croisée prenant vue sur la rue, les murs crépis et blanchis au lait de chaux, intérieur à rafraîchir.

Une chambre à coucher contigue à la cuisine, éclairée par deux croisées ayant une petite cheminée à l'angle ouest, un petit cabinet noir servant de vestiaire, le tout en assez bon état d'entretien.

Appartement occupé par Mr l'abbé Gallet

Une chambre servant de cuisine, ayant son entrée à droite en entrant par le grand vestibule, éclairée par une grande croisée prenant vue en face de l'Eglise; une cheminée sans sa grille en face de la porte; un placard à droite n'ayant qu'un rayon, un autre à gauche garni de ses rayons; plancher en assez bon état; tapisserie à remplacer;

Une grande chambre qui lui est contigue, éclairée par une croisée prenant jour sur la rue, n'ayant pas de cheminée; plancher et tapisserie en assez bon état d'entretien.

Sur le côté gauche du vestibule:

Une petite chambre à coucher, éclairée par une croisée prenant vue sur le côté ouest de la cour, ayant une petite cheminée à la prussienne garnie de ses accessoires; d'un côté un placard à une seule porte garni de ses rayons, de l'autre un vestiaire s'ouvrant par une porte d'un seul battant; un petit cabinet contigu servant de bibliothèque, éclairé par une toute petite fenêtre ayant vue sur le côté de la grange. Le plancher de la chambre est en assez bon état ainsi que la tapisserie; les murs du cabinet sont seulement crépis à la chaux; les volets de la chambre sont à remplacer.

Tous les appartements ci-dessus décrits sont ou peuvent être desservis par un escalier en pierre en colimaçon, en bon état de conservation depuis le rez-de-chaussée jusqu'au donjon.

La toiture de tous les bâtiments est en mauvais état d'entretien.

La petite cour qui touche par l'ouest et le nord des bâtiments n'est séparée du jardin que par un mur à hauteur d'appui.

Le jardin est planté d'arbres fruitiers. A l'angle méridional se trouvent les lieux d'aisance adossés aux murs de clôture, couverts par une toiture en tuiles, clos par un berceau de céps de vigne. A l'extrémité de ce bercceau se trouve un puits, garni de son treuil seulement; il occupe le centre du mur qui sépare le jardin de la cour.

L'écurie et la grange sont situées au fond de la cour. Une des portes d'entrée fait face au portail de la cour, l'autre s'ouvre sur la place de l'Eglise. Dans l'écurie il y a deux mangeoires, l'une en bon état et l'autre à réparer, et deux rateliers dont plusieurs barreaux manquent; dans l'écurie ni dans la grange il n'existe aucun objet mobilier. La toiture est en mauvais état d'entretien. Sur le côté nord-est de la cour, il existe une petite construction composée d'un rez-de-chaussée seulement, servant de poulailler.

Fait double à Monistrol le 7 septembre 1867.

(signés: le curé, le maire)

En lisant cette description, on peut faire deux constatations qui intéressent notre enquête.

La première est qu'il n'est pas fait mention de nos statues: c'est regrettable, mais c'est normal: il s'agit de "meubles" et ils ne concernent pas le propriétaire. Pourtant ceux-là appartenaient bien à la municipalité, s'ils étaient déjà (comme je le crois) dans la maison quand elle l'acheta.

La seconde est que le puits dont il est question à la fin pourrait bien être celui qui fut ensuite transporté à la cure actuelle. Les visiteurs ne signalent pas sa qualité artistique, mais ce n'est pas leur propos.

De ce désintérêt artistique, nous avons une preuve spectaculaire.

En effet, Marc Bouchacourt a pu dessiner, avant la démolition, une magnifique cheminée de pierre située dans une "salle basse servant anciennement de cuisine". La reproduction de son dessin permet de juger de sa beauté. Nos visiteurs l'ont vue, naturellement, mais elle n'exigeait pas de réparations: ils n'avaient pas à en parler. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient passé nos statues sous silence.

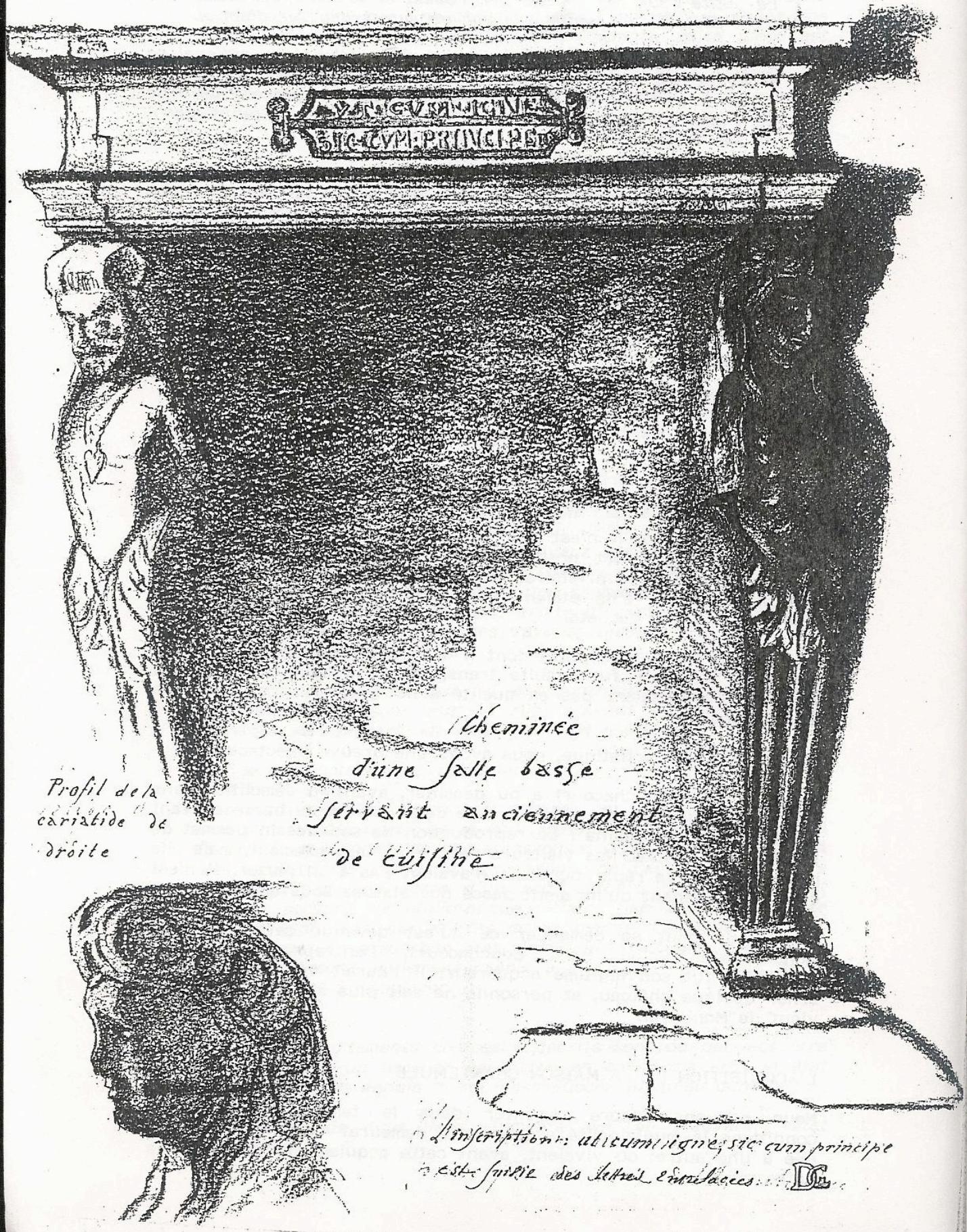
Le lecteur peut se demander ce qu'est devenue cette cheminée monumentale. Selon Marc Bouchacourt, l'entrepreneur de la démolition fut son légitime acquéreur; il l'aurait vendue. Elle doit orner quelque château, et personne ne sait plus sans doute qu'elle vient de Monistrol.

L'ACQUISITION DE LA MAISON CHANTEMULE

Nous pouvons encore remonter dans le temps: dans quelles conditions la municipalité acquit cette demeure? Cette question est liée à une autre: où vivaient, avant cette acquisition, les curés de notre ville?

Millauistrol-Sur-Loire

³⁴
(Presbytère)



Avant la Révolution, les fonctions curiales étaient exercées par l'un des chanoines, et chaque chanoine devait se loger en ville puisqu'il était (en principe) astreint à résidence.

Après la Révolution, il n'y eut, de 1802 à sa mort en chaire le 3 décembre 1820 qu'un curé, le restaurateur de l'église, l'abbé Fayolle de La Bruyère. Il semble qu'il ait fait son affaire personnelle de son logement: peut-être dans le couvent des Capucins, qu'il entreprit de racheter dès le début de l'Empire, avec le projet d'y installer des prêtres missionnaires.

Pour le nouveau curé, l'abbé Bay, la municipalité songea d'abord à louer le château (délibération du 22 février 1821), puis sous-loua à Marie Deléage une maison qui appartenait à Gaspard Chevalier Le More (délibération du 16 mars).

L'abbé Bonnet succéda bientôt, le 1er janvier 1823, à l'abbé Bay. Homme actif, il dut convaincre la municipalité de trouver une solution plus convenable, et, le 10 août 1823, la ville acheta à M. Dubois sa maison sur la place, face à l'Eglise, pour 6600 francs. Elle était assez vaste pour y loger aussi les deux vicaires, et ce fut le principal avantage de cette solution.

La maison comportait une avant-cour qui la séparait de la place. La municipalité fit sans délai supprimer cette cour afin d'agrandir la place.

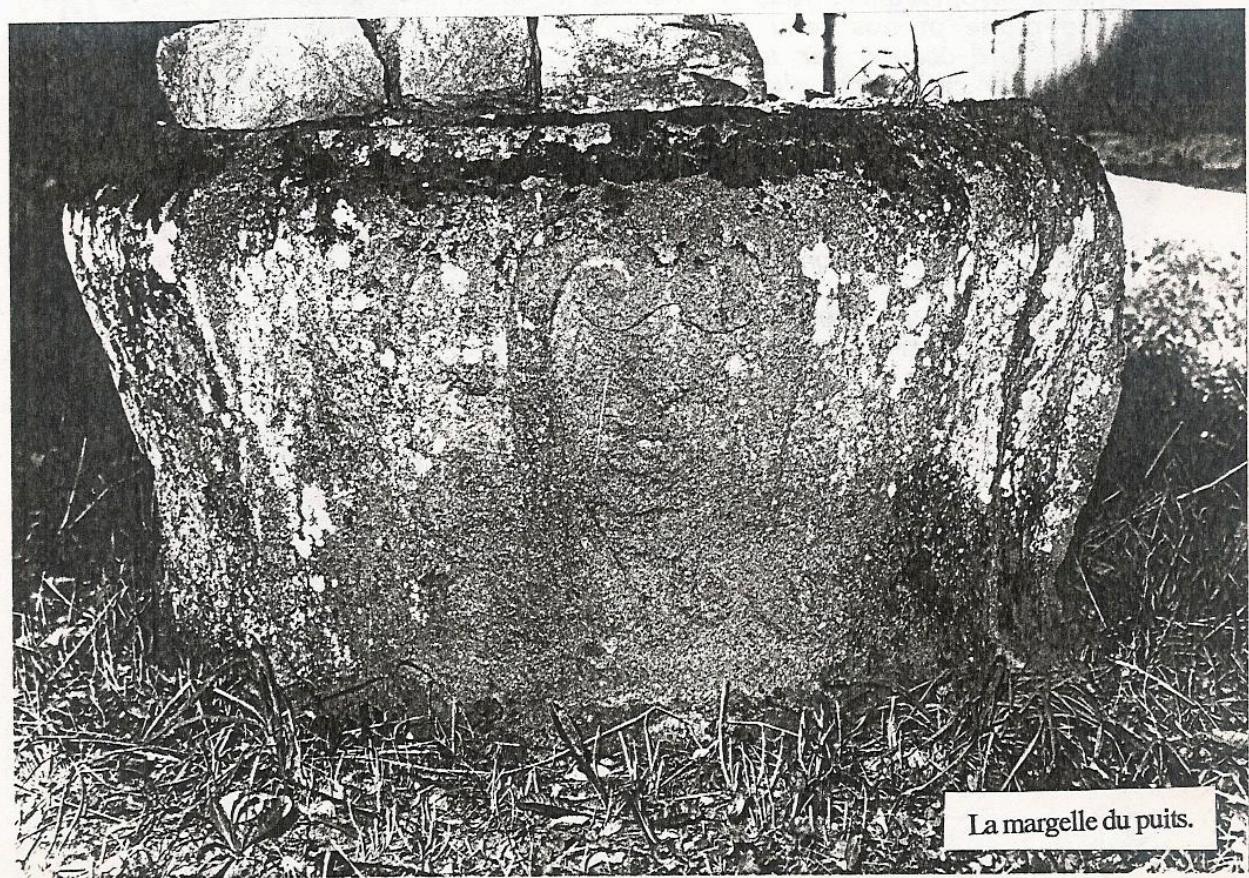
1815: LE COUP DE PISTOLET

Le cadastre de 1813 nous apprend que, dès cette époque, M. Dubois en était propriétaire. Mais y résidait-il? Marc Bouchacourt se fait l'écho d'une propos tenu par M. Gourgaud: "Le presbytère aurait été en 1815 occupé par la gendarmerie. En 1815, lors de l'invasion des Alliés, la femme d'un des gendarmes tira sur eux avec un pistolet, du haut de la petite tourelle² qui surmonte la maison. Les Autrichiens surpris y répondirent par une décharge, qui fit à la porte d'entrée plusieurs trous qu'on voit encore, et qu'on boucha ensuite avec des bouchons. Cet incident faillit occasionner à la ville les plus grands malheurs et il fallut la prompte et très énergique intervention de personnes notables, entre autres le Maire, M. de Charbonnel, pour empêcher que la ville de Monistrol ne fût, par représailles, livrée au pillage." Marc Bouchacourt précise dans sa note que le "père Gourgaud" lui raconta cette histoire en 1898 et qu'il avait alors 81 ans, ce qui le fait naître en 1817: l'incident était tout frais.

Avant la Révolution, la maison appartenait à une demoiselle de Chantemule, qui en est encore propriétaire selon la matrice foncière de 1793. Avec les Chantemule, nous touchons à la famille des constructeurs, les Faure de Chabanes, auxquels ils avaient succédé par héritage.

La Révolution fut probablement cause de la disparition, ou plutôt de la dissimulation, d'un autre superbe ornement de cette demeure. En effet, lors de la démolition, en tirant la pierre du seuil de l'entrée, les maçons découvrirent qu'elle était, sur sa face enterrée, sculptée d'armoiries. Avant qu'elle ne quittât Monistrol pour être,

2. Ce que la description appelle le "donjon" et qui surmontait la tour de l'escalier.



La margelle du puits.

comme la cheminée, vendue à Lyon en 1912, on en fit prendre une photographie³.

Bouchacourt suppose que cette pierre avait été ainsi cachée à la suite des décrets révolutionnaires ordonnant la destruction des emblèmes "féodaux", et qu'elle devait être auparavant au-dessus de la porte d'entrée. Il ajoute: "Le champ de l'écu représente l'arbre (chêne ou autre) qui semble avoir été les armes primitives de la maison de Chabanes, avec des adjonctions (croissants, main gantée tenant un glaive) qui s'y ajoutèrent dans la suite, soit par des alliances, soit par toute autre cause." Ces armes, note-t-il, sont identiques, quant au chêne, à celles du blason sculpté sur la margelle du puits.

Cette maison avait donc appartenu aux Chabanes. Elle vint aux Chantemule (plus exactement aux Le Blanc, sieurs de Chantemule) par le mariage, en 1628, de l'héritière des Chabanes avec François Le Blanc. C'est ce couple qui, très vite, en 1634, vendit aux Ursulines nouvellement arrivées à Monistrol une maison sur les fossés pour y installer leur couvent.

Je mentionne ce fait parce que je le crois en rapport étroit avec notre enquête. Car les Ursulines acquièrent aussi des Chabanes (alors ou un peu plus tard) leur jardin, de l'autre côté des fossés. Sur l'emplacement de ce jardin sont aujourd'hui les bâtiments et cours des classes primaires de l'Institution Notre-Dame. Or le portail de ce jardin comportait un admirable linteau sculpté. Nous le connaissons seulement par le dessin qu'en fit Marc Bouchacourt vers 1900. Nous l'avons déjà reproduit dans les *Chroniques monistroliennes* (1984, n° 2); nous le reproduisons à nouveau parce qu'il est le point central de notre conviction que les statues des Apôtres et du Christ, avant d'être dans la maison "Chantemule", étaient dans ce jardin.

Regardons ce linteau. Dans le coin inférieur gauche, l'écusson des Chabanes: un chêne simple. Sur la droite, un chêne encore, dont le vaste feuillage semble envahir toute la partie supérieure du linteau. Une banderole s'enroule autour du tronc: on lit CHA BAN, en deux morceaux: c'est Chabanes encore. Mais l'essentiel du linteau est occupé par une inscription sur quatre lignes, en latin et français:

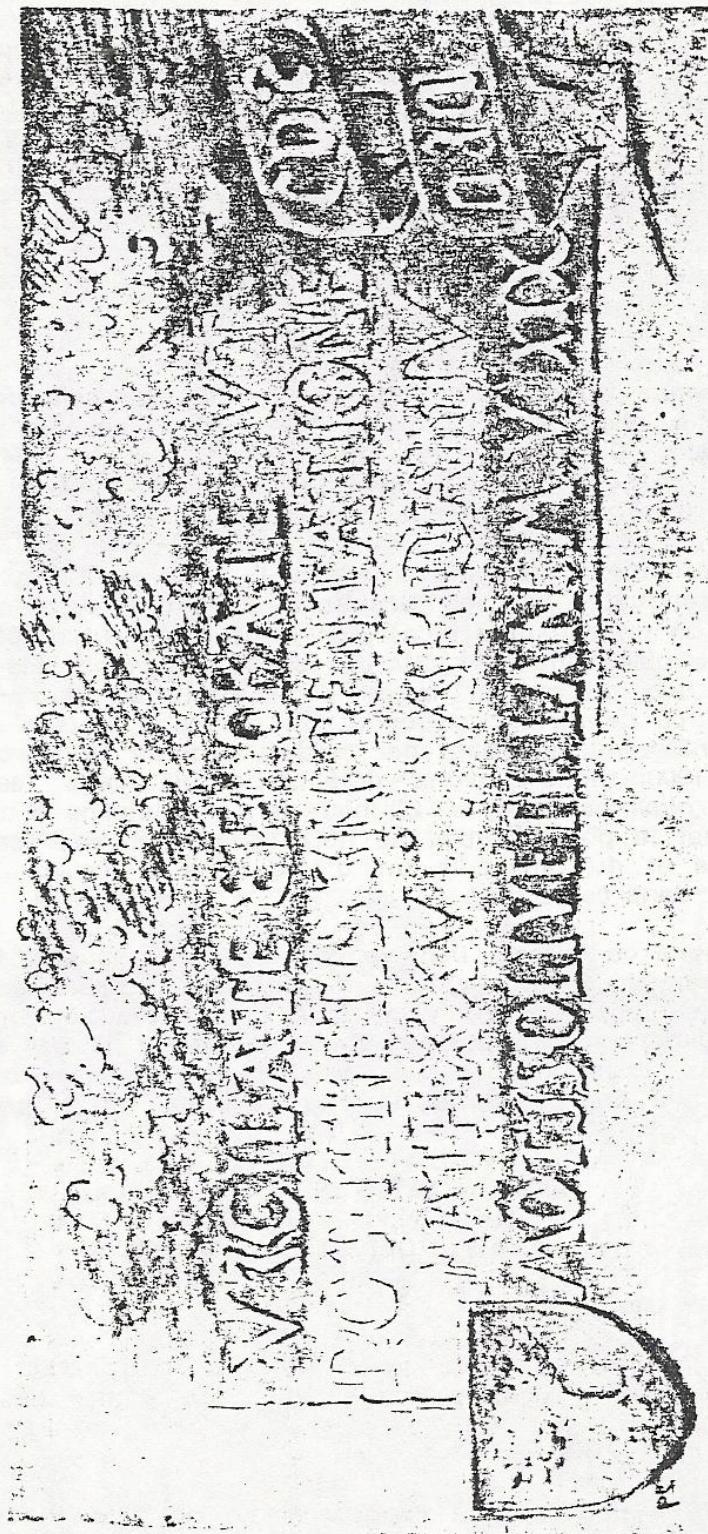
VIGILATE ET ORATE VT
NON I(n)TRETIS IN TENTATIONE(m)
MATH XXVI° VIRIDARIV(m)
MO(n)TIS OLIVETI LAN M.V^e.XIX

Ce qui se traduit ainsi:

"Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation".
Matthieu, chapitre 26. Verger du Mont des Oliviers.
L'an 1519

Comment ne pas faire le rapprochement entre ce linteau et nos statues? Le thème est identique: le jardin des oliviers. La conclusion s'impose. Le portail accueillait le possesseur ou le visiteur du jardin pour lui rappeler que tout jardin est, autant qu'un lieu de travail, un lieu de méditation et de prière. Dans le

3. Papiers Bouchacourt.



L'inscription du linteau

jardin, sans doute au fond, sous le mur bordant le chemin de la Condamine, les statues componaient un oratoire adapté au lieu. Tout jardin digne de ce nom nous reporte en pensée au Jardin des Oliviers. Et il fit sculpter un groupe monumental qui devait y occuper une place d'honneur: le Christ, debout, bénissant, entouré de deux disciples, assis sur des sièges carrés, sommeillant, la tête appuyée sur la main.

Que ce linteau soit daté est pour nous une véritable chance: car il nous donne du même coup la date des statues.

LE COMMANDITAIRE: ANTOINE FAURE DE CHABANES

Qui fut le Faure de Chabanes qui, en 1519, eut cette idée si belle et si originale, et put demander à un sculpteur de talent de la mettre en œuvre?

L'abbé Theillière a réuni d'utiles renseignements sur cette famille au 17ème siècle, dans ses rapports avec la fondation du couvent des Capucins de Monistrol.⁴ Sur le seizième siècle, il ne dit rien.⁵

En parcourant les notes manuscrites laissées par Marc Bouchacourt ou les analyses faites par M. Chapelon des minutes notariales de Monistrol⁶, on en apprend davantage.

Une précision d'abord: ces "de Chabanes" sont des Faure, tout simplement, mais qui tiennent vite à se distinguer de leurs homonymes, et finissent par signer les actes par le seul nom du village où ils ont leur domaine d'origine. Ce sont des bourgeois qui, comme tant d'autres en ce début du seizième siècle, prennent sur eux de s'anoblir.

Leur domaine de Chabanes (alors un bien distinct du bourg!), nous pouvons en voir encore l'entrée: c'est l'arcade de la ferme Brun, toujours ornée de leur écu (ici c'est un chêne surmonté d'une croix, avec leur nom pour que nul n'en ignore). Marc Bouchacourt l'a crayonné: nous reproduisons son dessin.

Nous pouvons nous faire une idée de la famille à la fin du quinzième siècle. En 1493, l'évêque avait ordonné au notaire Danhiec de recenser tous ceux qui à Monistrol relevaient de sa seigneurie directe. Nous trouvons alors, comme chef de famille, Guillaume Faure de Chabanes ("de Cabanis"). Il est dit marchand: nous dirions aujourd'hui négociant: c'est la base de sa richesse. Il a une position sociale reconnue: il est le "procureur et recteur" de la "Maison-Dieu ou maison des pauvres" de la ville: c'est l'hôpital, alors situé hors les murs, aux abords de la Chaussade. Il a son domaine au "mas de Chabanes": une "maison ancienne" ("domus antiqua") qui lui vient de Mathieu Faure, son père sans doute. Il a, venant d'un autre Faure, Barthélemy, la maison près du Portail Neuf - celle que ses descendants vendront aux

4. "La famille de Chabanes et la fondation du monastère des capucins à Monistrol sur Loire", Tablettes du Velay, II (1871), 184-188, 223-224.

5. Sinon par une erreur, en datant de 1514 un hommage à Antoine de Senneterre, évêque de 1557 à 1594: faut-il lire 1564?

6. Archives dép. et photocopies aux archives municipales.

Ursulines en 1633. Il a aussi une maison "récemment acquise" sur "la place", devant l'église: peut-être est-ce justement celle que nous connaissons sous le nom de maison Chantemule.

Les mêmes documents nous parlent d'autres Faure de Chabanes: ainsi Pierre et Pons, deux frères, dont certains biens à Chabanes leur viennent de Mathieu Faure aussi: sont-ils des frères de Guillaume?

Dans un acte du 12 septembre 1494, Guillaume est témoin avec son fils Robert. Celui-ci a donc au moins l'âge de la majorité civile: 25 ans alors. En 1509 il est intronisé "tabellion ou notaire public", et le 27 mars 1513 il devient chanoine de la cathédrale du Puy. Sans doute s'agit-il d'un cadet.

L'aîné, celui qui en tout cas est à Monistrol le chef de famille, est notaire lui aussi: Antoine Faure de Chabanes. C'est d'ailleurs dans ses minutes que nous trouvons les actes qui nous font connaître Robert.⁷ On y suit toute son activité notariale. On ne dispose que d'actes dispersés pour les premières années; les premiers remontent à 1506. Les minutes sont mieux conservées à partir de 1509 et l'activité se poursuit jusqu'en 1524, date présumée de sa mort. Lui succède alors Robert de Chabanes: son fils, neveu et filleul du Robert notaire puis chanoine du Puy? Sans doute. En 1533, après la mort (?) de Robert, l'étude est reprise par son fils Marcellin.⁸ C'est à partir de ce Marcellin que commence la généalogie établie par l'abbé Theillière.

De 1509 à sa mort en 1524, Antoine de Chabanes est le notaire ordinaire du chapitre. Réceptions de nouveaux chanoines, accenses des terres ou des revenus, reconnaissances de seigneurie ou simples obligations: c'est lui qui enregistre les actes. Un bon tiers de son activité tourne autour de la collégiale. Collectivement ou individuellement, les chanoines sont de loin ses plus gros clients.

Dans le même temps, le chapitre de la collégiale Saint-Marcelin accueille d'autres membres de la famille: Pierre, chanoine cité en 1508, 1509; un autre Pierre, reçu chanoine le 25 octobre 1513 et cité encore dans les années 20; Simon Faure de Chabanes, souvent mentionné de 1508 à 1520.

Une partie de la famille reste dans les affaires. Un Mathieu Faure de Chabanes, "notaire à Yssingeaux, est partie dans un acte monistrolien de 1509. Il y a aussi des Faure de Chabanes à Saint-Didier: on en cite en 1495 et, une génération après, nous voyons "sage homme" Jean Faure de Chabanes, marchand de Saint-Didier, acheter le 12 mars 1521 un garay à "honnête homme" Anthoine Neyron, fils de feu Marcellin. D'après un autre acte il est le fils et l'héritier universel de Pierre Faure de Chabanes "autrefois marchand de Monistrol", que nous avons rencontré en 1494.

7. Nous n'avons pas encore trouvé trace de la filiation précise entre cet Antoine et le Guillaume de 1494-98. On est en droit de supposer qu'il s'agit de son père.

8. Il avait été reçu notaire juré à la cour royale de Montfaucon le 17 avril 1529/30 (acte reçu par son père Robert de Chabanes, qui y signale cette filiation).

Il y a donc tout lieu de penser que Maître Antoine Faure de Chabanes fut le commanditaire de nos statues. Il appartient à une famille bien implantée dans les affaires. Son père est déjà un notable. Bien que les notaires d'alors pussent être aussi des hommes d'affaires, Antoine paraît préférer la notabilité aux entreprises. Il est le premier d'une lignée de notaires. Il vit comme à l'ombre de la collégiale Saint-Marcelin. S'il fait sculpter un peu partout ses armoires, c'est par désir de "vivre noblement". Mais il a le souci de vivre aussi religieusement.

Quel âge avait-il alors? Nous avons calculé plus haut que son cadet, Robert, avait au moins 25 ans en 1494. Accordons-lui trente ans à la même époque. Cela lui ferait cinquante-cinq ans en 1519: un âge convenable pour la méditation. Il serait mort au tournant de la soixantaine.

LE SORT DE QUELQUES BEAUTES

Jusque vers le milieu du 17ème siècle, le groupe des statues restèrent là où Antoine de Chabanes les avait installées. Cinq générations après, Colombe de Chabanes, sous l'autorité de son mari Chantemule, vendit le jardin aux Ursulines. Tout naturellement, elle fit transporter dans sa maison de la Place ces apôtres ensommeillés, ce Christ bénissant, devant lesquels, petite fille, elle avait joué et prié. Elles furent installées, selon une tradition que Marc Bouchacourt nota, dans l'avant-cour. Quand celle-ci fut supprimée en 1823, il fallut sans doute les déménager encore une fois, jusque dans la cour. Elles connurent leur dernier déménagement vers 1900.

Ces transferts successifs et quatre siècles et demi de pluies et de gels ont presque eu raison de la pierre dont elles sont faites. Il en reste juste assez pour pouvoir rêver qu'elles furent égales à la foi qui les avait conçues.

Quant au portail du jardin, il resta sur place. Marc Bouchacourt ne fut certainement pas le seul à l'admirer, s'il fut le seul à nous en garder un témoignage. A quelle époque un malencontreux esprit pratique noya ces décors dans le ciment pour éviter une réparation ou consolider le portail? Je ne sais. Beaucoup de nos lecteurs se souviendront que, naguère encore, ce portail faisait une saillie dans la rue de Chabron. On décida un jour de la faire disparaître: alignements obligent! Quand le portail tomba sous un coup de bulldozer, sans doute les destructeurs n'imaginaient pas que le linteau cachait sous son ciment un acte de foi et d'art.

Quant à la cheminée de la maison Chabanes-Chantemule, j'ai dit comment elle fut vendue - perdue pour Monistrol, mais au moins point détruite. Attardons-nous pour finir sur l'inscription qu'elle porte:

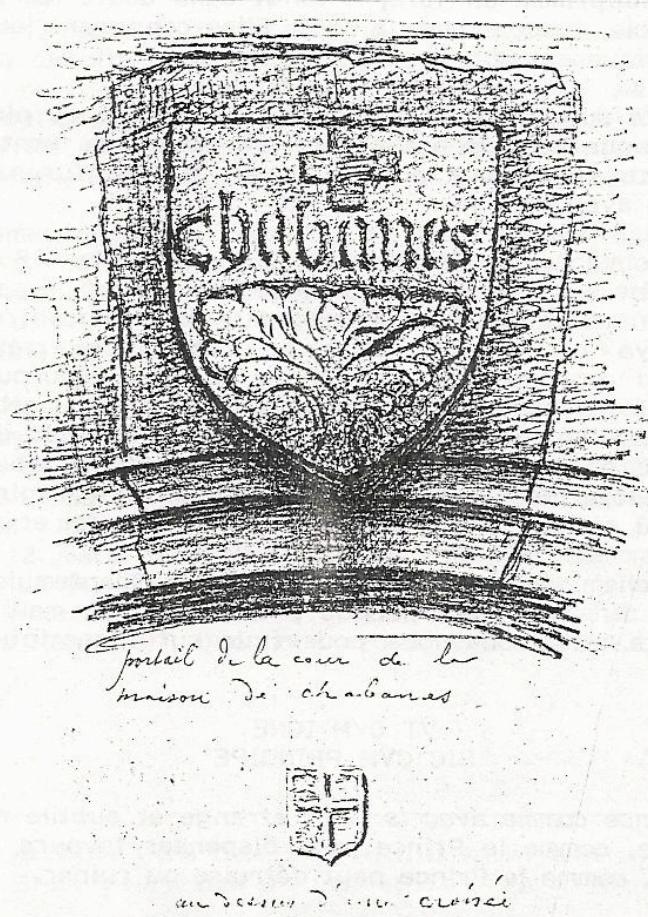
VT CVM IGNE
SIC CVM PRINCIPE

"*Avec le Prince comme avec le feu*": étrange et subtile maxime. Le feu réchauffe, comme le Prince peut dispenser faveurs et grâces. Le feu brûle, comme le Prince peut détruire ou ruiner.

Je ne crois pas qu'Antoine de Chabanes ait fait sculpter cette cheminée. Le style est celui de la Renaissance épanouie, et dans les années 1520 elle fait en France ses premiers pas. Il suffit de comparer le dessin des lettres des deux inscriptions, gothiques encore en 1519, classiques sur le linteau de la cheminée.

Mais quel que soit le Chabanes qui, deux ou trois décennies plus tard, ait voulu se mettre en permanence ces prudentes considérations sous le regard, je me plaît à penser qu'un épisode dramatique de nos annales a pu les lui inspirer. Par une coïncidence curieuse, l'évêque du Puy, pendant la vie active de notre Antoine, était son homonyme: Antoine de Chabannes, de la célèbre maison de Chabannes-Lapalisse. Élu en 1514, il mourut en 1535, peu de temps après avoir reçu au Puy le roi François Ier, lequel, dix ans plus tôt l'avait fait arrêter à Lyon et traîner jusque dans ses prisons de Paris: notre évêque était compromis dans la trahison du connétable de Bourbon. Plus ou moins lavé de ces soupçons, il fut relâché l'année suivante. Cet épisode avait de quoi frapper les imaginations, surtout celles d'une famille qui portait le même nom...

Quoi qu'il en soit, les Faure de Chabannes étaient des sages. Ils ont disparu pourtant: leur portail, leur jardin, leur cheminée, leur maison. Ils n'en demeure que des moignons de statues. Sachons, in extremis, garder d'eux cela au moins.



1629, année tragique : La Peste à Monistrol.

Par Paul SAUMET



1629 fut pour Monistrol-l'Evêque une année cruelle. La petite cité se vit emporter, tel un féu de paille, dans une tempête de fléaux, aussi violents les uns que les autres.

La guerre, la peste et l'hérésie conjuguèrent leurs effets. Les Monistroliens durent affronter une triple agression: dans leurs biens, leurs vies, leur esprit! Pourtant, l'orage n'éclata pas dans un ciel serein.

LES RIGUEURS DES GENS DE GUERRE

L'étincelle qui provoqua l'explosion générale, ce fut la guerre. Non pas une guerre lointaine, sur les frontières. Mais une guerre toute proche, une guerre intérieure, liée au grand dessein qu'avait Richelieu. En effet, dès 1625, les Protestants s'étaient rebellés. Le Cardinal décida d'en finir avec leur "Etat dans l'Etat". En compagnie du jeune Louis XIII, il prit la tête d'une armée qui partit mettre le siège devant la plus importante de leurs places fortes: La Rochelle. Après un an de siège, la ville, affamée, se rendit. Sur ses 28 000 habitants, il n'en restait plus que 5 000.

Ensuite, l'armée, conduite par le Roi en personne, se dirigea vers le Languedoc, glissant le long du Massif central, brisant un à un les foyers de la rébellion. En mai 1629, c'était le tour de Privas, la citadelle du Vivarais huguenot, prise d'assaut par Louis XIII. Le 9 juin, l'armée royale entrait à Alès. Le parti huguenot était à terre, et Louis XIII signa dans cette ville son "Edit de grâce", qui supprimant les priviléges politiques et militaires concédés par Henri IV dans l'Edit de Nantes, garantissait néanmoins aux protestants la liberté de pratiquer leur religion.

Monistrol n'était pas loin de Privas! On y gardait bien vivaces les souvenirs des guerres de religion. La réforme avait effleuré Monistrol, mais on l'y avait surtout connue sous la forme d'incursions de bandes armées. On se souvenait des reliques de saint Marcelin, sauvées de justesse, par l'imploration de la dame de



Le costume traditionnel du médecin soignant les pestiférés



Partout et toujours la peste a semé l'effroi et la mort.
Un petit bouton poussait derrière l'oreille, qui suppurait rapidement, puis c'était
un bubon sous l'aisselle, et la mort survenait très vite. (*La peste*,
gravure du XVI^e siècle, bibl. des Arts déco. ; cl. J.-L. Charmet).

Chantemule, des mains de Blacons, lequel avait tout de même emporté le riche reliquaire en argent où était conservée le crâne du saint patron. Nous nous racontons encore l'épisode. Pour nos ancêtres du début du 17ème siècle, il était encore tout frais.

Aussi l'on avait dû trembler à Monistrol, quand, dans l'été 1621, on avait appris que, descendant de leurs montagnes, les huguenots du Vivarais avaient attaqué Yssingeaux, l'assaillant du 4 au 16 août et "pétardant" ses murailles. Celles-ci avaient tenu bon et les gens d'Yssingeaux avaient même fini par mettre en fuite les attaquants. L'automne suivant, des troupes royales avaient achevé de réprimer le soulèvement.¹

Le Cardinal, qui n'avait pas la mémoire courte, n'oublia pas ce petit coin du Velay en mettant en place, en 1629, le dispositif qui devait réduire définitivement les forces protestantes. Il dépêcha vers Monistrol et sa région des troupes d'élite. Privas n'était pas encore tombé qu'en ce mois de février 1629, le régiment de Champagne hivernait en Velay.² Il avait beau être là en mission de protection, les consuls trouvaient leur séjour coûteux et ils demandèrent à l'évêque 1 500 livres pour subvenir aux besoins de ces troupes, arrivées le 31 janvier. De l'autre côté de la Loire, à Rochebaron, une compagnie de Mousquetaires était cantonnée.

Est-ce à l'occasion de ce séjour que furent diminuées de hauteur les deux tours du château épiscopal? Richelieu en donna-t-il l'ordre? La tradition le répète, mais on ne prête qu'aux riches et toutes les tours de tous les châteaux de France n'ont pas été écrêtées par lui...

Le logement des "gens de guerre" était une épreuve pour les populations du 17ème siècle. Nous en avons le témoignage du curé de Solignac-sur-Loire, dont Isabelle Malfant vient de publier les commentaires qu'il ajoutait parfois, sur ses registres paroissiaux, à la transcription d'un décès ou d'un mariage³. Ainsi note-t-il, le 23 novembre 1628: "En ce temps La Rochelle fut rendue au Roy.. les rigueurs des gens de guerre faisaient tout plein de mal au pays de Velay, excepté aux terres de M. le vicomte de Polignac." Les troupes vivaient toujours plus ou moins sur le pays, même ami. La discipline militaire avait eu beau faire des progrès, l'intendance ne suivait pas encore: il faudra attendre Louvois, ce génie de l'organisation. En tout cas, cette fois, les troupes laissèrent dans leur sillage des germes du terrible fléau dont elles souffraient: la peste!

LA PESTE

Depuis la grande peste noire survenue en Europe en 1348, et jamais complètement disparue depuis lors, les populations vivaient dans la hantise de ce drame. Les causes de sa propagation et de sa violence étaient un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir. La guerre ruinait les campagnes, semant derrière elle la mort et la désolation.

1. Archives de la Loire, fonds Chaleyer, 997-998.

2. Archives municipales de Monistrol, 622, minutes du notaire Basset.

3. Isabelle Malfant, "Une paroisse vellave: Solignac-sur-Loire au début du XVIIème siècle", *Bulletin historique de la Société académique du Puy*, t. LXVI, 1990, p. 23-43.

Les famines qui s'ensuivaient affaiblissaient ceux qu'elles ne tuaient pas. Le manque d'hygiène, la consommation d'eau saumâtre en été, rendaient endémiques les épidémies de tous ordres. Sur des populations fragilisées, l'épidémie, grave en elle-même, se transformait en catastrophe démographique.

Les médecins modernes connaissent bien les agents et le processus de la maladie. Elle est due au coccobacille de Yersin. La contagion se fait par les puces qui infectent en priorité les rats, puis les hommes. Les punaises, les tiques et les poux pouvaient apporter aussi leur contribution. Sitôt que le mal avait atteint l'homme, celui-ci le transmettait, soit par voie aérienne (postillons) quand il prenait la forme broncho-pneumonique, soit par le contact avec les écoulements purulents quand la peste, dite bubonique, formait des bubons sous les bras et à l'aine. La maladie incubait pendant un à cinq jours. Déclarée, elle était le plus souvent mortelle, et la fin s'accompagnait de souffrances atroces. Si on en réchappait, on était immunisé à vie.

De Thucydide, l'historien grec qui en a décrit les ravages pendant la guerre du Péloponnèse, au docteur Boyer, grand médecin de la Marine qui lutta contre elle lors de la dernière grande épidémie, en 1720, la réaction est la même. Thucydide: "Soigner les pestiférés, c'est soigner les morts; il faut préserver les vivants." Boyer: "La peste est une maladie cruelle que l'on ne guérit pas et dont les vrais préservatifs sont la flamme et la fuite."

Le Velay, dans les temps qui sont proches de ceux dont nous parlons, avait connu une flambée de ce mal en 1586-1587, à la suite d'un hiver terrible, qui avait affaibli les populations. Mais la peste de 1628-1630 a marqué notre histoire vellave. On admire encore aujourd'hui, sur un mur de la cathédrale, le grand tableau de Jean Solvain qui représente la procession faite au Puy pour remercier Notre-Dame d'avoir sauvé la ville.

Laissons à Vital Bernard, chanoine du Puy, témoin des évènements, le soin de nous les raconter à sa manière savoureuse et pieuse.⁴:

"Je ferais tort au lieu de ma naissance si je ne laissais pas à la postérité l'accident présagieux arrivé dans l'Eglise du Puy, l'an 1628, au mois d'avril en Carême, pendant qu'on disait vêpres, un peu avant midi. C'est que parmi le redoublement des éclairs, le grommellement des tonnerres et un déluge d'eau, la foudre tomba par trois diverses fois dans une heure, avec des éclats effroyables, sur le pavillon de satin rouge cramoisi, à rosettes, qui couvrait la sainte Image, et brûla toujours un peu de la frange du pavillon, mais moins la dernière fois qu'èst deux précédentes. J'étais dans le choeur avec mes frères en même fonction et en pareille consternation. Par les funestes effets de cette langue du Ciel, nos yeux ont vérifié la certitude du présage. Ces trois diverses chutes signifiaient la mortalité de cette année et des deux suivantes. Car cette année, quelques mois après ces chutes, la fièvre chaude moissonna les chefs de beaucoup d'honnêtes familles et troussa plusieurs personnes qualifiées, aussi l'appelait-on trouasse-galand. En l'an 1629, la

4. Vital Bernard, *Traité du nom, dignité, office, vie et moeurs d'un Chanoine*, Au Puy, 1647, p. 483-484

5. C'est-à-dire, l'épidémie.

peste partagea le peuple et en mit autant sous terre qu'il en resta dessus. En l'an 1630, il y eut rechute, avec moins de rigueur toutefois et moins de durée, la Vierge adoucissant l'aigreur de son Fils, le conjurant pas ses intercessions amoureuses de faire ren gainer le glaive à l'Ange exterminateur et de chasser par le vent favorable de sa grâce le venin et le mauvais air des rues, à même temps que son Image précieuse y était portée en procession générale le 24 d'avril, en un brancart sur les épaules de quatre Chanoines, sous un dais soutenu par les six Consuls empourprés de la Ville."

"Trousse-galand": le curé de Solignac confirme ce plaisant sobriquet par lequel on tentait de conjurer la tragédie. A Monistrol comme au Puy, la peste fit une première apparition à la fin de l'année 1628. Puis il semble que la rigueur de l'hiver ait engourdi les bacilles. L'arrivée des troupes relança le mal dès le mois de mai 1629. Dans cette cité ramassée sur elle-même, aux rues étroites et tortueuses, mal drainées, la contagion avait une carrière facile. Le cimetière était au coeur de la ville, tout autour de l'église - réservoir d'infection, visité par les rats et les chiens, que l'on ne soupçonnait pas de pouvoir la propager.

L'automne précédent, quand l'épidémie s'était d'abord déclarée, les Capucins s'attachèrent à soigner et secourir les malades. Ils venaient d'arriver dans la ville, en 1626, et ils tenaient à montrer leur dévouement. Les chanoines furent sans doute plus prudents: notre témoin de tout à l'heure cite la peste du Puy comme l'exemple de ces circonstances où les chanoines ont le droit de s'absenter pour "se mettre à l'abri de la tempête et se conserver au renouvellement de l'Office et du service divin". Ces considérations prudentes n'étaient pas celles des Capucins, véritables missionnaires, prêts à s'exposer pour donner l'exemple de la foi. Ils comptèrent bientôt parmi les victimes. Le premier à tomber fut le frère Albert de Moulins⁶. Les Monistroliens leur furent reconnaissants de ce courage, et dès cette année 1628 baptisèrent "rue des Capucins" la ruelle qui menait du centre de la ville à la porte de ville ouvrant devant leur nouveau couvent⁷.

Au printemps 1629, comme au Puy, la peste se déchaîna à nouveau, avec beaucoup plus de violence. Elle atteignit son paroxysme durant les mois de juin à septembre. Elle frappait une population dont les réserves de céréales, toujours précaires, avaient subi le prélèvement inattendu des bouches militaires à nourrir. La "soudure" a dû être particulièrement difficile en 1629, et cette population sous-alimentée était vulnérable.

La contagion frappe riches et pauvres. Nous la voyons paraître pour la première fois dans les testaments de Me Danhiec, le 20 mai. Ce sont deux femmes angoissées, la mère et la fille, qui ont appelé le notaire dans la maison des Beget. La mère est la veuve de Guillaume, qui fut "lieutenant de Monistrol" (c'est-à-dire juge-asseuseur du seigneur-évêque). La fille, Antoinette, vient de perdre son mari, Jean Baillard, "décédé ce jour". Le notaire n'entre pas: elles dictent leur testament "parlant à une fenêtre de la maison".

6. Les Capucins sont dans l'usage de s'appeler par leur prénom suivi de leur ville de naissance.

7. J.F. Bonnefoy, *Les couvents capucins de la Haute-Loire*, Le Puy, 1939. C'est aujourd'hui la rue du Sans-Culotte.

1888 December 15 Mr. A. L. Burt

page 126 verso

Officer, 16

25 août 1629

25 aout 1625
Me Anthoine Crespon, praticien du faubourg de Monistrol, malade, dicte à distance (à la porte de l'Arbret) ses dernières volontés à son fils, Me Jacques Crespon, serrurier.

Minutes de Me Danhieic, Arch. Dép. 3E 181/11, p.126 v° (VI^{XXVI} v°)

Il fallut prendre des mesures. On exclut les malades et leurs proches de la ville, afin de protéger les individus encore sains. Dans un premier temps, on cantonna les pestiférés aux abords immédiats: dans leurs jardins. Ainsi Claude Sicard, "marchand, se voyant réduit hors la ville de Monistrol dans le fond de son jardin à cause du soupçon de la maladie dont est morte sa femme Madeleine Faure". On les regroupa aussi au Pré Vescal, dans une grotte de Bilhard. Mais ils devinrent plus nombreux, plus dangereux. On les évacua vers des villages qui, du coup, furent pratiquement dépeuplés par le fléau: Gournier, Chaponas: la tradition orale rapporte d'ailleurs que le village de Chaponas fut reconstruit après la peste sur son emplacement actuel; l'ancien aurait été situé de l'autre côté de la route de Monistrol à Bas.

Le curé de Solignac nous donne une idée de l'épouvante. Là-bas, on avait tenté d'isoler le bourg: "On faisait garde au portail et on ne laissait pas entrer ceux des villages, à cause qu'il y avait plusieurs qui avaient reçu en leurs maisons plusieurs de la ville du Puy." Il semble que la précaution fut assez efficace. Deux malheureux, avant de mourir d'une simple "vérole" (variole), avaient supplié le notaire de les faire enterrer au cimetière de la ville, mais "l'on craignait qu'ils fussent morts de la peste" et des gens vinrent "avec des arquebuses et autres armes qui voulaient arquebuser ceux qui les y voudraient ensevelir"!

A Monistrol, moins protégé apparemment, on voulut aussi se garder contre la contagion du cimetière. Aussi décida-t-on de jeter les cadavres dans des fosses communes, très proches encore: on les creusa dans les fossés des remparts, là où passent aujourd'hui la rue de Chabron et la rue de Charbonnel.

En juin, le notaire Danhiec est hors les murs: lui aussi, mais par simple précaution, s'est retiré dans son jardin, au faubourg de l'Hôpital, près de la Chaussade. C'est là que le 13 juin, douze malades viennent lui dicter leur testament, à travers la porte, qu'il tient fermée.

LE SECOURS DES CAPUCINS

Du 20 mai à la mi-août, le seul notaire Danhiec enregistra ainsi une cinquantaine de testaments. Puis vint un moment où les notaires rechignèrent à ces dangereuses visites. Entre le 14 août et le 18 octobre, Danhiec ne passe plus aucun acte: sans doute s'est-il mis à l'abri dans une plus lointaine campagne. Il n'est pas le seul: tout le chapitre des chanoines a fui. Et ce furent alors les Capucins qui recueillirent, en venant assister les mourants et prier avec eux, leurs dernières dispositions. Ils allaient ensuite les répéter aux notaires, qui établissaient des testaments sur leur seul témoignage. Ainsi le père Amable, la veille de l'Assomption, va entendre Barthélémy de Volcey, "récidivé de la maladie qu'il a eue cy-devant, en sa loge du jardin de Me Bertholat". Le même père Amable reçoit aussi des promesses de mariages (ainsi le 16 novembre celle d'Antoine Civier et de Madeleine Neyron), "faisant office de vicaire (comme il le note très confraternellement) en l'absence de messieurs les chanoines de l'église collégiale à cause de la maladie contagieuse".

A force de fréquenter la peste, les Capucins lui payèrent eux-mêmes un lourd tribut. Le 6 juillet 1629 mourait le cuisinier du couvent, le père Joachim. Peu après, le 23 juillet, ce fut le tour du père Agathange de Maisonneule. Son agonie fut édifiante. On l'entendait à

trois cents pas à la ronde réciter de sa voix forte les litanies de la Sainte Vierge.

Le Provincial de Lyon, dont dépendait le couvent de Monistrol, envoya au secours de la communauté le père Joseph de Felletin, qui succomba lui aussi. Le père Gervais, "gardien" - c'est-à-dire supérieur - du couvent restait seul. Il disparut à son tour, le 29 juillet, alors que le père Exupère de Saint-Germain et le frère convers Dominique de Lyon arrivaient à la rescoufse. Exupère tomba aussitôt malade, ainsi qu'un autre capucin, le père Amable. Le père Dominique s'épuisa à leur prodiguer ses soins: ils se rétablirent - mais c'est Dominique qui succomba, le 15 août.

Que pouvait-on faire contre ce fléau? Était-ce une malédiction divine sur une ville qui avait autrefois fleureté avec la Réforme? Processions et prières publiques se succédèrent. Or, tandis que l'épidémie paraissait au plus haut, en septembre, elle cessa brusquement. On crut de toute sa foi que la Vierge venait de sauver la ville de Monistrol. C'est alors qu'une réplique de la "sainte Image" de la Vierge du Puy fut placée dans une niche, dans le mur de ville, près du Portail Neuf, au débouché de la Grand'Rue.

A Paulin, qui fut toujours préservé de l'épidémie, peut-être en raison de son isolement, c'est à la bienheureuse Marguerite de la Seauve qu'on rendit grâces, après avoir ardemment invoqué sa protection. Depuis, tous les ans, les habitants de Paulin se rendirent en pèlerinage à Sainte Marguerite...

Quant aux Monistroliens, ils n'oublièrent pas le dévouement et le sacrifice des Capucins. Dans les années 1630-1638, ils firent de très nombreux legs aux religieux de saint François. Ceux-ci allaient ainsi réunir les moyens nécessaires pour commencer l'action pour laquelle ils étaient venus à Monistrol : évangéliser le Velay, resté trop marqué par la Réforme. La Contre-Réforme touchait Monistrol.

FONDATIONS

La Contre-Réforme, depuis le concile de Trente (1545-1563), était en marche. Elle faisait souffler sur la France un vent de foi et de sainteté. Nombre d'ordres religieux, plus fervents et actifs les uns que les autres, se répandaient dans les provinces du royaume. Le Velay fut alors la pépinière ainsi que le champ d'action d'illustres ou modestes clercs. Son évêque, Just de Serres, ne pouvait tolérer la présence sur les plateaux de communautés huguenotes. Il se devait d'arracher du cœur de ses ouailles les dernières racines de l'hérésie, et tout autant d'ôter de la vie religieuse du clergé et des fidèles tout objet de scandale.

Dès 1626, il s'était rendu en visite pastorale dans l'archiprêtré. Il y avait rétabli partout, de Monistrol à Montfaucon, la régularité du culte et aiguillonné le zèle du clergé séculier. Mais il lui fallait des missionnaires, plus aptes à convaincre par la parole et l'exemple. C'est pourquoi il accueillit avec faveur (s'il ne l'a pas sollicitée) la venue des Capucins. Leur ordre était en pleine expansion en ce début du dix-septième siècle. La base de leur vie missionnaire était la pauvreté des moeurs et la culture de l'esprit. Ils étaient déjà connus dans le Velay: dans les années 1616, 1617, 1618, l'un d'eux, le frère Théodore avait sillonné les monts d'Auvergne et du Velay. Il avait fondé des confréries du Rosaire à Monistrol, à Saint-Didier, à Saint-Romain-Lachalm, à Dunières. On voit même à Saint-Julien-

d'Ance une croix en partie détruite, datée 1594, dont la base est faite d'une pierre sur laquelle est cette inscription: ZELO PATRUM CAPUCINORUM" (par le zèle des pères capucins").⁸

L'un des actes majeurs de la visite pastorale de Mgr de Serres fut donc de présider à l'établissement des Capucins à Monistrol, grâce au legs généreux de la famille Faure de Chabannes. Quelques années plus tard un autre don permit l'agrandissement des bâtiments qui commencèrent de se dresser tels que nous les voyons encore aujourd'hui, occupés par le lycée professionnel privé.

Depuis plusieurs années déjà avait commencé de fleurir la compagnie des Pénitents Blancs du Saint-Sacrement. Elle jouait un grand rôle dans l'encadrement religieux de la vie des laïcs.

Le dispositif se compléta un peu plus tard, avec l'arrivée des Ursulines, en 1634. L'ordre était originaire d'Italie et manifestait un élan remarquable. Il se consacrait essentiellement à l'éducation des filles. Elles s'installèrent dans des bâtiments de fortune, mais à l'ombre du château épiscopal.

Monistrol-l'Evêque était donc maintenant riche d'institutions religieuses. Mais ré-évangéliser les campagnes, disputer les montagnes aux Huguenots, était une tâche infiniment plus difficile. Et c'est le moment d'évoquer la haute figure de saint François Régis.

LES COMMENCEMENTS D'UN APOTRE

Entre 1625 et 1627, le jeune Père Régis enseignait au collège que les Jésuites, quelques années plus tôt, à la requête de l'évêque, avaient ouvert au Puy. Ce prêtre au tempérament de missionnaire rêva alors de se joindre à d'autres confrères qui s'embarquaient pour aller évangéliser les Hurons du Canada. Mais ses supérieurs le convainquirent que son Canada serait le Vivarais. Il trouverait là aussi la neige, la burle, les loups, dans une nature ingrate et grandiose où vivaient des hommes à l'âme aussi rude et fière que celle des Sauvages. Jean-François Régis prit son bâton de missionnaire et parcourut inlassablement ses plateaux et ses gorges escarpées.

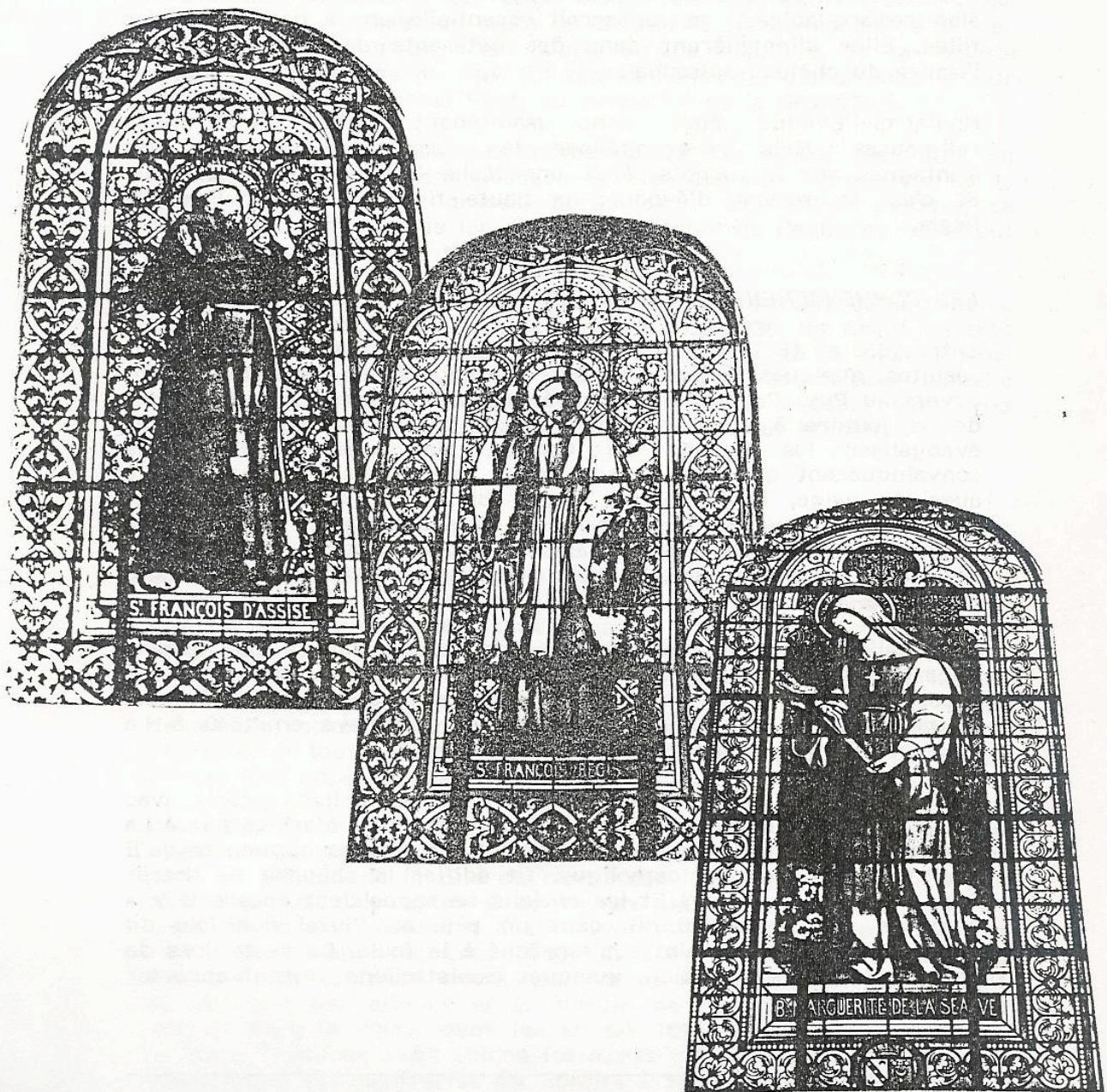
Il en fallait beaucoup pour émouvoir des coeurs durcis par la faim, l'humiliation et la guerre. Pourtant il réussit à les apprivoiser. Il réussit par la chaleur de sa voix, là où les sabres avaient échoué. Je ne vais pas conter cette histoire qui s'acheva en 1640 à La Louvesc. Tout le monde la connaît.

Mais on sait moins que Monistrol n'est pas sans liens précis avec l'apostolat de saint François Régis. Tout près d'ici, n'est-ce pas à La Chapelle d'Aurec que Louise de Romezin, cette noble huguenote qu'il avait ramenée à la foi catholique, fit édifier la chapelle de Notre-Dame de Tous Pouvoirs? Et les anciens se rappelaient encore il y a quelques années le lieu où, dans un pré, au Cluzel non loin du village de Prailes, le Saint avait prêché à la foule. Du reste, lors de son procès de béatification, quelques monistroliens vinrent apporter leur témoignage.

8. Cf Pontvianne, Craponne, II, 612 et J. Chaize, Croix du Velay.

*
**

Monistrol conserve le souvenir de cette triste année. C'est la statue de la Vierge Noire, logée dans le rempart. C'est la sobre façade du couvent des Capucins. Ce sont aussi les vitraux de l'église, qui nous présentent l'image de saint François d'Assise, origine des Capucins; de saint François Régis, apôtre de la foi catholique dans ces temps troublés; de Marguerite de la Seave, si souvent invoquée par nos ancêtres pour qu'elle les protège de la trinité des malheurs: la peste, la famine et la guerre. Il est bien rare en effet que le temps passe sans laisser, quelque part, une trace: un souvenir, quelques mots, ou plus simplement une image.



EN-TETES COMMERCIALES DE LA BELLE EPOQUE.



En fouillant dans de vieilles piles de factures conservées par nos aînés, on tombe parfois sur des papiers qui présentent des en-têtes particulièrement décoratives. Il faut pour cela que les factures soient anciennes, mais pas trop anciennes non plus. Au milieu du 19ème siècle, elles étaient encore sobres dans leur typographie et leur illustration. Elles le sont redevenues. Mais au tournant du siècle, elles veulent retenir le regard. Les imprimeurs proposent des modèles alléchants. La mode s'y met: peut-on faire moins joli que le concurrent ?

Les en-têtes que nous présentons viennent d'artisans ou de commerçants de Monistrol. Nos Chroniques, dans un premier temps au moins, se limitent naturellement à eux. Mais l'éventail professionnel est restreint par l'origine même de nos trouvailles: ce sont les entreprises auxquelles on peut recourir dans une famille pour aménager sa maison, y faire les réparations nécessaires, déménager ses meubles, ou les assurer.

Nous faisons donc appel à tous pour élargir le champ, dénicher des factures issues d'autres types de commerce ou d'autres entreprises et particulièrement de ces entreprises industrielles qui ont illustré notre ville. A vos tiroirs !

54
SERVICE DE CAMIONNAGE par voie de terre de MONISTROL à ST-ETIENNE

par Autrec, Semène. Le Pertuiset, St-Paul-en-Cornillon.

Service pour Pont-Salomon, Bas, Beaucet, St Maurice-de-Lignon et Yssingeaux

Bureau de Saint-Etienne : Hôtel Chaput, 10, rue Graviersière

COURRIER DES VILLETES

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS

LOUIS BONNET, COMMISSIONNAIRE

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

M. André Bouchacourt Doit

ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

Le

191

MONISTROL-SUR-LOIRE, IMP. LAROCHE.

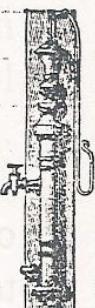
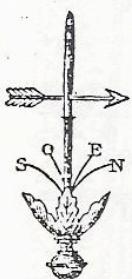
Ferblanterie, Plomberie, Quincaillerie, Lampisterie

Faïence

Porcelaine

Ouvrages de Bâtiments. Couvertures zinc et Tuiles

Ustensiles de Ménage



Georges Beraud

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

R. C. Yssingeaux 585

M. Bouchacourt

Doit

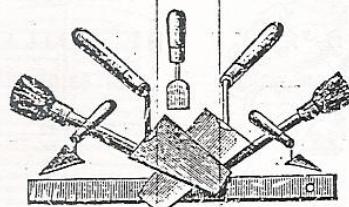
ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

MONISTROL-SUR-LOIRE, IMP. LAROCHE.

1931	Le	19	
juillet 23	1 m ² gros tuyau de plomb pour évier	18.50	
1932	2 passé une heure pour réparer la conduite d'eau	4.00	
	faire une soudure à la lampe	3.00	
juillet 18	passées 2 heures ½ pour l'assèchement et débouché la conduite d'eau	30.00	
	fourni 2 barres et 1 joint caoutchouc pour collier	5.50	

ENTREPRISE DE PLATRERIE ET PEINTURE

CIMENT



CHAUUX

Jean BORIE

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

APIERS PEINTS

PAGÉRÉ

— 6 —

FAUX BOIS

MARBRES

Enseignes

Dix

pour Fournitures et Travaux ci-après payables au comptant sans escompte

Le 31 Mai

190

MONISTROL. — IMP. DOUSPIS.

MENUISERIE ET SCIÉRIE MÉCANIQUE

MEUBLES DE TOUS STYLES

M. BOUCHARDON

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

R. C. Yssingeaux 2335

Le 14 Sept 1982

M^r Bouchacourt

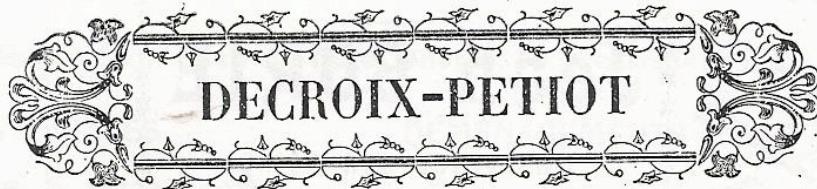
Do it

ce qui suit payable ici complaint sans escompte.

Janvier 26	Siège 11 hours à 18			198
Février 1	11 hours 30 à 18			88

DÉPOT
DE CHARBON
PLATRE ET CHAUX

FABRIQUE
DE TUILES
ET BRIQUES



Près la Gare de BAS et MONISTROL (Haute-Loire).

Mr. Mauret juge de faire acheté par
Pour Monsieur Bouchard
les articles ci-après, payables à domicile.

BAS ET MONISTROL, le

18801

TRAINGRAT, IMP. MARSEILLE

Novembre 4	350	Tuiles artificielles le 100 éventant 15 francs
		Pour achat le 16 Janvier 1902 Decroix

PLUSIEURS
DIPLOMES D'HONNEUR



EN VENTE DANS LA MAISON:

SAVON LE NATUREL

ÉPICERIE & DROGUERIE
Édouard DÉLÉAGE
Place Néron
MONISTROL-SUR-LOIRE

Note pour Monsieur Bouchard

le 17 Janvier 1913

PADET & THIBERT, MARSEILLE 187

2 francs payés en

1 franc 90

2 francs

57
MENUISERIE ET CHARPENTES

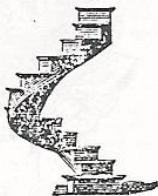


Eugène Dufau

Route de Sainte-Sigolène

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

R. C. Yssingeaux 4377



Mr Bouchacaud Doit

ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

Le 12 aout 1932

Nombre			
6,17	20 francs pour achat de bois à pf		100 fr

ATELIER DE MENUISERIE

MEUBLES EN TOUS GENRES

Bap^{te} Jacquemard

Au Grand-Chemin

MONISTROL-SUR-LOIRE "Haute-Loire"

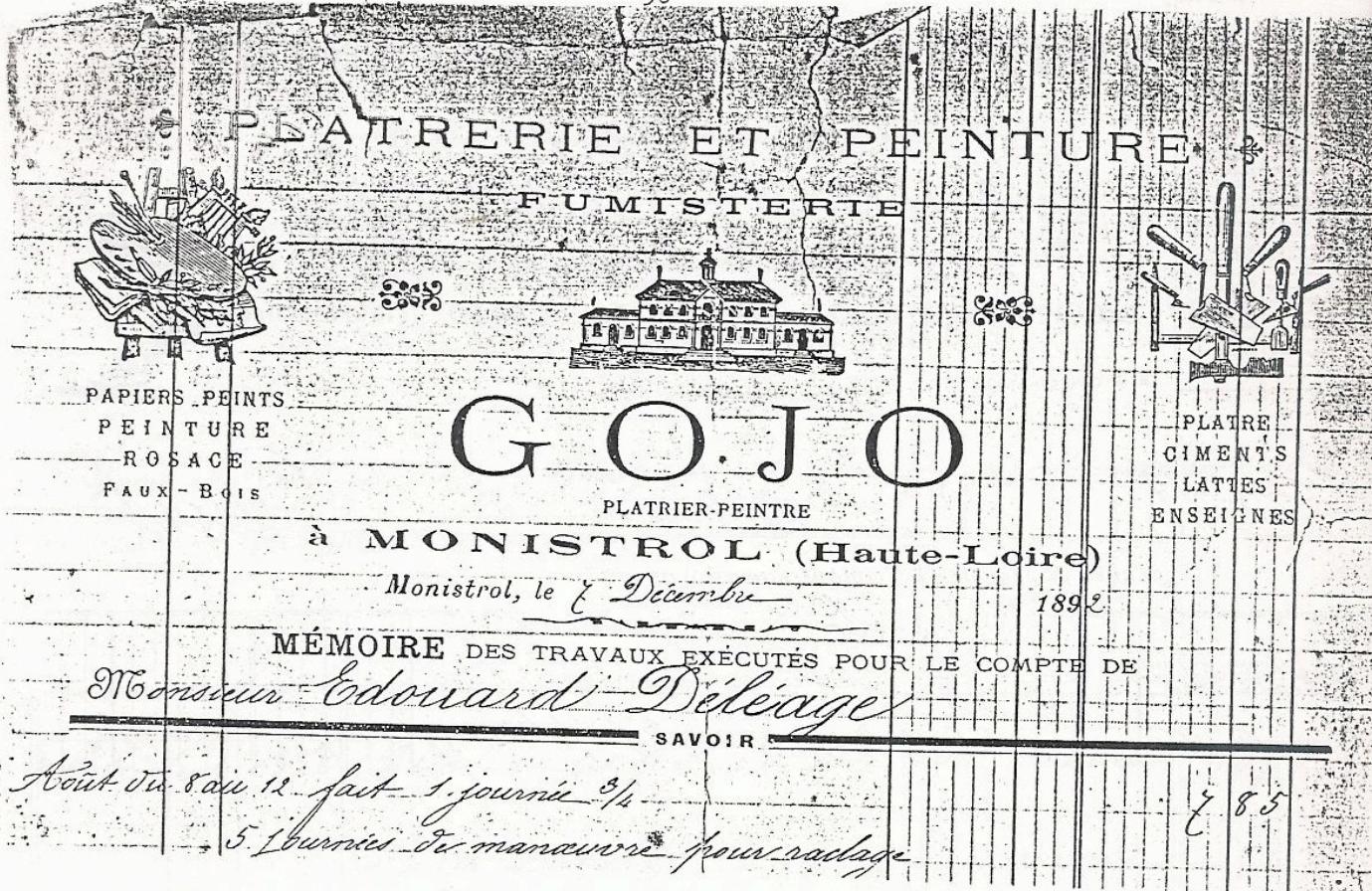
×○×

Mémoire des Fournitures et Travaux exécutés pour le compte de
Monsieur Bouchacaud sous préfet à Monistrol

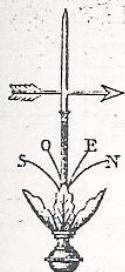
Monistrol, le

1

Monistrol. Imp. DOUSPIS



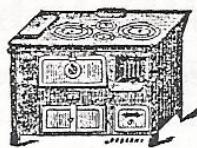
FERBLANTERIE, ZINGUERIE, FUMISTERIE



Plomberie pour les Eaux

Articles de Bâtiments

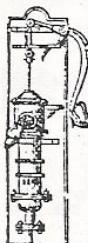
ET D'ECLAIRAGES



Cheneaux et Couvertures

EN ZING

POMPES EN TOUS GENRES



A. JOURDA

FERBLANTIER

à MONISTROL (Haute-Loire)

Monsieur Bouchacourt

Doit

Les Articles ci-après, payables à Monistrol, comptant sans escompte

		Monistrol, le	1899	189				
M. b.	17	Une mouve zinc 1m60 x 50. long = off. a			7	5	2f	
		Deux points			11	1	0	
		Un tuyau zinc 0,70 long			2	1	25	

TRAVAUX DE FERBLANTERIE, ZINGUERIE, PLOMBERIE

QUINCAILLERIE -- APPAREILS DE CHAUFFAGE & D'ECLAIRAGE

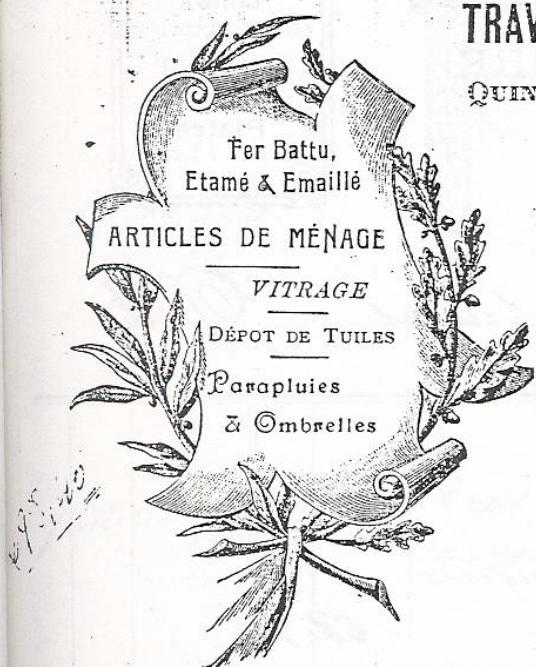
Entreprise de Canalisation d'Eau

Lits en Fer -- Voitures d'Enfants

Mallet-Mourier

Place Jeanne-d'Arc

MONISTROL-SUR-LOIRE (HAUTE-LOIRE)

Fer Battu,
Etamé & Emaille

ARTICLES DE MÉNAGE

VITRAGE

DÉPOT DE TUILES

Parapluies
& Ombrelles

Monsieur Bouchacourt

Doit

les articles ci-après payables comptant sans escompte.

MONISTROL. — IMP. LAROCHE

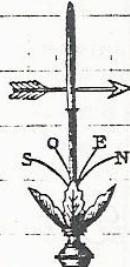
1920	1	1 journées pour réparations faîture et	19.00
Avril			

Ferblanterie - Finguerie - Plomberie

COUVERTURES

Travaux de Bâtiments. → Ornements en Zinc

**



Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire)

Monistrol-sur-Loire, le 30 juillet 1909

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Monteil-Colombet

MONISTROL-SUR-LOIRE

(HAUTE-LOIRE)



Le _____ 19

M. Pour Monsieur Bouchacourt Doit

ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

Pour rattraper cette			
5 mètres en tuyau de 0.15			
compris creusage et toutes usages			
16.5 le mètre —	62.50		
un mètre de tuyau de 0.20			
13.5 le mètre	13.50		

MENUISERIE MÉCANIQUE & CHARPENTES

MEUBLES

de tous Styles

R. C. Yssingeaux N° 3045

Claudius MOURIER

ROUTE DE SAINTE-SIGOLÈNE

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

Monistrol-sur-Loire, le 27 mars 1929

Monsieur Bouchacourt

ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

Doit

MONISTROL-SUR-LOIRE, IMP. LAROCHE

VOITURES A VOLONTE

Omnibus pour Familles

CAMIONNAGE DE LA GARE

CORBILLARD

Correspondance du Chemin de Fer-P.L.M.

ANCIENNE MAISON CL. SABY

Louis Petitot

SUCCESEUR

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

1901

MONISTROL, le

Compte d' M^{me} Bouchacourt

T.

juillet	10	Course à la gare n° pris	fr
	14	Course à la gare	fr
		Remboursement	24.60
		Hôte d' M ^{me} Bouchacourt	13.39
		un caisse guérise	0.40

ENTREPRISE DE ZINGUERIE, PLOMBERIE

ARTICLES DE MÉNAGE

Appareils Sanitaires

SALLES DE BAINS

CANALISATIONS D'EAUX

POMPES DE TOUS SYSTÈMES

et

R. C. Yssingeaux 4178

Pierre Pétrot

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Le 10 Octobre 1932

Monsieur Bouchacaud

Doit

ce qui suit payable ici comptant sans escompte

Octobre	1	Plaonage cheminee	15,00
	1	Sac platte p. cheminee	9,00
	1	Joint caoutchouc pour Water closet	8,00

M. Pétrot-Mallet

Commissionnaire de la Gare

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

Monistrol, le

1900

Doit M^r Mooret

23 Juin monté de la gare une caisse eau minérale

1901 10 Juillet monté de la gare 2 voitures démenagement

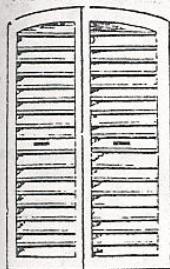
Total

Payer Comptant

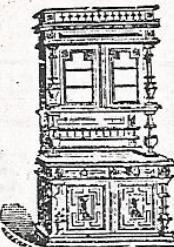
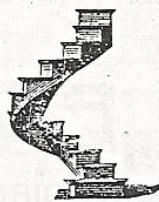
Total 19,40

Michel Pétrot

MENUISERIE -- ÉBÉNISTERIE

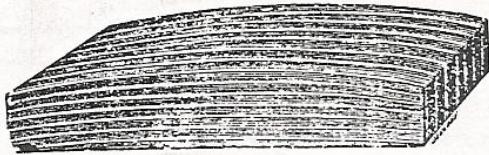


Travaux de Bâtiments



MEUBLES DE TOUS STYLES

SOMMIERS ÉLASTIQUES



J.-M. RIBEYRON

Registre du Commerce Yssingeaux N° 2560

Place de l'Eglise, MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Monsieur Bouchacourt

Doit

ce qui suit payable ici comptant sans escompte.

Le 26 Octobre 1932

Guillet	16	2 Heures pour déminager un lit, armoire et différent travail	28
		2 Heures pour manœuvre	.6
		4 Hapnes	.1
	25	2 Heures pour recoller une table de nuit, faire un tiroir à une table, remplacer des rayons dans un placard	"
		Bois pour le tiroir	28
Clair	6	5 Heures pour un tiroir à une autre table et placer le linoléum dans la chambre à tapette	.9
			"
			20

J.-M. RIBEYRON

MENUISIER - ÉBÉNISTE

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Le

Horlogerie - Bijouterie

Installations Electriques

Fournitures pour
FORCE - ECLAIRAGE
TÉLÉPHONE - T. S. F.

RÉPARATIONS DE MONTRES

ET

MOUVEMENTS DE PRÉCISION

C. Yssingeaux N° 572

Eugène POMMET

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Monistrol, le 25 Octobre 19

Entreprise de Maçonnerie

Vitalis ROBIN

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Mémoire des Travaux exécutés pour le compte de M^e Bouchacour
pour réparer les toitures

MONISTROL. — IMP. LAROCHE

Grif 26	20 heures de maçon à 2 francs	36,00	15,00	40
1920 27	20 heures de maçon	36,00	15,00	40
28	20 heures de maçon	36,00	15,00	40

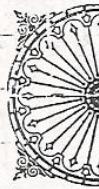
Maison du Général

65

1915

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Travaux de Bâtiments



Pierre ROBIN Fils

Claude Robin

MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Mémoire des Travaux exécutés pour les comptes de
Monsieur Bouchacourt

Monistrol-sur-Loire, le 12 Avril 1905

Réparation d'un mur de clôture

Avril	12	2	j.	maçon	=	9	Fr.
id	13	2	j.	maçon	=	9	
id	18	2	j.	maçon	=	9	

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Travaux de Bâtiments



Pierre ROBIN Fils

Jean-Marie

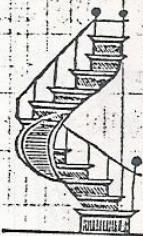
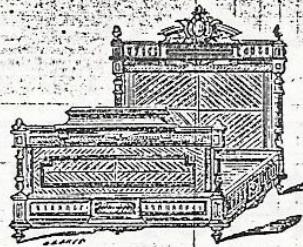
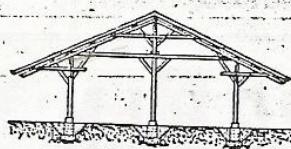
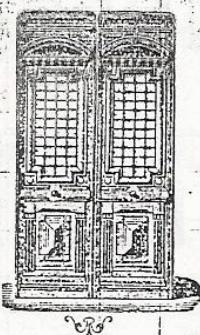
MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire)

Mémoire des Travaux exécutés pour les comptes de
Monsieur Bouchacourt

Monistrol-sur-Loire, le 29 Avril 1907

Avril	16	2	journées	maçon	28	Frances
id	19	2	journées	maçon	28	..
id	19	2	journées	maçon	28	..

ENTREPRISE DE MENUISERIE & CHARPENTE



TOURON GABRIEL

à MONISTROL-sur-LOIRE (Haute-Loire)

Monsieur

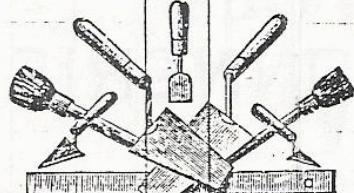
Bouchacourt

IMP. TERREAUX, LYON

Savoir:

CIMENT & CHAUX

PAPIERS PEINTS



PLAISIR &

FAUX BOIS ET MARBRES

Enseignes

ENTREPRISE DE PLÂTRERIE ET PEINTURE

Pierre TOURON

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

M^r Bouchacourt

Où

pour Fournitures et Travaux ci-après payables au
comptant sans escompte

Le 18 / 1909

MONISTROL. — IMP. DOUSPIS.

Il a été convenu avec
Touron plâtrier
Pour la salle à
manger au presbytère
Tâches de les deux
cabines et la bibliothèque

70 "

CHARPENTES & MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE

Joseph Couron Monistrol-S/Loire Haute-Loire

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

Mémoire des Travaux exécutés pour

le compte de M^e Bouchacour

Monistrol-S/Loire Haute-Loire

Savoir :

1913

Mars

Pour le placard de l'escalier du rez^e étage.
Un placard ainsi composé :
Deux portes à fripe et encadrement
modulaires, cadre simple
pour les recevoir, ferrures & boutonnières
un ressort, une serrure à ancre
plus un ressort (prix convenu) 28

Plâtrerie & Peinture, -- Travaux de Bâtiments



Jérôme Verne

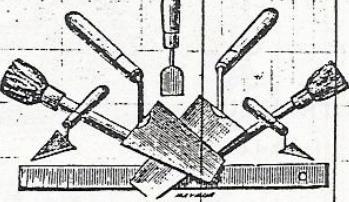
MONISTROL-sur-LOIRE (Haute-Loire)

Le 14 Mars

1900

Monsieur Moret juge de Paix & administrateur

Voici mes prix les plus réduits	
gablonné le mitre carre	1f. 50
Galandage ordinaire briques pleine	1. 40
Galandage 9° creuses	1. 50

 <p>FAUX BOIS et Marbre</p> <p>BADIGEONS et Papiers-Peints</p>	 <p>Plâtrerie, Peinture, Travaux de Bâtiment</p>
<p>Verres à Vitres DU NORD</p> <p>Monistrol, le</p>	<p>Jérôme VERNE</p> <p>MONISTROL-sur-LOIRE "Haute-Loire"</p> <p>1901</p>
<p>Doit Monsieur Bouchacourt Gous-Prefet à Muret Les articles ci-après payables au comptant sans escompte.</p>	

Imprimerie Donspis, Monistrol

Entreprise de Maçonnerie et Travaux en Ciment, Plâtrerie

CRÉPISSAGE
EN BADIGEON TYROLIENNE

PIERRE FACTICE

DALLAGE DE TOUTES SORTES

○ PEINTURE ○

TUYAUX ET MARCHES D'ESCALIERS
EN CIMENT ARMÉ

PRIX MODÉRÉS · réparations faites dans sa propriété



Angelo Voltini

Cimentier-Tyrolien

MONISTROL-SUR-LOIRE (HAUTE-LOIRE)



Monistrol-sur-Loire, le 3 Novembre 1902

Monsieur Bouchacourt

Doit
ce qui suit payable ici comptant sans escompte à Monistrol

MONISTROL-SUR-LOIRE, IMP. LAROCHE

ARTISANS ET COMMERCANTS EN 1925

Voici, reproduite de l'Annuaire de la Haute-Loire (1925), la liste des artisans et commerçants de Monistrol-sur-Loire. Tous n'avaient pas sans doute un papier à en-tête aussi spectaculaire que ceux que nous publions dans ce numéro. Mais ce répertoire peut servir de guide aux curieux qui voudraient nous aider à compléter la collection.

Agents d'affaires : Douspis Joseph, Mourier Joseph, Ravel Pierre.

Aubergistes et cafetiers : Berger Jean, Berry Ant., Bourgin Claude, Brölles Edouard, Bruyère veuve, Charrier Blaise, Cheucle Marcelin, Cornut Félix, Crouzet Eugène, Demeure Pétrus, Desceillères J., Denis Petrus, Fournel Claudius, Gardey Benoît, Gessaud Jules, Gourdon, Hivert veuve, Janisset François, Juge François, Maisonneuve Claudio, Massard Jean, Méasson Jean, Monteil André, Mourier P., Ollier André, Ollier Jean, Ouillon Jean, Préher Joseph, Rochette Gustave, Romeyer François, Rousson Claude, Royer, Saby Claudio, Sommet Gabriel, Sommet Marcellin, Soulier Auguste, Touron Joannès, Tranchard J., Vey Antoine.

Banquiers : Courbon et Cie, Clemenson, Mazeron, Mourier Jean.

Bestiaux : Faure Antoine, Bijoutiers : Pernel Camille, Pommet Eugène.

Binbeletterie : Corau Edm., Bois : Pague Jean.

Bouchers : Fournier Louis, Mogier Jean, Mourier Ferdinand, Sommet Jean, Touron Jean.

Bouilleur d'eau-de-vie : Verne Baptiste.

Boulanger : Allet Vve, Berthois Aug., Espach Henri, Garnier Joannès, Goudon Georges, Maisonneuve Jean, Marconnet Gabriel.

Bourreliers : Déléage Louis, Deprat Jacques, Faucon Anatole, Petit.

Carriers : Barlet, Milamant Paul.

Chapelier : Charret Jean.

Charbons : Chalavon Joseph, Colombe Régis, Garnier Zachearie, Lyonnet Jean, Mourier Pierre.

Charcutiers : Mounier J., Mounier Vitalis.

Charrons : Faucon Hippolyte, Ollier André.

Commissionnaire en marchandises : Lehmann.

Confection : Drevet Léon, Soulier Jean.

Cordier : Forest Antoine.

Cordonniers : Abrial Jean, Chambouvet Louis, Mogier Jean.

Ébénistes : Mogier Joseph, Vialat.

Épiciers : Alimentation stéph., Aulagnier François, Chauderjous Joseph, Colombier Moïse, Déléage E., Delorme Francine, Descombats Jean, Docks Foréziens, Fau Ernest, Mogier P., Montchalain Jean, Petiot Veuve, Reboul Jacques.

Dentelles : Demeure Mme.

Eaux gazeuses : Cornut F.

Facteurs de fabrique : Cheucle Jean, Chosson Jean, Fournel, Janisset, Mourier, Roche.

Sabot Joseph, Sommet, Vassal Jean.

Faïences : Jacquemard Benoît.

Farblantiers : Jourda Antoine.

Fers et quincaillerie : Béraud Georges, Mallet Pierre, Maurin Frères et Guillaumont.

Forains : Besson Vve, Blanchard André, Chapelard Joseph, Charreyre Mélanie, Marconnet Jean, Montagnon Louis, Mourier Francisque, Petiot Jules, Secrétant Vve, Terme Jean, Touron Hipp., Valentin.

Forgeron : Gardey Benoît.

Fruitier : Graton Antoine.

Galochiers : Tourteau H., Mounier Pierre.

Grainetier : Vial Jean.

Horloger : Charrier G.

Hôtel : Gatty Benoît.

Lingerie : Héritier Philomène.

Liquoristes et dépositaires :

Distillerie et parfumerie de la Loire, Tixier J., Mourier Vit.

Logeurs : Sabot Jean, Sœurs de Saint Joseph.

Machines agricoles : Giraud Joseph.

Maitre maçon : Robin Pier.

Mécaniciens : Massard Mathieu.

Menuisiers : Bouchardon M., Chapuis Jean, Javelle, Ribeyron Jean.

Merciers : Bernaud Mme, Couturier Vve, Montméat J., Mourier Louis.

Meuniers : Chalavon Jean, Liogier Toussaint, Mourier Pierre, Vve, Touron Joseph.

Modistes : Mme Mourier Jean, Tranchand Mlle.

Moulin à huile : Chalavon Jean, Sommet Gabriel.

Pantoufles : Peyrad J.

Pâtissier : Bayard Louis, Espach Firmin.

Papeterie : Société de Pont-de-Lignon, Caroche Henri.

Pharmacien : Durand Auguste.

Photographe : Gourgaud P.

Pipes : Cuercq Joseph, Héritier Francisque.

Plâtriers : Goyo Jean, Touron Pierre, Voltini.

Représentants de commerce : Maisonneuve Claudio.

Sabotiers : Combe Claude, Chomette Jean, Liogier Adrien.

Scierie mécanique : Bouchardon Marcellin.

Serrurier : Martouret Jean, Faure, Ploton Benoît.

Tailleur : Drevet Louis.

Tissus : Bonhomme Jean, Bourbon Benoît, Davenas Victor.

Gagnaire Gabriel, Lac

veuve, Lyonnet Benoît.

Tuiles : Decroix Pierre.

Vins au détail : Alvergnat Jean, Bonneville, Lyonnet Marcellin.

Vins en gros : Berger Claudio, Blanchard Louis, Chapelard Pierre, Clemaron François, Laurenson Marcel, Union des travailleurs, Proriol Eugène.

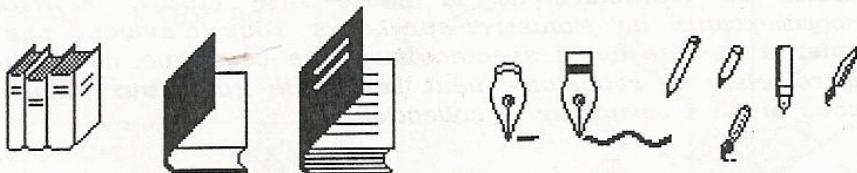
Voituriers : Berger A., Chalavon Jean, Chanon Baptiste,

Ollier Jean, Ravel Jean, Saby,

Saumet Jean.

LES ECOLES PUBLIQUES DU CANTON EN 1926

VUES PAR LES INSTITUTEURS



Voici un document qui, sous un angle assez original, nous livre un portrait précis et complexe du canton de Monistrol en 1926.

Il s'agit de l'*Annuaire des postes de l'enseignement primaire du département de la Haute-Loire*. Ce n'est pas une publication administrative, qui n'aurait guère fourni qu'une liste sèche. C'est une information syndicale, rassemblée et diffusée par la section départementale du Syndicat national des Instituteurs (SNI).

Cette mine de renseignements est manifestement destinée à aider les instituteurs et institutrices du département dans leur quête de la meilleure mutation possible. On leur signale ce qui peut intéresser leur vie professionnelle: l'importance de l'école, la dimension et l'état des classes, la qualité du logement offert par la municipalité. On entre dans les détails matériels parce qu'ils sont indispensables à une époque où la diversité du confort est si grande. On pense à l'isolement de l'instituteur et on précise la proximité des services et des commerces, le prix de la visite d'un médecin, les moyens de transport. On sait que l'instituteur a des loisirs et on évoque les distractions qui peuvent les occuper, ou les tâches qui peuvent, comme un secrétariat de mairie, arrondir le traitement. On n'oublie pas enfin l'âpre concurrence scolaire et l'on signale les institutions privées face auxquelles il faudra s'imposer.

Une brève Note liminaire, signée A. Fouilly, instituteur à Allègre, explique comment cet "annuaire" de 190 pages a été composé:

Cet Annuaire a été fait d'après les renseignements recueillis par la Section de la Haute-Loire du Syndicat National et demandés à tous les collègues du département de 1923 à 1926.

Quelques rares modifications ont pu se produire; quelques erreurs ont pu être commises; nous prions donc très vivement tous nos collègues de nous les signaler.

Nous reproduisons les quelque six pages qui concernent le canton de Monistrol - c'est-à-dire ses six communes d'alors: Monistrol, Beauzac, La Chapelle, Saint-Maurice, Sainte-Sigolène et les Villettes.

Nos lecteurs feront d'eux-mêmes les comparaisons qui s'imposent, aussi bien pour le réseau des écoles que pour les aperçus que nous donne ce texte sur notre vie quotidienne, dans les bourgs et les villages, il y a soixante-dix ans.

Philippe MORET

XXIV. — CANTON DE MONISTROL SUR-LOIRE

Le canton de Monistrol est situé au N. du canton d'Yssingeaux. Alt. moyenne, 6 à 700 m. (Beauzac 565, Ste-Sigolène 808). Climat relativement doux. 6 communes 11.376 hab. L'industrie y tient une place importante : tissage de la soie à Monistrol; Ste-Sigolène, Les Villettes. Papeterie à Pont-de-Lignon.

231. — Commune de Monistrol-sur-Loire

Commune importante : 4.481 hab. Le chef-lieu (alt. 600 m.) a près de 3.000 hab.; traversé par la R. N. 88. Loire à 2 km. De bonnes routes dans toutes les directions. P. T. T. Gare à Bas-Monistrol, 3 km. Deux services d'autobus par jour. Un courrier. Toutes sortes de commerçants. Médecin, pharmacien, hospice. Ville éclairée à l'électricité. Marché tous les vendredis.

Ecole de Monistrol. — Groupe scolaire neuf, construit en 1918-1922, comprenant écoles de garçons et de filles, école maternelle, situé au N.-E. de la ville, à proximité de la R. N. 88. Eau potable. Électricité dans les classes et les logements. — Bâtiment 35 × 15 avec cours, préaux, jardins, w.-cl. sous les préaux.

Ecole de garçons. — 3 classes : 60 élèves. Classe 7 × 8 × 4. Éclairage bilatéral. Matériel neuf. Murs peints à l'huile. Chauffage en nature. — 3 logements. Directeur : 4 grandes pièces; premier adjoint : 4 pièces; deuxième adjoint : 3 pièces, dont 2 petites, toutes à feu, en bon état. Vastes greniers et caves. Les logements sont séparés. — Etudes surveillées gratuites. Société de gymnastique et de préparation militaire.

Ecole de filles. — 2 classes : 10 élèves en tout. — 4 salles de classes, 2 occupées 7 × 8 × 4. — 3 grandes fenêtres chacune; murs peints à l'huile. — 3 logements, 2 occupés, de 4 pièces chacun. Logement : Directrice, sur rue et sur cour, au S. O. et N.-E. : logement, Adjointe, sur cour, au N.-E. Greniers séparés et vastes caves.

Ecole maternelle. — Une classe : 21 élèves. Vestiaire, laraçons, préau fermé, cour commune avec école de filles; petit jardin avec arbres fruitiers. — Classe 7 × 8 × 4. — 3 grandes fenêtres au N. O. Mobilier en bon état. Poêle à double enveloppe. — 2 logements, dont un non terminé. Un de 3 pièces neuves au S. O. : 2 cheminées, 2 placards. Eau dans le couloir. Cave et grenier.

Bon poste, bien situé, toutes facilités d'approvisionnements et de communications. Classes et logements modernes. Pêche, promenades agréables; belle vue sur vallée de la Loire. Société du « Sou ». Legs Alphonse Néron (62 fr. par an pour récompenses scol.). Mais concurrence sévère (1 école libre de garçons, 2 de filles, avec pensionnats).

Ecole mixte de Prailes. — Hameau de 51 hab., sur la R. N. 88. Alt. 750 m. A 5 km. N de Monistrol. Gare à Pont-Salomon, 3 km. 5. P. T. T. à Monistrol. Aucun commerçant; on s'approvisionne à Monistrol ou à La Séauve. Médecin à Monistrol.

Une classe : 15 élèves. École construite en 1907, à la commune, située au milieu du hameau. Eau potable. — Classe 8 × 6 × 3,5. — 5 fenêtres : 2 au N., 3 au S. Chauffage en nature, 1.000 kilos de charbon. — Logement de 5 pièces demandant des réparations : cuisine au N., une chambre à l'O., 3 au S., bonne cave et grand grenier.

Poste assez bien situé, mais difficultés d'approvisionnements.

232. — Commune de Beauzac

Commune située entre l'Ance et la Loire, rive gauche. 2.045 hab. Alt. 565 m. Traversée par la voie ferrée Le Puy-Saint-Etienne. Le chef-lieu est à égale distance de la Loire et de l'Ance, 3 km. Route départementale, n° 42. P. T. T. Gare à Pont-de-Lignon, 5 km., halte de Beauzac, 3 km. Courrier deux fois par jour pour Pont-de-Lignon. Nombreux commerçants. Hôtels, restaurants. Un célibataire peut trouver une pension. Pharmacien et médecin à Bas-en-Basset, 6 km., 25 francs.

Ecoles du chef-lieu. — Groupe scolaire bien situé, au N. du boulevard, au bord de la route, n° 42. Construit en 1876 (ancienne école de Frères avant 1887). Cour et jardin clos. Pas de préau. W.-cl. mal construits (fosse insuffisante). Eau potable à 20 mètres (borne-fontaine). Électricité.

Ecole de garçons. — Deux classes : une seule fonctionne. — 25 élèves. Première classe : 8 × 7. — 4 grandes fenêtres, 2 à l'E. et 2 au S. ; deuxième classe : 8 × 7. — Une fenêtre au S. et 1 à l'E. : une porte-fenêtre à l'E. Chauffage : 700 kilos de charbon et 20 fagots de pin. Blanchissage satisfaisant. Mobilier très ancien. — Deux logements. Directeur : 5 pièces, une pièce de débarras ; Adjoint : 2 pièces, cuisine vaste au S., grande chambre à l'E. Grenier inutilisable. Caves.

Ecole de filles. — Une classe : 10 élèves (concurrence). — Classe 8 × 6. — 4 grandes fenêtres. Murs très propres. Mobilier en bon état. — Logement spacieux et agréable de 5 pièces : 2 petites au rez-de-chaussée, 3 petites au premier étage. Entrée particulière.

Poste intéressant, bon climat, communications faciles. Mais concurrence acharnée pour l'école de filles.

Ecole mixte de Bransac. — Hameau situé dans la vallée de la Loire, sur la voie ferrée Le Puy-Saint-Etienne. Alt. 480 m. Route départementale, n° 42, Yssingeaux-Saint-Bonnet-le-Château. Gare : halte de Beauzac, vis-à-vis de l'école. Un facteur vient de Beauzac, 3 km. Un boulanger passe toutes les semaines. Pour les autres produits, on va à Beauzac. Médecin à Bas, 9 km., 40 francs. Deux restaurants. On peut trouver une pension.

Une classe : 18 à 20 élèves. Ecole à la commune, construite en 1900 ; à proximité de la Loire. Un préau, une petite cour. Jardin et w.-cl. Eau potable à la gare (10 mètres). — Classe : 3 fenêtres au S.-O. Mobilier en bon état. — Logement de 4 pièces : salle à manger à l'E., cuisine à l'O., 2 chambres au S., en assez bon état ; 2 cheminées, grenier et cave.

Excellent petit poste. Très bon climat. Voie ferrée. Pêche, Loire. Quelques difficultés pour l'approvisionnement.

Ecole mixte de Combrès. — À 4 km. ouest de Beauzac, 2 km. de l'Ance. Combrès est un hameau de 60 hab. Alt. 700 m. Chemin vicinal en mauvais état. Produits d'alimentation à Beauzac. Gares : Pont-de-Lignon (9 km.), halte de Beauzac (7 km.). Médecin à Monistrol (14 km.) ou à Bas (10 km.).

Une classe : 10 élèves. Ecole à la commune, au centre du village. Bâtiment ancien, réparé il y a 8 ans. Pas de cour, pas de jardin, pas de préau. Maison en mauvais état. Eau potable à 50 mètres. — Classe 4 × 3,5. — 3 fenêtres. — Plafond bas. — Logement de 3 pièces, exposées au S.

Ecole mixte de Confolent. — Hameau situé sur la rive gauche de la Loire, et sur la voie ferrée Le Puy-Saint-Etienne, à proximité confluent Loire-Lignon. Alt. 485 m. Route N° 88 passe à 1 km., puis chemin G. G. très bon état. P. T. T. à Beauzac. Gare à Pont-de-Lignon : 450 m. de l'école. Service d'autobus de la gare à Yssingeaux. 2 courriers en voiture (pour Beauzac et pour Saint-Maurice). Un boulanger, 4 épiciers, vins, charbons. 3 bouchers passent deux fois par semaine. Médecin à Monistrol (6 km., 40 fr.).

Deux classes : 40 élèves au total. Ecole louée, exposée au S.-O., au bord de la route ; domine voie ferrée et vallée de la Loire. Petit jardin. La cour, les w.-cl. et le préau sont au vieux prieuré, de l'autre côté de la route. Eau potable. — Première classe : 8 × 5. — 2 fenêtres et 1 porte vitrée au S.-O. ; deuxième classe : 7 × 4. — 2 fenêtres, une au S.-O. et une au N.-E. Vieux mobilier. — Classes non rebouchées. — Un seul logement (ménage) de 6 pièces, en bon état : 1 au premier étage, avec cheminée et 2 au deuxième. Cave et grenier.

Poste très agréable. Climat doux. Toutes facilités communications et approvisionnements. Pêche. Proménades intéressantes (gorges du Lignon). Mais il existe une école libre mixte à Nantel (2 km.).

Ecole mixte des Bernauds. — Petit hameau de 6 maisons, au sommet d'une colline abrupte qui domine la Loire. Alt. 700 m. Pas de route. Mauvais chemins, ravinés! Gare : halte de Beauzac (5 km. par le chemin, 3 km. en descendant, à pic, la colline. On s'approvisionne à Beauzac (4 km.). Médecin à Bas ou à Monistrol (50 fr.).

Une classe : 15 à 20 élèves. Ecole éloignée des autres hameaux, mauvais chemins, tranchées des champs. Ecole neuve, à la commune, ouverte en 1918; un peu en dehors du hameau. Eau potable. — Classe 7 x 5; exposée au S. Mobilier neuf. — Bon logement de 4 pièces; avec cheminée : 2 au S. et 2 au N. Cave et grenier.

Poste intéressant, à proximité de la Gare. Bon logement, population sympathique. Mais les chemins sont presque impraticables, les approvisionnements difficiles.

Ecole mixte du Monteil. — Petit hameau à 800 m. de la Loire. 5 km. N.-E. de Beauzac. Chemins en mauvais état. Gare : Pont-de-Lignon (5 km.). Pas de commerçants, on s'approvisionne à Beauzac. Médecin à Bas (visite, 25 fr.) ou à Monistrol (45 fr.).

Une classe : 30 élèves. Ecole à la commune, construite en 1912. Préau, cour, jardin, w.-cl. Eau potable à 500 mètres. — Classe 51 m². — 6 ouvertures. — Un logement de 5 pièces, exposées au S., en bon état. Pas de cave. Un grenier.

Poste bien situé, bon climat, bon logement, mais éloigné d'un centre d'approvisionnement,

233. — Commune de La Chapelle-d'Aurec

La plus petite commune du canton de Monistrol : 462 hab., limitée à l'ouest par la Loire. Le chef-lieu, à 671 m. d'alt. domine la vallée. On y arrive par des chemins vicinaux en mauvais état. Télégraphie, téléphone. Postes à Monistrol. Gare Pont-Salomon, 4 km. Un boulanger, un épicer, un charcutier. Vins en gros. Restaurants. On peut trouver une pension. Pharmacien, médecin à Monistrol.

Superbe groupe scolaire, commencé en 1913, terminé en 1922; construit et aménagé d'une façon parfaite; situé en dehors du bourg, au S.-E. Eau potable au rez-de-chaussée. Préaux, cour, jardin et w.-cl.

Ecole de garçons. — *Une classe : 23 élèves. Classe très bien exposée. Mobilier neuf. Chauffage en nature. — Logement de 5 pièces (4 cheminées), avec grenier, cave, pigeonnier, poulailler.*

Ecole de filles. — *Une classe : 20 élèves. Classe bien exposée et bien éclairée. Mobilier parfait. — Logement de 4 pièces avec cheminée. — Entrée commune pour les logements.*

Poste très agréable. Chasse et pêche. Panorama superbe. L'instituteur est secrétaire de mairie, 800 francs.

234. — Commune de St Maurice-de-Lignon

Commune de 4.934 hab., située entre la Loire, au nord ; le Lignon, à l'est, et un ruisseau à l'ouest. Le chef-lieu, traversé par la route nationale 88, est à 4 km. du Lignon, 5 km. de la Loire, à égale distance de Monistrol et d'Yssingeaux, 10 km. Alt. 700 m. Un bureau des P. T. T. Gare à Pont-de-Lignon, 6 km. Service d'autobus Yssingeaux-Pont-de-Lignon. Toutes sortes de commerçants. Plusieurs restaurants. Un céléitaire peut trouver une pension. Pharmacien, médecin à Yssingeaux ou à Monistrol, 50 francs. Ville éclairée à l'électricité.

L'école de garçons est transformée provisoirement en groupe scolaire. Ecole à la commune : une partie très ancienne, une partie construite en 1891, située à l'ouest du bourg, dans une rue très étroite. Eau potable (puits).

Ecole de garçons — *Une classe : 19 élèves. Une cour, un petit jardin 80 m², w.-cl. — Classe 6 x 6; exposée au S. et un peu sombre. Mobilier vieux. Chauffage en nature, 700 kilos de charbon. — Logement de 3 pièces, très petites, 36 m² au total. 2 cheminées, une cave et un grenier.*

Ecole de filles. — *Une classe : 15 à 20 élèves. Un petit préau, une petite cour, un petit jardin, w.-cl. — Classe 6 x 6, bien exposée. Peu de mobilier. — Logement de 3 petites pièces, dont 2 à feu. Un gré nier et une cave. — Les logements ne sont pas séparés. Entrée commune.*

Poste assez bien situé. Approvisionnements faciles. Pêche dans la Loire et le Lignon. Mais les logements sont insuffisants. Pays sec, dépourvu d'eau en été.

Ecoles libres (garçons et filles).

Ecole mixte de la Faurie. — Hameau de 55 hab., à 3 km. S.-E. de St-Maurice. Chemin vicinal, R. N. 88 à 1 km. 5. Desservi par un facteur de St-Maurice. Gare: Pont-de-Lignon (10 km.). Approvisionnements à St-Maurice. Médecin à Yssingeaux (50 fr.).

Une classe : 12 élèves. Pas de préau, pas de cour, pas de jardin. Superficie totale : 50m². Eau potable à 100 mètres. — Classe 5 × 5. — 2 ouvertures, à l'E. et au S., en bon état. — Logement de 2 pièces : même exposition que classe. Une cheminée. Cave. Logement médiocre

235. — Commune de Sainte-Sigolène

Importante commune de 4.502 hab. Le chef-lieu est à 4 km. N. de la Dunière. Alt. 808 m. Routes dans toutes les directions (Monistrol, La Séauve, Yssingeaux, St-Pal-de-Mons et Montfaucon). P. T. T. Gares : St-Pal-St-Romain (6 km.); La Séauve (8 km.) Monistrol (10 km.). Service d'autobus Ste-Sigolène à St-Etienne. 2 courriers (1 pour Saint-Pal, 1 pour Monistrol). Toutes sortes de commerçants. Hôtels, restaurants. On peut trouver une pension. Un médecin, un pharmacien, un hospice. Ville éclairée à l'électricité.

Groupe scolaire construit en 1875, au Sud du bourg. Eau potable dans la cour. Electricité.

Ecole de garçons. — 3 classes : 70 élèves. Préau 30m², cour 300m², jardin 250m², w.-cl. Première et deuxième classes : 48m² chacune; exposées au S.; troisième classe : 40m²; exposée au N. et à l'E. Chauffage en nature. Mobilier bon. — Classes très propres. 2 ont l'électricité. — 2 logements. Directeurs : 4 pièces; Adjoint : 2 pièces, en très bon état, avec grenier et cave. — Un des maîtres loge à l'école de filles (Ménage).

Ecole de filles. — 2 classes : 40 élèves en tout. Préau 8 × 6, cour 14 × 8, jardin, 20 × 10, w.-cl. Eau potable. Electricité. — 2 classes de 8 × 6. — 2 ouvertures au midi. Classes et mobilier en bon état. — Logement de 3 grandes pièces, bien aérées, bon état, avec cheminée. Une pièce au S., une à l'O. et une au N. Vaste grenier. Cave humide.

Poste assez agréable. Approvisionnements faciles. Belles promenades. Une société du Sou. Mais les écoles libres (garçons, filles, maternelle) font une concurrence acharnée.

Ecole mixte de la Peyrière. — Hameau de 50 hab., à 2 km. N. de Ste-Sigolène, sur la route de Sainte Sigolène à La Séauve. Gares : La Séauve (4 km.), Saint-Pal-St-Romain (6 km.). Autobus pour St-Etienne. Courrier pour St-Pal-St-Romain (à 1 km. 5). Un boulanger passe une fois par semaine. Pour le reste, on va à Ste-Sigolène. Pharmacien. Médecin à Ste-Sigolène (20 fr.).

Une classe : 32 élèves. Ecole louée 250 francs. Pas de préau et pas de cour. Un jardin de 200m². — Classe 10 × 6. — 1 grande fenêtre au S. — Un logement de 2 grandes pièces au S. Alcôve au fond de la chambre à coucher. Une pièce répartie et tapisée en 1923.

236. — Commune des Villettes

Commune de 95^e hab., limitée à l'Ouest par le Lignon. Le chef-lieu à 730 m. d'alt., bâti sur un petit plateau qui domine la vallée profonde, est traversé par chemin de M. C., qui conduit à la R. N. 88. Chemin de G. C. de Monistrol à Ste-Sigolène. Un facteur-receveur. Cabine téléphonique. Gares : Pont-de-Lignon (5 km.), Monistrol-sur-Loire (7 km.). Service régulier de voitures. Boulanger, épiciers, vins, charbons. Un célibataire peut trouver une pension (restaurants). Médecin à Ste-Sigolène (5 km., 25 fr.).

Groupe scolaire en bon état, construit en 1903, au centre du bourg. Grande cour. Jardin de 500m². Préau couvert. Eau potable dans la cour. Electricité.

Ecole de garçons. — Deux classes 6 × 8 × 4; bien exposées. — 61 élèves. — Mobilier en bon état. Chauffage en nature.

Ecole de filles. — Deux classes 6 × 8 × 4. Mobilier bon. Salles propres. — 31 élèves. — 2 logements dans le groupe. Directeur et Directrice (ménage) : 6 pièces tapissées ; Adjoint et Adjointe (ménage) : 5 pièces neuves. — Logements bien entretenus, bien exposés. Cave, grenier, poulailler.

Poste intéressant. Promenades agréables. Pêche à la truite (Lignon, Dunières). Concurrence pour l'école de filles.

Ecole mixte de Trevas. — Hameau à 2 km. des Villettes. Sur chemin Les Villettes. R.N. 88. Gare : Bas-Monistrol (chemin) et à Pont-de-Lignon (sentier). Le boulanger, le boucher, l'épicier passent chaque semaine.

Une classe : 10 élèves. Ecole louée. — La classe, au premier étage d'une ferme (famille de cultivateurs au rez-de-chaussée). Pas de préau, pas de jardin, w.-cl. mal installés. Eau de puits potable. — Classe assez grande et assez bien éclairée. Mobilier peu pratique. — Logement à 200 mètres de l'école, 2 pièces : cuisine au rez-de-chaussée, pas de placard et pas d'évier. Chambre au premier, blanchie à la chaux ; pas de cheminée. Couloir commun à l'Institutrice et à deux autres locataires : un cafetier et un carrier.

Poste assez agréable (pêche, promenades), mais la construction d'une maison d'école s'impose (un projet en 1913 ?). Il est impossible de trouver un autre local dans le hameau.



Et puisque nous parlions tout à l'heure de patrimoine...

Il y a cent trente ans, la Municipalité se préoccupait de l'embellissement de la ville...

La Place Néron ¹

« Monsieur le Maire ² expose qu'il existe depuis le petit Séminaire jusqu'au château, un espace de 70 ares dont la moitié forme une place non nivélée, sans écoulement suffisant pour les eaux, et l'autre moitié est occupée par une allée plantée d'arbres de plusieurs essences, les uns de plantation toute récente, d'autres plantés depuis quelques années seulement, et enfin quelques autres très vieux, uniformes et périssants petit à petit chaque année. Tout cela est pêle mêle et produit un effet très disgracieux. Les deux côtés de cette allée forment deux énormes excavations qu'il est impossible de tenir proprement et d'utiliser dans leur état actuel. Monsieur le Maire propose donc de niveler la place et l'allée et de replanter au lieu où est actuellement l'allée, un cours d'arbres uniformes, taillés et entretenus avec soin. Cette amélioration sera utile au pays en lui procurant une belle place, la plus gracieuse de Monistrol, et la plus accessible, et de plus un beau cours pour l'entrée des promenades du château.

« De plus, le chemin du cimetière croise la place avec une pente si courbe que ce passage est dangereux pendant l'hiver pour les cortèges funèbres et la commune est obligée de faire en cet endroit des travaux qui ne peuvent s'exécuter convenablement qu'avec un niveling total.

« Cependant, la commune, loin d'avoir des fonds disponibles, est grevée de surimposition. Préoccupé de cette situation, M. le Maire a été assez heureux pour obtenir des résultats tel que l'on peut être sûr d'arriver à l'exécution complète et parfaite des travaux sans qu'il en coûte à la commune autre chose que les frais de plantation nouvellement et son cours en remplacement de l'allée actuelle.

« M. de Brye, propriétaire du Château ³, par lettre en date du 31 janvier 1860, dont lecture a été donnée au Conseil, déclare ne pas s'opposer à la vente des arbres de l'allée du Château, dont le prix sera employé au niveling de la place et de l'allée, concurremment avec le produit d'une souscription particulière et au besoin avec un secours alloué par la commune ou l'Etat.

(1) Elle n'était précisément pas encore la Place Néron. Cf. note suivante.

(2) Joseph-Godegrand MONNIER, maire de 1858 à 1865. En 1865 lui succède Alphonse NERON (1865-1870 et 1882-1891). C'est le frère de ce dernier, Adrien NERON, acquéreur du château de Martinas, qui offrira à la ville par testament (1886) la fontaine qui orne la place, d'où son nom...

(3) Il l'avait acquis de M. Pages, en 1842.

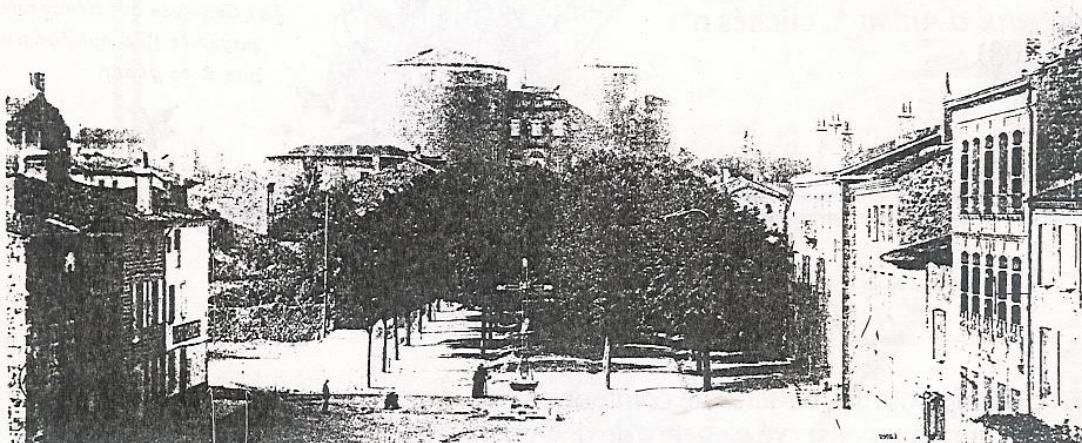
« Les diverses conditions qu'il a jugé utile d'ajouter à sa déclaration ne peuvent pas préoccuper le conseil puisque d'un côté il est nécessaire de renouveler l'allée et que d'un autre côté, M. de Brye n'exige aucune reconnaissance des droits qu'il pourrait avoir, il se contente de faire toutes les réserves utiles et la commune, prenant acte de sa non opposition ne doit pas lui donner des droits plus étendus que ceux qu'il peut avoir.

« La vente de ces arbres pourrait atteindre 500 fr. d'après quelques personnes. Cependant, pour faire des travaux bien convenables, les habitants du quartier ont cru devoir organiser une souscription dont le produit est arrivé jusqu'à ce moment à 700 francs, et s'élèvera plus haut probablement. Il y aurait donc 1.200 francs pour faire ce travail et cette somme serait plus que suffisante, mais on vous demandera dans la session de mai, les fonds nécessaires à la plantation de la nouvelle allée qui sera effectuée en automne.

« Monsieur le Maire propose donc de faire vendre aux enchères et par lots les arbres de l'allée puis de faire niveler la place et l'allée avec le produit de la souscription, de la vente des arbres et d'exécuter les travaux par régie, afin de donner de l'ouvrage aux gens du pays qui en manquent, au temps du chômage des rubans.

« Le Conseil, vu l'exposé ci-dessus, reconnaissant l'utilité de ce nivellation, adopte à l'unanimité les propositions de M. le Maire. »

MONISTROL-sur-LOIRE. - Place Néron



“ AU TEMPS DES BANQUETS ”

Ceux qui connaissent les *Chroniques* de longue date se souviennent d'un Menu publié dans le n°6, et que nous avons reproduit de nouveau ici. Il s'agissait bien évidemment d'un "faux" menu pour un "faux" (?) banquet, donné à Monistrol le 22 avril 1906; le tout destiné à tourner en dérision les banquets organisés alors par la droite calotine du pays, en pleine guerre entre cléricaux et anti-cléricaux, au moment des fameux "Inventaires".

Nous avons retrouvé deux autres Menus, bien sérieux ceux-là, presque contemporains, et sans doute du style de ceux visés par le précédent :

Le premier est celui d'un banquet, offert le 22 octobre 1893 au député, M. Emile NERON, au Grand Hôtel du Nord, Vve Masson (avenue de la Libération, maison Proriol. Voir notre recueil de cartes postales *Monistrol d'antan* *, clichés n° 11 et 102).

Le second, daté du 22 septembre 1901, est le Menu du banquet annuel du Syndicat d'Initiative du Velay, tenu à l'Hôtel Mallet (aujourd'hui "Le Parc") sous la présidence d'honneur de M. Charles Dupuy, sénateur de la Haute-Loire et trois fois Président du Conseil. C'était peut-être à l'occasion de sa venue, fêtée par de grandioses arcs de triomphe, à Monistrol (Voyez *Monistrol d'Antan* *, clichés n°s 105 à 108).

FAC-SIMILÉ DU MENU

Servi à la Table d'Honneur du Banquet donné le 22 Avril 1906, à Monistrol
présidé par le Citoyen DEMURGER

Candidat Blocard qui se déclare aujourd'hui partisan de la Liberté Religieuse
Banquet terminé par le chant de la Carmagnole et de l'Internationale



Comme pour les en-têtes de commerce, nous lançons un nouvel appel à tous ceux qui auraient conservé ce genre de documents dans leurs archives : Nous les reproduirons dans les *Chroniques*.

* Nous rappelons à ceux que cela intéresse encore que le recueil susdit est encore en vente au prix de 100 francs.

BANQUET POPULAIRE

OFFERT

A M. Emile Néron
DÉPUTÉ

Monistrol-sur-Loire, le 22 octobre 1893.

MENU

Pâtés de gibier truffés

Volailles gros sel

Quenelles financières

Civet venaison

Saumon de Libourne sauce tartare

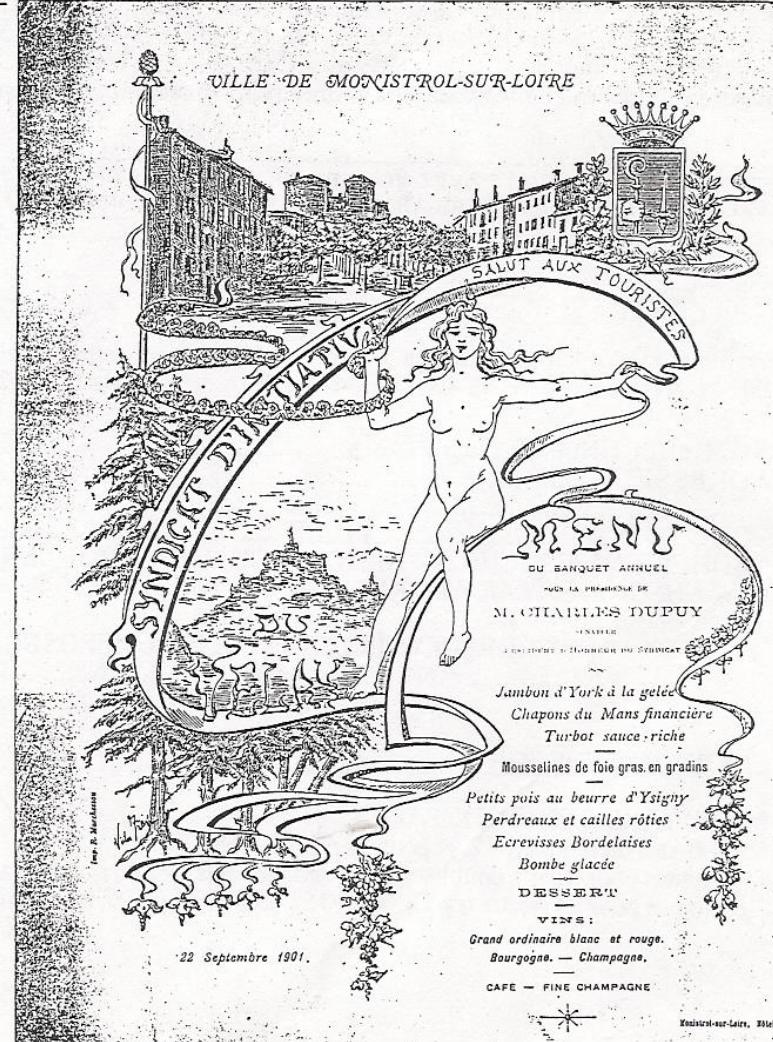
Dindonneaux rôtis

DESSERT VARIÉ

AND HOTEL MASSON

PRIX 3 FR. 50

Imp. Marceau





EN BREF...

Nos FELICITATIONS les plus chaleureuses à l'ASSOCIATION DES AMIS DU CHATEAU, avec laquelle nous travaillons de plus en plus de concert, et qui a, cette année encore, fait beaucoup pour la *Mise en Valeur du Patrimoine Historique et Culturel* de Monistrol.

Déjà l'année dernière, alors qu'elle était encore en gestation, l'A.A.C. avait organisé une superbe exposition mi-historique (*Histoire du Château des Evêques*), mi-artistique (*Peintres Monistroliens*). Tenue du 10 juillet au 10 septembre, elle avait attiré plus de 6.000 visiteurs !

Cette année, les *Amis du Château* ont récidivé, avec :

1° Une formidable *Fête du Livre*, intitulée "LE PRINTEMPS DE LIRE", qui, du 24 au 27 mai a amené plus de 2.000 visiteurs au Château.

2° Une nouvelle *Exposition d'Eté*, multicarte : *Art* avec les œuvres du Sculpteur et Peintre *Yves Gaillard* (avec stages d'initiation à la sculpture sur bois); *Archéologie* dans la région de Monistrol (*Groupe Archéologique du Velay*); *Traditions Populaires*, avec la présentation du Tissage à domicile et le fonctionnement d'un métier à tisser (*C.E.S. de Monistrol, M. Sauvanet et P. Lyonnet*).

A noter pour les prochains mois :

- Une *Exposition de Cartes Postales et Photographies Anciennes* (fin octobre).

- Une *Fête du Vin et du Mangement* : les "Gastroleries", Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre, avec exposition historique sur *le Vin et la Vigne à Monistrol*..

La Sortie annuelle de la Société d'Histoire (25 Août 1990) a rencontré le succès habituel. Elle a emmené une soixantaine de participants sur le "Chauffour", ou plateau de Chalencon. Visite du château de Valprivas, de l'église de Rozier-Côtes-d'Aurec, d'Apinac, de Saint-Pal-en-Chalencon... puis Viverols, Craponne, St.André-de-Chalencon, pour finir avec l'église et le château de Beauzac. Une journée passionnante, appréciée par tous.

ETES-VOUS ABONNE(E) ? AVEZ-VOUS PENSE A VOUS RE-ABONNER ? ETES-VOUS ABONNE(E) ? AVEZ-VOUS PENSE A VOUS RE-ABONNER ? ETES-VOUS ABONNE(E) ? AVEZ-VOUS PENSE A VOUS

Bulletin d'abonnement / adhésion



à remplir ou recopier et à renvoyer, accompagné de votre règlement à: SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE, 4 Bis Rue du Château, 43120 MONISTROL S. L.

NOM et PRENOMS
ADRESSE

CODE POSTAL VILLE
* ADHERE A LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE ET M'ABONNE AUX CHRONIQUES MONISTROLIENNES POUR 1 AN *.

* DESIRE RECEVOIR LES ANCIENS NUMEROS SUIVANTS **:

= N°
= N° = N° = N° = N° = N°

CI-JOINT UN CHEQUE DEFRS. CORRESPONDANT A MA COMMANDE *.

* VOIR TARIFS EN FIN DE PAGE 1.

** 20 francs du n°1 au n°12, et pour les n°s 17 et 18.

40 francs pour les n°s doubles 19/20 (*varia*) et 21/22 ("200 ans de mariages").

80 francs pour les quatre n°s 13/14/15/16 ("Les Charbonnel, une famille dans la Révolution")